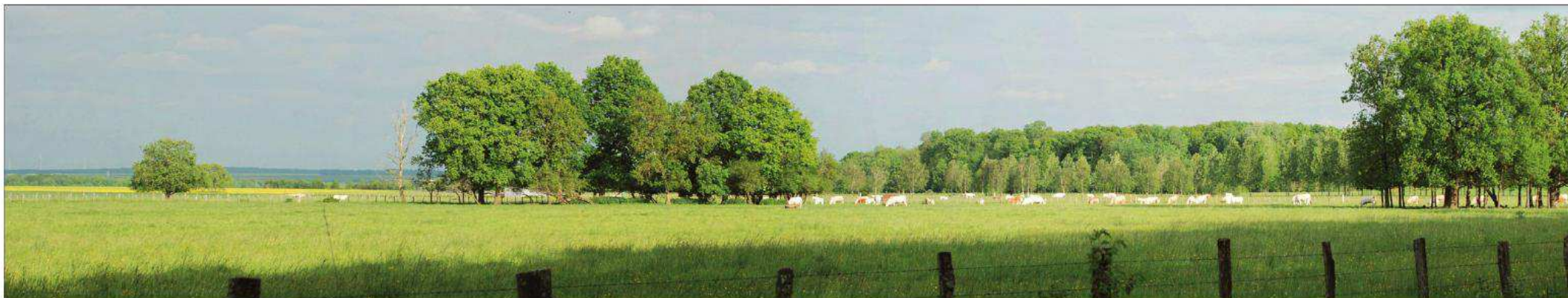
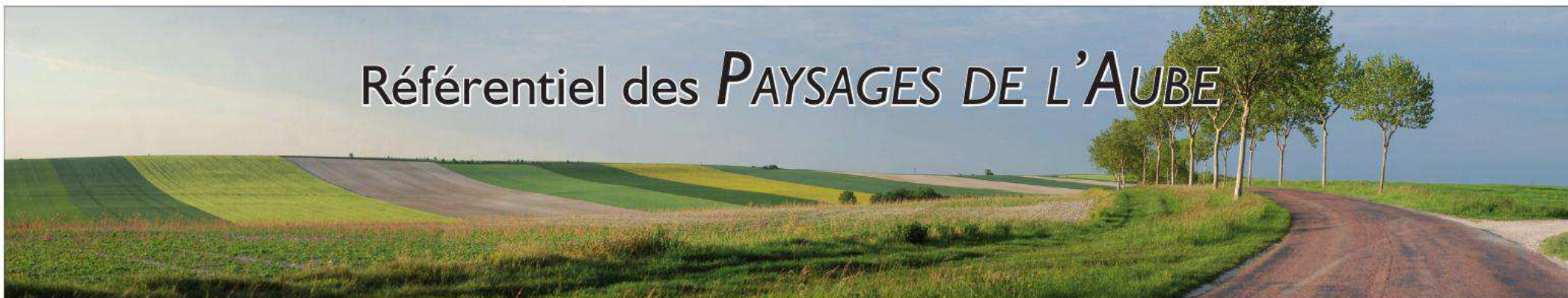


# Direction Départementale des Territoires de l'Aube

1 boulevard Jules Guesde BP 769 10026 Troyes cedex



## Référentiel des *PAYSAGES DE L'AUBE*





Le paysage constitue une composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun et fondement des identités locales. La convention européenne du paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006, en fait l'un des principes directeurs des politiques publiques territoriales.

Notre département est riche d'entités paysagères diverses et contrastées, des grandes plaines céréalières de Champagne Crayeuse aux coteaux viticoles du Barrois, aux crêtes boisées du Pays d'Othe et aux vallées de l'Aube et de la Seine. Urbains ou ruraux, historiques ou récents, remarquables ou quotidiens, les paysages aubois sont porteurs de valeurs et d'enjeux spécifiques, toujours vivants dans un département en constante évolution. Il s'agit aujourd'hui de favoriser une meilleure adéquation entre les nécessaires évolutions des espaces et la préservation des paysages qui en forgent l'identité, pour un développement cohérent, équilibré et raisonné de nos territoires.

C'est dans ce contexte que mes services ont impulsé la réalisation d'un référentiel des paysages de l'Aube, afin de replacer la problématique paysagère au cœur de nos interventions, dans toute sa transversalité. Outil de connaissance stratégique et d'aide à la décision, le référentiel contribue à la construction d'une culture commune et apporte des clefs de lecture pour orienter nos actions quotidiennes.

Ces enjeux interpellent un ensemble de disciplines et une multiplicité d'acteurs. C'est pourquoi je me réjouis de constater que cette démarche, dès son origine, a trouvé écho auprès d'une diversité de partenaires locaux. Je tiens à les remercier pour leur contribution active à chaque étape, en particulier lors de la Journée des Paysages du 6 décembre 2010 qui a permis de mettre en partage les expériences et d'ouvrir le débat.

Le référentiel des paysages aura ainsi mis en exergue des préoccupations partagées et des synergies à trouver, ouvrant des pistes de travail pour développer des actions concertées dès 2012. Il permettra aussi à chacun, en feuilletant avec plaisir un ouvrage de qualité, de découvrir ou redécouvrir la richesse des paysages aubois.

Vous en souhaitant bonne lecture.

Le Préfet de l'Aube  
  
Christophe Bay



# PRÉAMBULE

---

Le Référentiel des Paysages de l'Aube est un document stratégique venant prolonger et décliner l'Atlas Régional des Paysages de Champagne-Ardenne, édité en 2003 par la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) et le Conseil Régional de Champagne-Ardenne. Cet atlas mettait à la disposition des acteurs locaux un ensemble de données et de recommandations pour les aider à préserver ou mettre en valeur leurs paysages.

La Convention Européenne du Paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006, reconnaît le paysage comme un principe directeur des politiques publiques, dans la perspective d'améliorer la qualité de vie des populations. L'article 6 de cette convention demande une sensibilisation des autorités publiques, des organisations privées à la valeur des paysages, à leur rôle, à leur protection et à leur aménagement. Cet article précise également qu'il est nécessaire, pour un territoire donné, d'avoir une meilleure connaissance de ses paysages, par le biais d'une analyse de leurs caractéristiques, de leurs valeurs particulières, de leurs dynamiques et des pressions qui les modifient.

C'est dans cet optique que la Direction Départementale des Territoires de l'Aube (DDT) a décidé de renforcer la connaissance des problématiques paysagères de son territoire et a souhaité se doter d'un document de référence pour renforcer la prise en compte des enjeux paysagers dans les politiques locales, notamment lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, des projets urbains, des aménagements ruraux.

Le Référentiel des Paysages, a été élaboré par la DDT et l'Agence Folléa - Gautier (Bureau d'études spécialisé dans l'analyse des paysages) à destination des services de l'État, des collectivités, des organismes ayant des projets sur les territoires de l'Aube, ainsi que des partenaires locaux et du grand public.

L'animation de la démarche a mobilisé une équipe projet pluridisciplinaire au sein de la DDT, associant les différents services ainsi que les paysagiste et architecte conseils de l'État. Un comité technique partenarial, constitué des services de l'État, d'offices et d'organisations institutionnelles, de collectivités locales, de représentants des professionnels et des usagers, a été mis en place afin d'apporter sa contribution et son avis lors de réunions de restitution à chaque étape clef.

Le Référentiel des Paysages se décline en trois parties, qui s'articulent grâce aux cartes et aux tableaux de synthèse.

La première phase identifie et caractérise les paysages de l'Aube. Les grandes entités paysagères de l'atlas régional, comme la Champagne Crayeuse, la Champagne Humide, les Plateaux du Barrois ont été affinées et sous-découpées. C'est ainsi que 6 grandes unités et 16 sous-unités forment les paysages aubois, celles-ci présentant des cohérences et des spécificités à la fois.

Le découpage des unités se justifie par l'analyse des fondements du paysage : les reliefs, la géologie, l'hydrologie, la sylviculture, l'agriculture, l'urbanisme et l'architecture, présents dans chaque unité paysagère.

A la suite de l'analyse des fondements, pour chaque sous-unité, les caractéristiques, les valeurs paysagères clefs et les problématiques sont détaillées et illustrées.

Les paysages de l'Aube font l'objet de transformations liées au changement des pratiques agricoles, à l'extension urbaine, à l'évolution des espaces naturels et au développement des réseaux de transport et d'énergie.

Aussi, la seconde phase du Référentiel des Paysages fixe, pour chaque type de paysage de l'Aube (agricole, bâti, naturel, infrastructure), les orientations et les pistes d'actions à suivre pour répondre aux enjeux majeurs du département. L'analyse des caractéristiques permet de reconnaître des dynamiques, met en évidence la valeur et la fragilité des paysages et les pistes d'actions pour accompagner ou freiner certaines évolutions.

Extensions d'urbanisation, implantations d'activités, développement et accueil touristiques, création et transformation d'infrastructures, aménagement des espaces publics, évolutions des pratiques agricoles, aménagement des espaces boisés, protection des milieux naturels, autant d'actions qui font évoluer le paysage.

Les services de l'État et tous les acteurs concernés par la préservation des paysages ont besoin de supports sur lesquels ils pourront s'appuyer, pour porter les enjeux du paysage dans chacune de ces politiques, pour développer des argumentaires et mettre en œuvre des actions adaptées. La dernière partie du Référentiel des Paysages a cette fonctionnalité. Constituée de 5 fiches actions, elle apporte des clés de lecture du paysage, des exemples et des contre exemples, des arguments, des outils et des ressources.

L'ensemble des rapports du référentiel des paysages de l'Aube permettent ainsi d'articuler connaissance et action. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision et de communication que pourront s'approprier tous les acteurs concernés par la préservation des paysages.



# REMERCIEMENTS

---

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité de pilotage et des partenaires qui, par leur participation active à chaque étape, ont contribué à la réalisation de ce document.

## Comité de pilotage restreint :

Direction Départementale des Territoires  
Paysagiste Conseil de l'État  
Architecte Conseil de l'État  
Agence Folléa - Gautier

## Comité de pilotage élargi :

Agence d'Urbanisme, de Développement et d'Aménagement de la Région Troyenne  
Association des Maires de l'Aube  
Association paysages de Champagne (UNESCO)  
Chambre d'Agriculture de l'Aube  
Comité Départemental du Tourisme de l'Aube  
Comité Interprofessionnel du Vin du Champagne - CIVC  
Conseil Général de l'Aube  
Conseil Régional de la Champagne Ardenne  
Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne - Ardenne - CPNCA  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Fédération de la Pêche  
Institut National de l'Origine et de la Qualité d'Épernay - INAO  
Office National des Forêts - ONF – Agence interdépartementale  
Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient - PNRFO  
Pays de l'Aube  
Service Territorial Architecture et Patrimoine (ABF)  
Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural - SAFER  
Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Seine de l'Agglomération Troyenne - SAVSAT  
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Seine

# SOMMAIRE

## PARTIE I ... II

SITUATION RÉGIONALE .....	13
INTRODUCTION .....	14
CARTE DES PAYSAGES DE L'AUBE .....	15

### I - LES FONDEMENTS DES PAYSAGES .....

1.1 - Les reliefs : entre souples ondulations et collines nerveuses .....	18
1.2 - La géologie : socle des variations paysagères .....	20
1.2.1 - L'Aube et le bassin parisien .....	21
1.2.2 - L'architecture : reflet du sous-sol .....	22
1.3 - Le réseau hydraulique : des contrastes radicaux entre les territoires .....	24
1.3.1 - L'eau et les sols crayeux : les phénomènes karstiques (schéma de principe) .....	25
1.3.2 - La grande culture, un facteur de pollution des eaux imporant dans ce contexte karstique .....	25
1.3.3 - Les grands lacs de Champagne humide : une infrastructure hydraulique aux fonctions écologiques, touristiques et paysagères majeures .....	26
1.4 - Les boisements : une occupation importante mais très inégalement répartie .....	28
1.4.1 - Répartition des différents types de peuplements sur l'ensemble du département .....	29
1.5 - L'agriculture : des spécialisations très fortes .....	32
1.5.1 - Omniprésence de la grande culture céréalière .....	33
1.5.2 - Présence localisée d'une agriculture spécialisée .....	33
1.6 - L'urbanisation : une organisation intimement liée au relief et à l'eau.....	34
1.6.1 - Troyes, une ville qui se déploie sur la plaine cultivée et dans les zones inondables .....	35
1.6.2 - Les villages-rues des Vallées de la Seine et de l'Aube .....	36
1.6.3 - Les villages-rues en Champagne Humide .....	36
1.6.4 - Des villages ruraux à la croisée des routes .....	37
1.6.5 - Des villages qui s'implantent dans les fonds de vallées .....	38
1.7 - L'architecture et les formes urbaines : une relation subtile entre espace public et espace privé ...	39
1.7.1 - Une structure bâtie récurrente .....	39
1.7.2 - Un urbanisme qui sait valoriser l'eau .....	39

### 2 - LES UNITÉS DE PAYSAGES .....

2.1 - La Champagne crayeuse .....	43
2.1a - La Champagne crayeuse : la plaine bosselée .....	44
2.1b - La Champagne crayeuse : le pays de l'Orvin .....	45
2.1c - La Champagne crayeuse : les savarts du camp de Mailly .....	46
2.2 - Le Pays d'Othe .....	51
2.3 - La plaine de Troyes .....	57

2.4 - La Champagne humide .....	63
2.4a - La Champagne humide : le pays d'Armançe .....	65
2.4b - La Champagne humide : la Champagne des étangs .....	66
2.4c - La Champagne humide : le Pays de Soulaïnes .....	67
2.5 - Le Barrois .....	71
2.5a - Le Barrois ouvert .....	73
2.5b - Le Barrois viticole .....	74
2.5c - Le Barrois forestier .....	75
2.6 - Les vallées de la Seine et de l'Aube .....	81
2.6aa' - Les vallées de la Seine et de l'Aube : l'échancrure de la Seine et la plaine de Brienne .....	83
2.6bb' - Les vallées de la Seine et de l'Aube : la Seine et l'Aube urbanisées .....	84
2.6c - Les vallées de la Seine et de l'Aube : la Bassée nogentaise .....	85
2.6d - Les vallées de la Seine et de l'Aube : la cuesta de l'Île de France .....	86

### 3 - VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS .....

3.1 - Le patrimoine urbain et architectural .....	92
3.2 - L'image de nature des vallées de la Seine et de l'Aube .....	94
3.3 - L'arbre et la haie dans le paysage agricole .....	96
3.4 - Les ceintures végétales autour des villages .....	98
3.5 - Les itinéraires de découverte : les «routes paysage» .....	100
3.6 - Les reliefs singuliers .....	102
3.7 - L'image jardinée des villages .....	104
3.8 - Les paysages de campagne .....	106
3.9 - Les paysages des grands Lacs de la Forêt d'Orient .....	108

### 4 - SYNTHÈSE DES VALEURS PAYSAGÈRES ET ENJEUX POUR LES PAYSAGES DE L'AUBE .....

4.1 - Fiches synthétiques : les unités de paysages, caractéristiques, valeurs et problématiques .....	112
4.1.1 - La Champagne crayeuse .....	112
4.1.2 - Le Pays d'Othe .....	113
4.1.3 - La plaine de Troyes .....	114
4.1.4 - La Champagne humide .....	115
4.1.5 - Le Barrois .....	116
4.1.6 - Les vallées de la Seine et de l'Aube .....	117
4.2 - Synthèse des valeurs paysagères clefs .....	118
4.3 - Les paysages institutionnalisés : reconnaissance et protections des espaces bâtis et naturels .....	120
4.4 - Synthèse des enjeux par thématique de paysage .....	122

## PARTIE 2 ... 123

Synthèse spatiale des dynamiques et des enjeux par unité de paysage : des processus de modification des paysages qui n'interviennent pas avec la même intensité sur tout le territoire .....

### I - LES PAYSAGES DE L'AUBE : ENJEUX ET ORIENTATIONS .....

Orientations n°1 :	
les paysages agricoles - vers une reconquête de la complexité des territoires ruraux .....	126
Les dynamiques .....	127
• Une simplification des paysages agricoles .....	127
• La dilatation des parcelles et la suppression des structures végétales .....	128



• La disparition des vergers de hautes tiges .....	129
• Un développement de la vigne qui tend parfois à fragiliser les paysages des coteaux du Barrois .....	130
• L'émergence de paysages agricoles patrimoniaux liés à des cultures spécifiques .....	131
Les objectifs .....	132
Les pistes d'actions .....	133
• Réintroduire des structures végétales compatibles avec l'espace agricole .....	133
• Développer les relations entre l'espace agricole et les autres milieux .....	134
• Recomposer des espaces de transitions entre les villages et l'espace agricole .....	135

#### Orientation n°2 :

#### les paysages bâtis - vers un équilibre entre les sites urbains, les sites de nature et les espaces agricoles .....136

Les dynamiques .....	137
La diffusion urbaine autour de Troyes et l'apparition de nouveaux paysages urbanisés à la périphérie des villes .....	137
Une banalisation des paysages bâtis et des conflits d'usages et d'espaces aux portes des villes .....	138
• L'urbanisation linéaire le long des routes .....	139
• La fragilisation des espaces agricoles autour des conurbations .....	140
• Une banalisation des paysages des villages par une architecture stéréotypée et par la disparition des ceintures végétales ...	141
• La perte de qualité des espaces publics souvent aménagés au profit de la voiture .....	142
Les Objectifs .....	143
Les pistes d'actions .....	144
• Construire en favorisant l'économie de l'espace .....	144
• Identifier les sites d'implantation du bâti .....	145
• Promouvoir une architecture et un urbanisme contemporain de qualité .....	146
• Organiser de façon durable le territoire en identifiant clairement les limites entre espaces urbanisés et espaces agricoles ou naturels .....	147
• Soutenir l'agriculture aux portes des villes, et encourager le développement de filières ou de productions spécifiques, génératrices de richesses paysagères en symbiose avec les quartiers urbains riverains .....	148
• Valoriser l'espace public en adaptant l'aménagement au contexte urbain ou villageois .....	149

#### Orientation n°3 :

#### les paysages naturels - vers une reconnaissance de la valeur écologique et paysagère des milieux naturels ... 150

Les dynamiques .....	151
• Une fragilisation des paysages de nature .....	151
• Le disparition des espaces humides au profit de l'urbanisation et des infrastructures et la rupture des continuités écologiques ...	152
• Le durcissement des berges et la création d'ouvrages hydrauliques peu valorisants .....	153
• Le développement des peupleraies au dépens des prairies humides .....	154
• Les sites d'extraction des gravières dans les plaines alluviales .....	155
• La pression de l'agriculture sur les zones boisées .....	156
• La reconversion d'anciens étangs en espaces naturels accessibles au public .....	157
• La prise en compte croissante du patrimoine naturel .....	158
Les objectifs .....	159
Les pistes d'actions .....	160
• Renforcer la vocation naturelle des fonds de vallées .....	160
• Maintenir la continuité de nature dans les villes grâce au fil de l'eau .....	161
• Reconnaître les coteaux et les reliefs singuliers comme des espaces de nature rares et précieux .....	162
• Organiser et gérer les activités de loisirs dans les espaces naturels en veillant, en premier lieu, à préserver la richesse écologique.....	163

#### Orientation n°4 :

#### Le paysage des infrastructures - vers une prise en compte des paysages existants dans l'implantation des nouveaux réseaux de transport et d'énergie .....164

Les dynamiques .....	165
• Une dégradation de certains paysages d'entrées de ville et des traversées de village soumises à un fort trafic routier ...	165
• Des aménagements très routiers aux portes des villes trop souvent associés aux zones d'activités .....	166

• La perte d'agrément des routes avec la raréfaction des plantations d'alignement .....	167
• La création de routes touristiques thématiques .....	168
Le développement des parcs éoliens et les réseaux de lignes à haute-tension .....	169
Les objectifs .....	170
Les pistes d'actions .....	171
• Valoriser le réseau de route par une politique de plantations d'arbres .....	171
• Reconnaître la valeur des routes-paysage du département .....	172
• Redonner une place aux piétons et aux riverains dans les villages traversés par une grande route .....	173
• Repenser la fluidité des déplacements routiers par un réaménagement du réseau existant et non plus seulement par la création de nouvelles déviation .....	174
• Organiser l'implantation des nouveaux parcs éoliens ou photovoltaïques dans un souci de non saturation des équipements dans le paysage .....	175

## 2 - SYNTHÈSES DES DYNAMIQUES ET ORIENTATIONS PAR THÉMATIQUES ET PAR UNITÉS DE PAYSAGE ..... 177

### 1 - Tableau récapitulatif des dynamiques, orientations et pistes d'action par thématiques de paysage ..... 179

• Tableau récapitulatif des dynamiques, orientations et pistes d'action liés aux espaces agricoles .....	180
• Tableau récapitulatif des dynamiques, orientations et pistes d'action liés au bâti .....	181
• Tableau récapitulatif des dynamiques, orientations et pistes d'action liés aux espaces de nature .....	182
• Tableau récapitulatif des dynamiques, orientations et pistes d'action par liés aux infrastructures .....	183

### 2 - Synthèse des dynamiques et orientations par unités de paysage ..... 184

• La Champagne crayeuse .....	184
• Le pays d'Othe .....	186
• La plaine de Troyes .....	188
• La Champagne humide .....	190
• Le Barrois .....	192
• Les vallées de la Seine et de l'Aube .....	194

## PARTIE 3 ... 197

## 3 - FICHES PÉDAGOGIQUES ..... 197

### 1 - Prise en compte du paysage dans les documents de planification ..... 198

### 2 - Prise en compte du paysage dans l'implantation de nouveaux projets urbains..... 213

### 3 - Prise en compte du paysage dans l'application du droit des sols ..... 223

### 4 - Prise en compte du paysage dans l'aménagement des espaces publics et des voiries ..... 232

### 5 - Prise en compte du paysage dans l'aménagement rural et agricoles ..... 239

## 4 - GLOSSAIRE ..... 255



## PARTIE I

# DIAGNOSTIC

1. LES FONDEMENTS
2. LES UNITÉS DE PAYSAGES
3. LES VALEURS PAYSAGERES CLEFS
4. SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE



## SITUATION RÉGIONALE

**Historiquement, un territoire partagé entre influence bourguignonne et rattachement à Paris :**

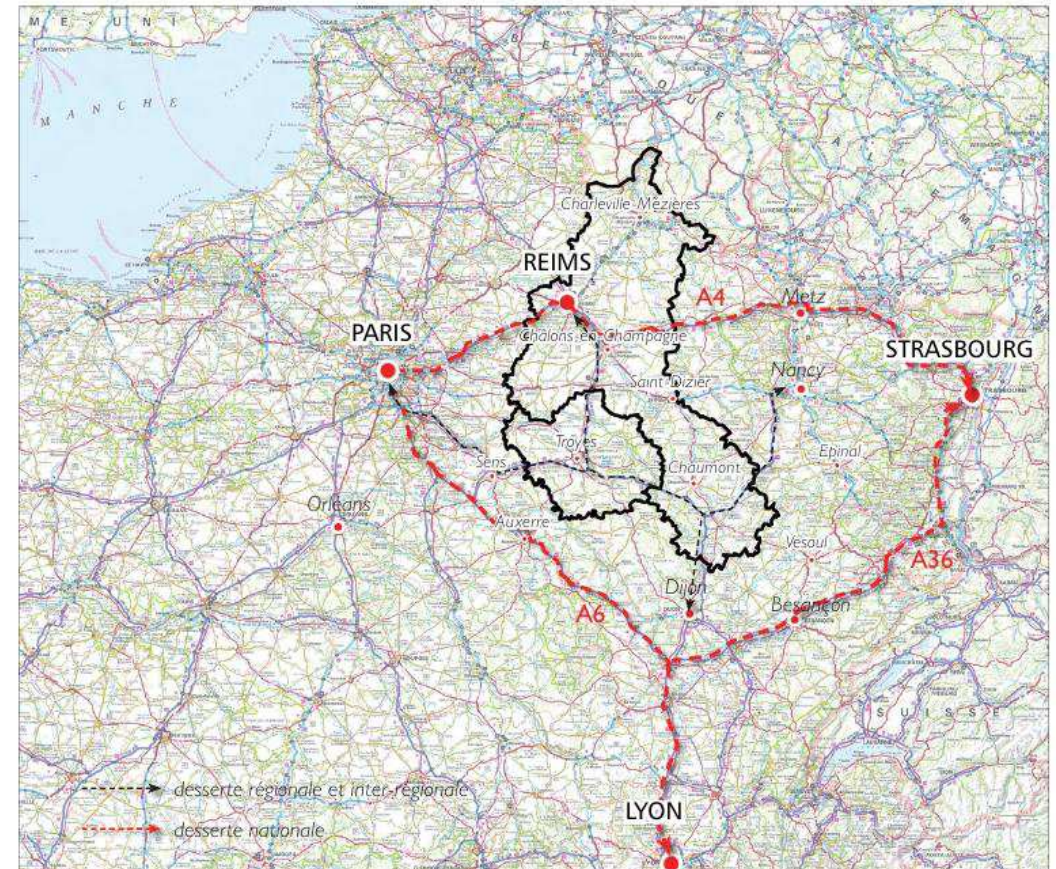
Le département de l'Aube fut constitué, tel qu'il est encore aujourd'hui, par le décret de l'Assemblée nationale du 15 janvier 1790, suite à la Révolution Française. Ce découpage est déconnecté des anciennes limites des provinces de France afin de gommer les particularités de traitements entre les régions, notamment en ce qui concerne la justice, l'application des impôts, la monnaie, le système de mesures, les langues... Son emprise actuelle était, avant cela, découpée entre la Généralité de Paris et la Généralité de Champagne d'une part, qui étaient rattachées au royaume de France, et le Duché de Bourgogne d'autre part. Ce duché a laissé des marques perceptibles aujourd'hui encore dans la culture et les paysages des territoires situés aux confins de ces deux provinces : l'architecture, l'organisation des villages et les terroirs du sud de l'Aube témoignent d'un patrimoine hérité de cette époque.



Positionnement du département de l'Aube par rapport aux découpages administratifs avant la Révolution Française  
Carte ancienne, Jean-Baptiste Nolin, Paris, 1699. source :

**Aujourd'hui, une position en retrait des grands flux nationaux, mais stratégique dans le territoire régional et inter-régionale :**

- L'éloignement des grandes villes telles que Strasbourg, Paris ou Lyon confère au département un relatif isolement : les axes routiers principaux (A4, A6, A36) l'évitent en passant au sud ou au nord, ce qui explique en partie la faible pression urbaine exercée sur le département
- Les villes de taille importante (population supérieure à 100 000 habitants) forment quand à elles une ceinture qui accompagne les axes routiers, dessinant en négatif un territoire moins densément peuplé, parsemé de villes de tailles moyennes, généralement inférieures à celle de Troyes, qui compte environ 60 000 habitants.
- Pourtant, situé à l'articulation de la région parisienne (1h30 de Paris par l'A5), la Bourgogne, la Lorraine, l'Île-de-France et le nord de la Champagne-Ardenne, Troyes est une ville stratégique au cœur des logiques régionales et inter-régionales.



L'Aube au cœur des grandes logiques territoriales du nord-est de la France. Source IGN.

Fondés sur des caractéristiques communes issues de la géographie et de l'occupation humaine, les paysages de l'Aube se décomposent en 6 grandes unités :

- 1 - La Champagne Crayeuse
- 2 - Le Pays d'Othe
- 3 - La Plaine de Troyes
- 4 - La Champagne Humide
- 5 - Le Barrois
- 6 - Les Vallées de la Seine et de l'Aube

En tant qu'unités, ces paysages présentent une cohérence d'ensemble. Pourtant, il est possible de distinguer à l'intérieur de chacun des subtilités particulières qui conduisent à un découpage plus fin en sous-unités, afin de mieux en appréhender la complexité. Au total, ces 6 grandes unités se décomposent en 16 sous-unités :

- 1 - La Champagne Crayeuse
  - 1 a - La plaine bosselée
  - 1 b - Le pays de l'Orvin
  - 1 c - Les savarts du camps militaire de Mailly
- 2 - Le Pays d'Othe
- 3 - La Plaine de Troyes
- 4 - La Champagne Humide
  - 4a - Le pays d'Armance
  - 4b - La Champagne des étangs
  - 4c - Le Pays de Soulaines
- 5 - Le Barrois
  - 5a - Le Barrois ouvert
  - 5b - Le Barrois viticole
  - 5c - Le Barrois forestier
- 6 - Les Vallées de la Seine et de l'Aube
  - 6a - L'échancrure de la Seine en Champagne humide
  - 6a' - La plaine briennoise
  - 6b - La Seine urbanisée de Troyes à Romilly-sur-Seine
  - 6b' - L'Aube urbanisée de Molins-sur-Aube à Etreilles-sur-Aube
  - 6c - La Bassée Nogentaise
  - 6d - Les pentes de la cuesta d'Île de France

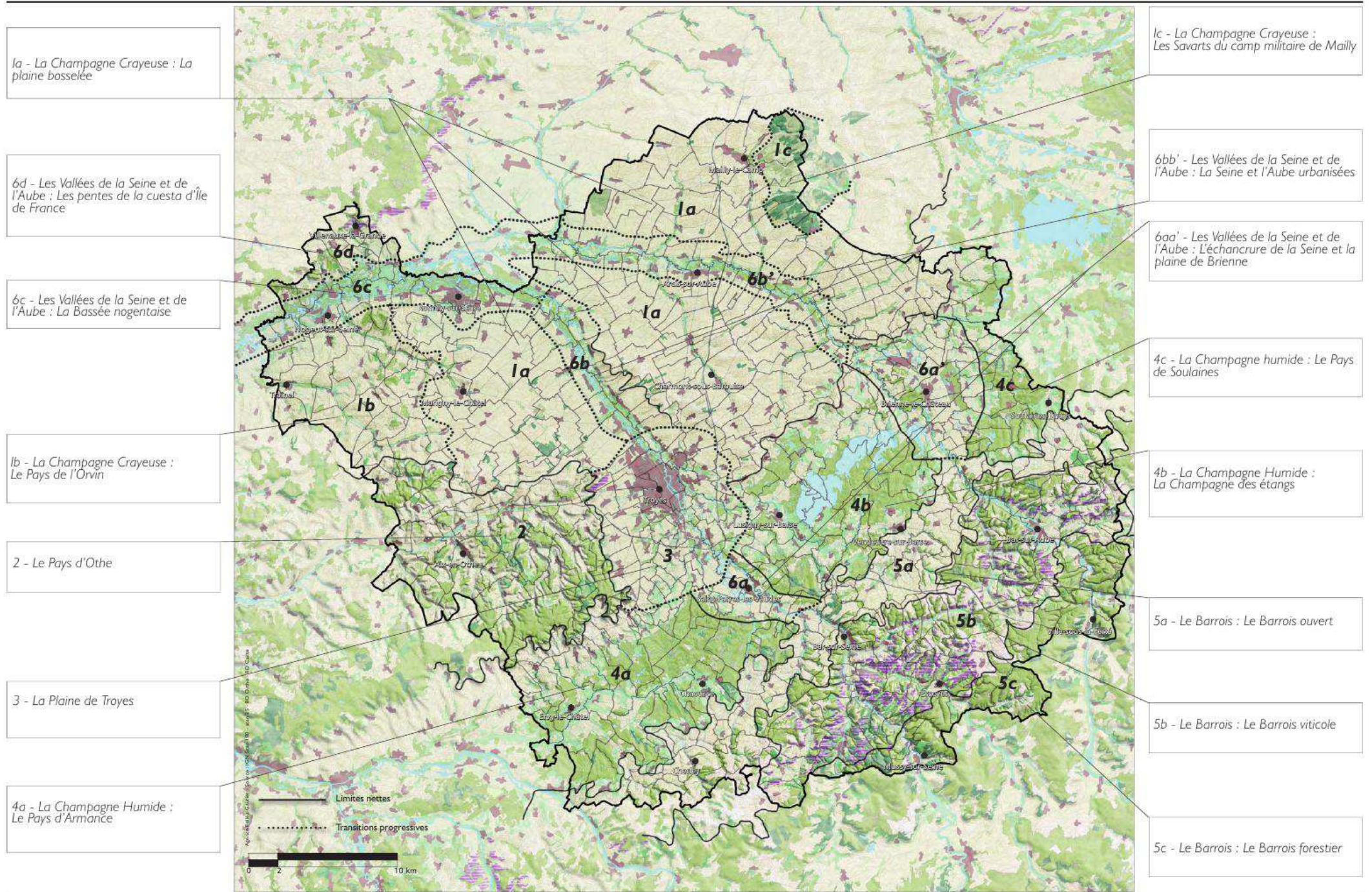


Sur la carte ci-après, les unités et sous-unités sont délimitées :

- par des traits pleins qui indiquent les changements de paysages nets, s'appuyant le plus souvent sur le relief ou une occupation des sols spécifique,
- par des traits en pointillés qui correspondent aux transitions plus douces entre deux unités ou sous-unités.

Le chapitre des fondements qui suit cette carte justifie ce découpage et insiste sur la diversité des paysages de l'Aube, montrant successivement comment ils sont liés aux reliefs, à la géologie, à l'hydrologie, à la sylviculture, à l'agriculture, à l'urbanisme et à l'architecture.

# CARTE DES PAYSAGES DE L'AUBE



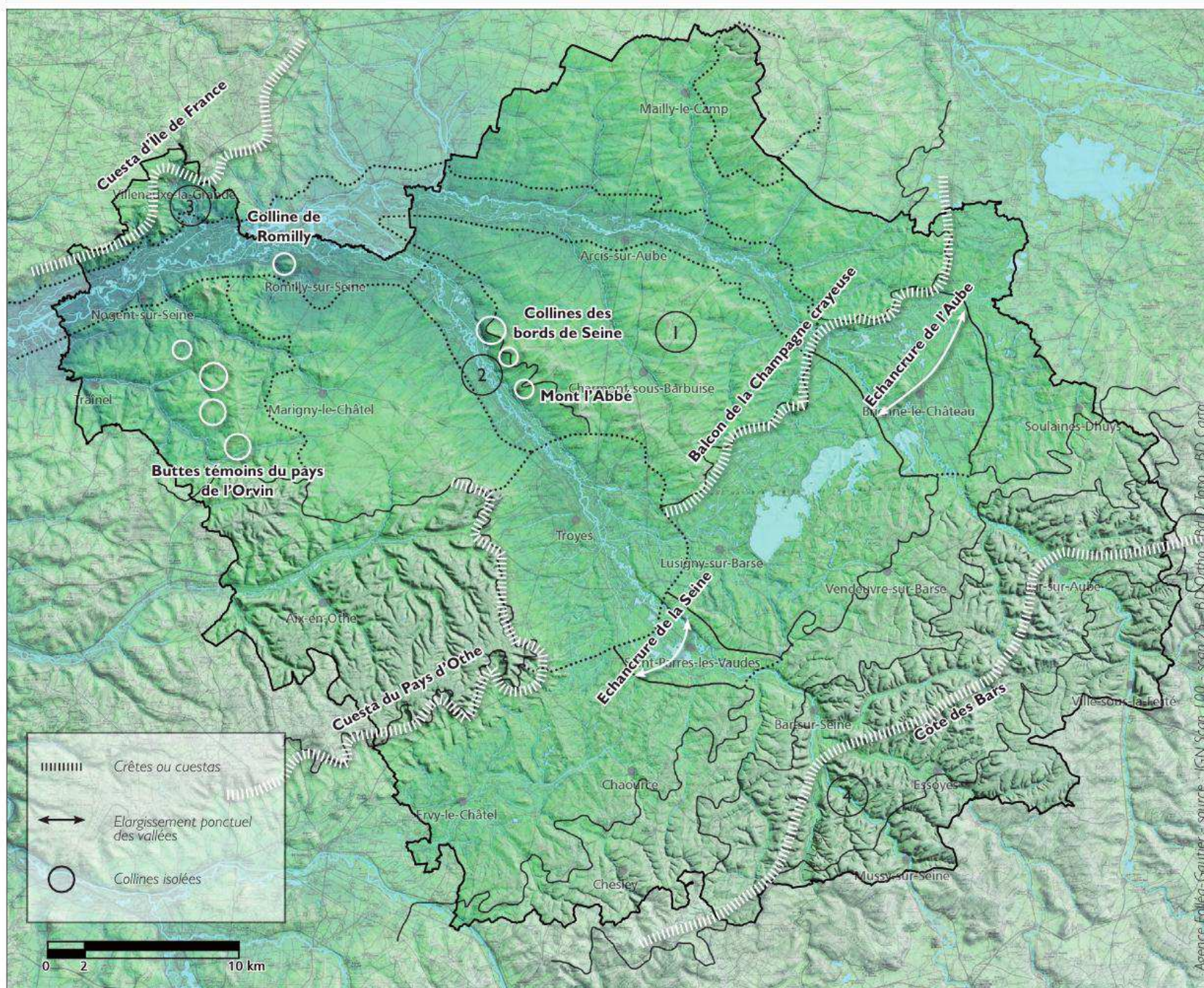




---

# 1 - LES FONDEMENTS DES PAYSAGES

## 1.1 - LES RELIEFS : ENTRE SOUPLES ONDULATIONS ET COLLINES NERVEUSES



Dans l'ensemble le relief du département est doux.

Il est formé en grande partie d'étendues plates et ondulées comme la Champagne humide, large dépression irriguée de nombreux cours d'eau, ou la Champagne crayeuse formée de petits plateaux s'apparentant à de vastes plaines ouvertes et légèrement bosselées. Les vallées de la Seine et de l'Aube y ont creusé des sillons peu profonds, avec des coteaux à peine formés et arrondis par la nature tendre de la roche.

Seul le coteau nord de la Bassée, la cuesta d'île de France, se présente comme un véritable coteau qui surplombe la vallée de la Seine. Ce relief particulier est dû à une alternance de couches dures et de couches tendres dans le sous-sol, formant un profil dissymétrique qui montre son côté le plus abrupte au sud-est. C'est également le cas de la cuesta du pays d'Othe, qui domine la champagne humide, ainsi que du petit balcon de la Champagne crayeuse.

Des collines, enfin, viennent animer le Barrois au sud-est et le pays d'Othe au sud-ouest.

Les cours d'eau ont laissé dans le calcaire une empreinte plus profonde pour former des coteaux festonnés et des vallées encaissées. Un bon nombre d'entre elles sont des vallées sèches, l'eau ayant disparu en profondeur à travers la roche poreuse.



1 - Grande plaine ondulée de Champagne crayeuse.



2 - Léger coteau de la Seine près de Droupt-saint-Basle.

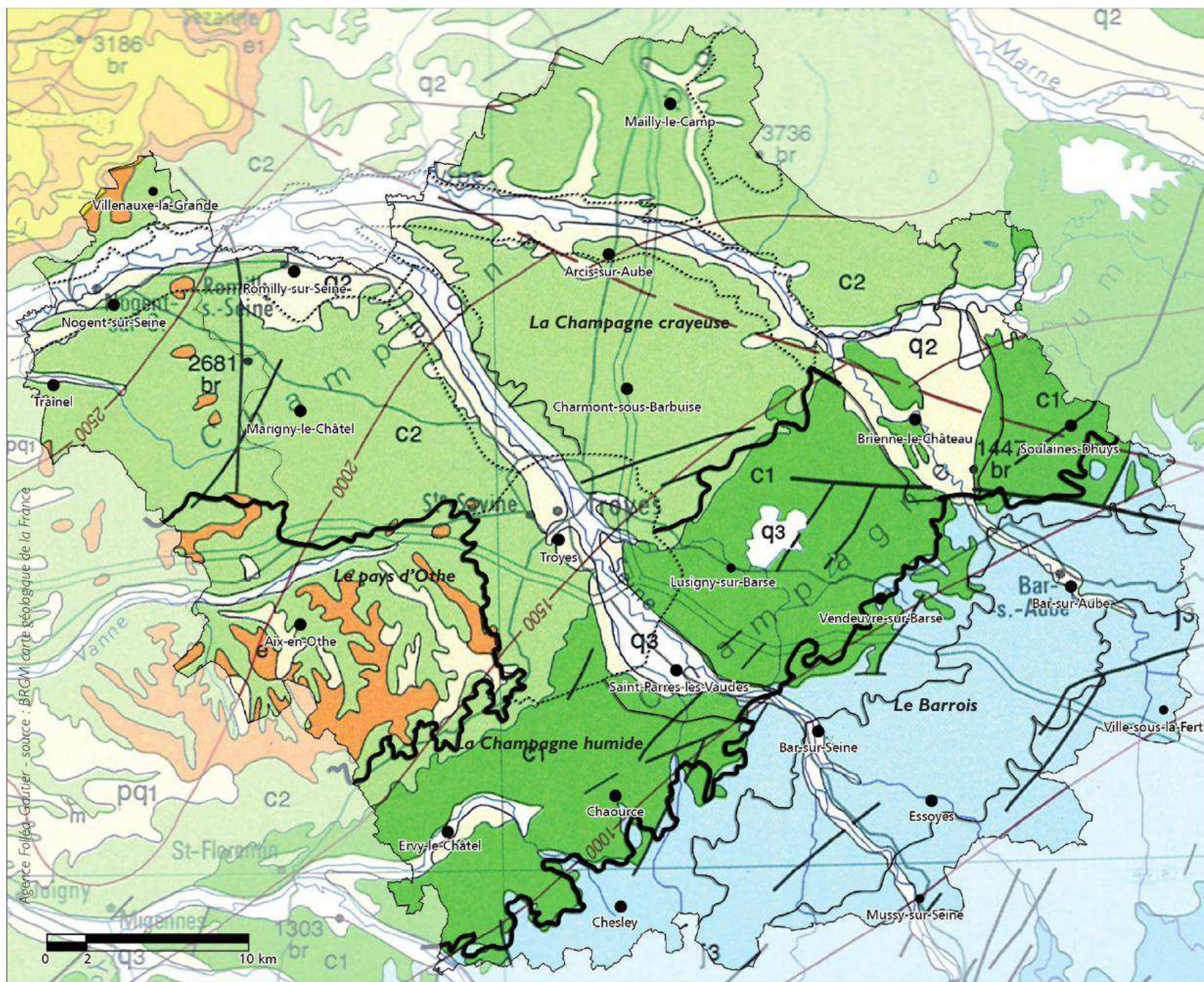


3 - Cuesta d'Île-de-France depuis Nogent-sur-Seine



4 - Collines et vallée à fond plat du Barrois, dans la vallée de la Seine.

## 1.2 - LA GÉOLOGIE : SOCLE DES VARIATIONS PAYSAGÈRES



La carte géologique fait ressortir clairement les limites des grandes unités de paysage :

- le Barrois,
- la Champagne humide
- la Champagne crayeuse
- Le Pays d'Othe



Limite d'unités



Limite de sous-unités visuellement franches



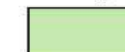
Limite de sous-unités visuellement douces



Alluvions récentes



Roche argilo-calcaire



Craie



Argiles sableuses

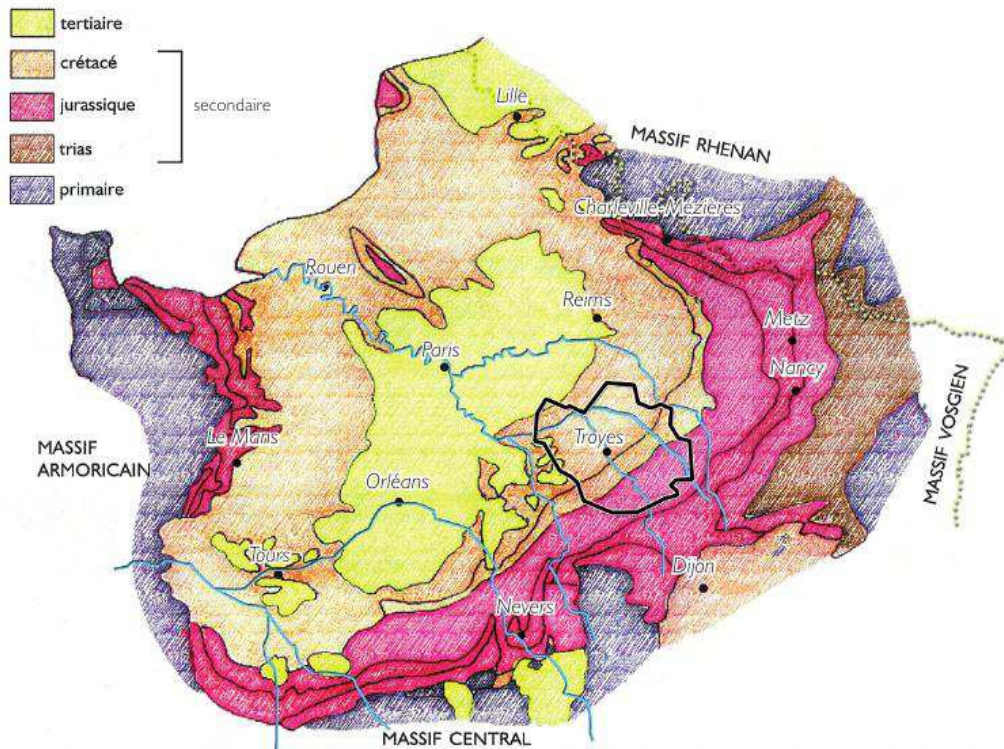


Marnes et calcaires durs

Crétacé

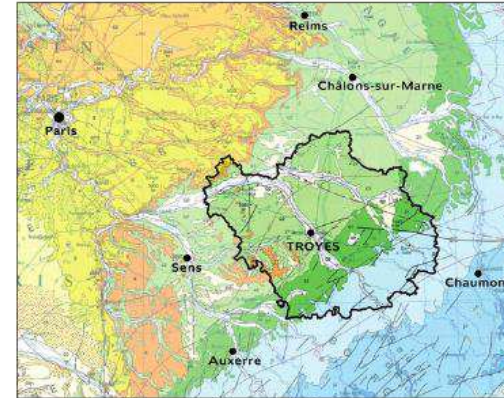
Jurassique

### 1.2.1 - L'Aube et le bassin parisien :



source : document extrait de «Atlas et politique de paysage pour le département des Ardennes», Agence Folléa-Gautier pour la DDE des Ardennes -2000

L'Aube s'inscrit entièrement dans les formations sédimentaires géologiques du Bassin Parisien. A la manière d'une pile d'assiettes, les formations les plus anciennes se situent en dessous et apparaissent à la périphérie, tandis que les plus jeunes se superposent en strates concentriques. Dans le département, les formations géologiques les plus anciennes sont des calcaires hérités du Jurassique, mais les plus répandues datent du crétacé, une longue période calme de sédimentation qui a duré 200 millions d'années. En limite ouest, ce sont les dépôts du tertiaire qui affleurent et préfigurent le plateau de Brie, lisible dans le département par la cuesta d'Île de France et les collines du Pays d'Othe.

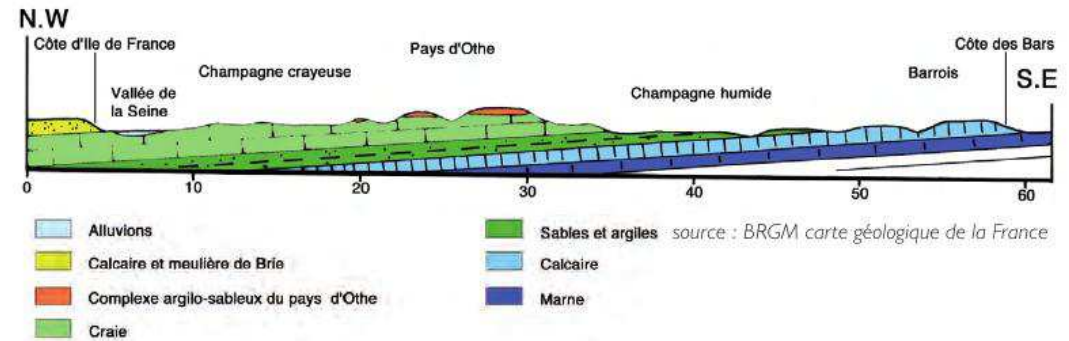


source : BRGM carte géologique de la France

De manière plus détaillée, la géologie du département se découpe en bandes parallèles obliques :

- des marnes et calcaires durs du jurassique dans le Barrois au sud-est
- un vaste plateau de craie du crétacé en Champagne crayeuse
- une dépression d'argiles sableuses à la limite entre les deux, formant la Champagne humide

Les collines argilo-calcaires du Pays d'Othe correspondent à un phénomène légèrement différent : les argiles et calcaires de surface ont été ravinés lentement par l'eau pour former des collines dominant l'ensemble du département. Les vallées, quant à elles, sont couvertes d'alluvions superficielles récentes et fertiles.



source : BRGM carte géologique de la France



Falaise de calcaire à Villemorien, dans le Barrois, mise à nu pour la construction. (calcaire du Jurassique)



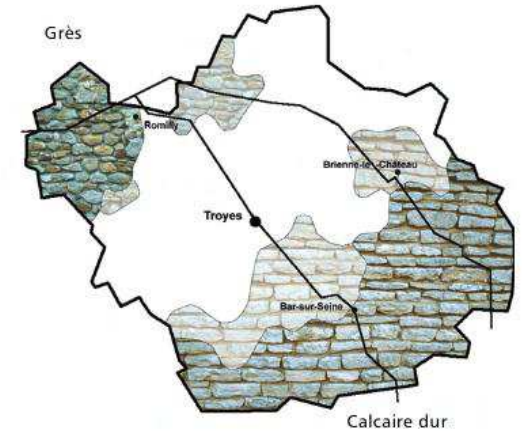
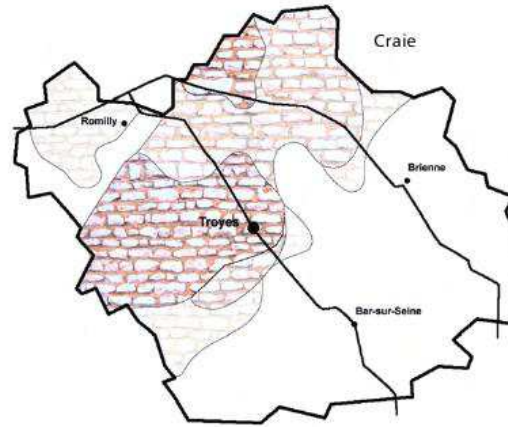
Coteau de la Seine à Liours, où la craie apparaît sous les labours, surmonté d'un affleurement rocheux non cultivé et occupé par une végétation spontanée. (calcaire du Crétacé)

### 1.2.2 - L'architecture : reflet du sous-sol

L'architecture est un indicateur précieux de la nature des sols et des sous-sols. La géologie influence à la fois l'implantation du bâti, les formes architecturales et les matériaux de construction.

Dans les territoires pourvus d'une roche dure, comme le Barrois, les constructions sont principalement en pierres de taille ou en moellons, tandis que les pays d'argile ont privilégié le torchis puis la brique. Le pan de bois, très répandu, est bien sûr plus fréquent en Champagne humide et est quasiment absent de la Champagne crayeuse.

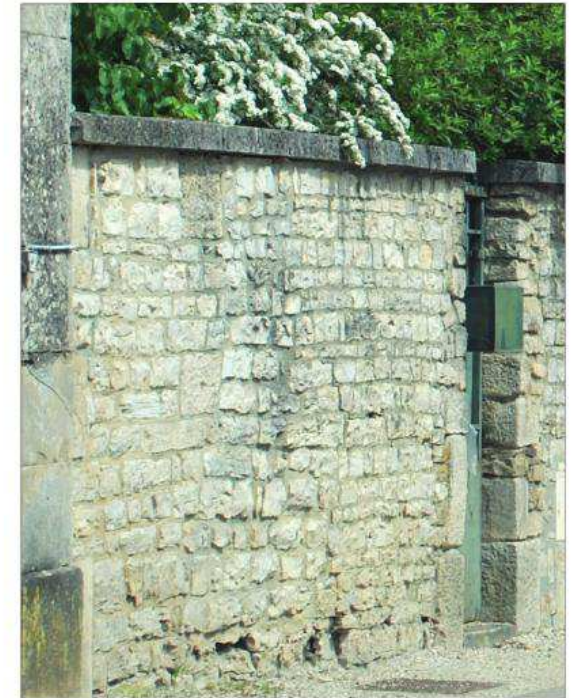
### Dans les pays de calcaire : usage de la pierre taillée ou en moellons.



source : Aube, APR 2001, ENSP

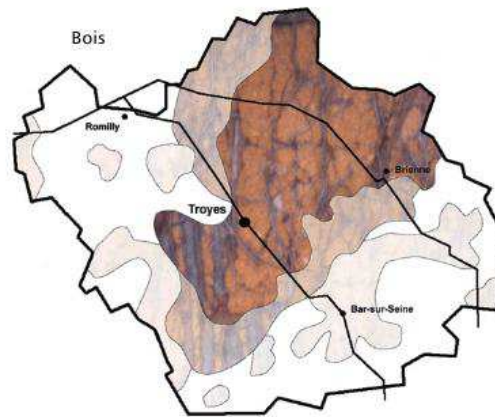
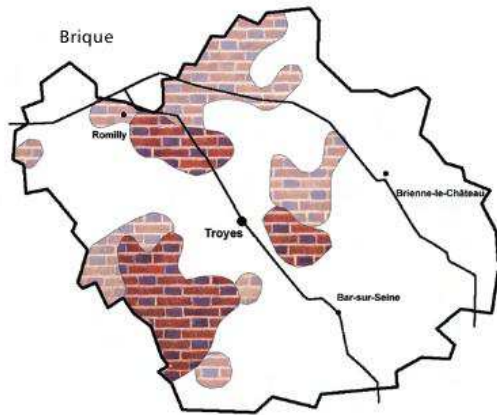


Craie dorée du pays d'Orvin, en Champagne crayeuse.



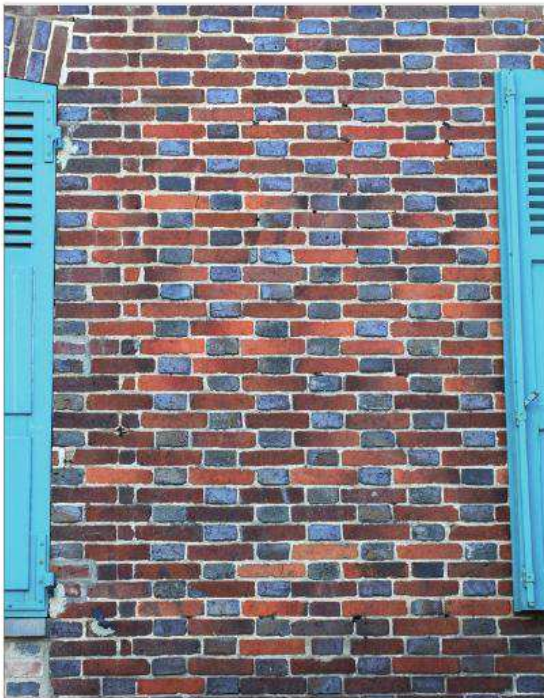
Calcaire dur et blanc du Barrois.

Dans les pays d'argiles : usage de la brique et du silex.



Le pays d'Othe, quant à lui, possède à la fois le calcaire et la craie en fond de vallée, et l'argile et le silex sur les sommets des collines, ce qui lui donne l'opportunité d'enrichir la palette des matériaux utilisés pour la construction de l'habitat.

source : Aube, APR 2001, ENSP



Brique des villages de fond de vallée dans le Pays d'Othe.

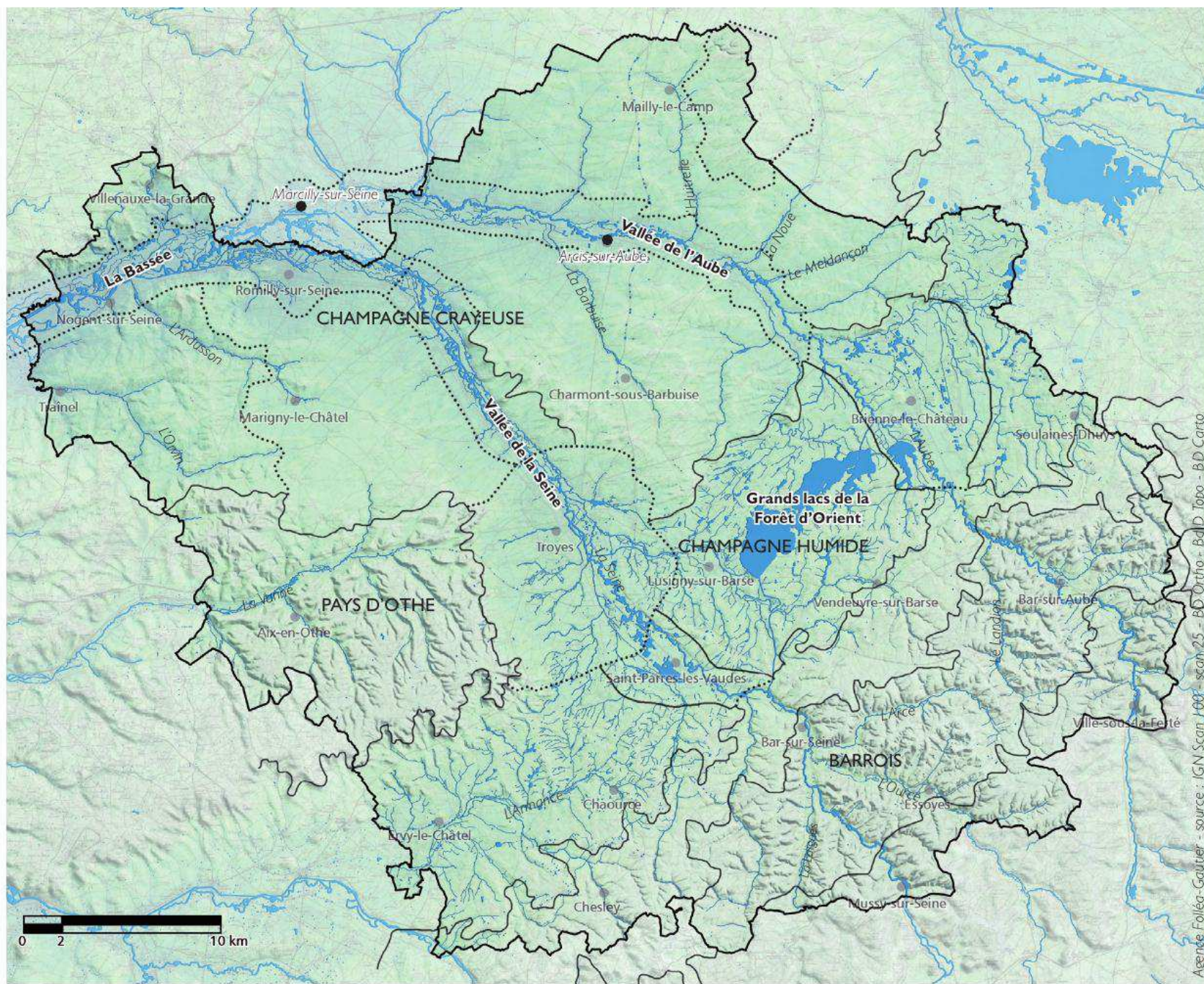


Pans de bois et remplissage de briques en Champagne humide dépourvue de roche de construction.



Mélange de moellons calcaires, de brique et de silex dans le pays d'Othe,

### 1.3 - LE RÉSEAU HYDRAULIQUE : DES CONTRASTES RADICAUX ENTRE LES TERRITOIRES



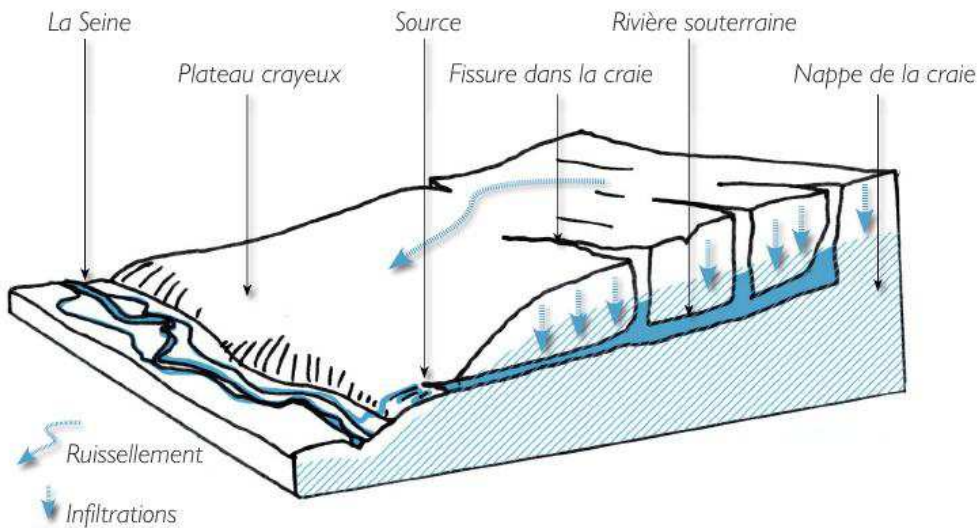
Tantôt visible, tantôt souterraine, l'eau, dans le département de l'Aube ne manque pas. Mais ses manifestations génèrent des paysages très distincts :

- La plaine crayeuse montre un aspect aride alors que l'eau reste cachée dans une vaste nappe d'eau souterraine (Champagne crayeuse)
- La large bande d'argiles de Champagne humide est parcourue d'une multitude de cours d'eau, d'étangs et de mares
- Les cours d'eau encaissés du pays d'Othe et du Barrois s'accompagnent de vallées sèches au relief nerveux
- Les vallées larges et peu marquées de la Seine et de l'Aube sont sillonnées d'un réseau hydraulique en tresses (principalement à l'aval du Barrois). Ces deux rivières peu profondes ne furent respectivement navigable qu'à partir de Marcilly pour la Seine et d'Arcis pour l'Aube, c'est à dire très à l'aval du département.



### 1.3.1 - L'eau et les sols crayeux : les phénomènes karstiques (schéma de principe) :

Le relief de l'Aube est essentiellement composé de roches calcaires qui forment un paysage karstique caractérisé par une érosion de surface mais aussi de nombreuses cavités souterraines issues de la dissolution du calcaire par l'eau. Il en résulte un important réseau hydraulique souterrain, invisible en surface, et qui surgit à l'occasion des nombreuses sources et résurgences qui maillent le territoire. Ce phénomène important, qui caractérise particulièrement la Champagne crayeuse et le pays d'Othe, engendre un paysage apparemment sec qui abrite un important réservoir d'eau souterraine.



### 1.3.2 - La grande culture, un facteur de pollution des eaux important dans ce contexte karstique :

En Champagne-Ardenne, la ressource en eau est constituée en majorité par des eaux souterraines. 88 % de la population est alimentée exclusivement à partir de sources ou de nappes phréatiques, proportion nettement plus élevée que la part nationale (un peu plus de la moitié). Dans l'Aube et la Marne, c'est l'ensemble de la population qui est approvisionnée par cette voie. Les eaux souterraines font l'objet de traitements moins complexes et moins coûteux que les eaux superficielles. La nature chimique du réservoir crayeux confère à la nappe de la craie une qualité naturelle qui la rend apte sans correction, aux usages les plus exigeants, notamment l'alimentation en eau potable. La faible vitesse de circulation de la nappe a pour corollaire une évolution lente, mais durable, de la qualité de l'eau. Cependant, dans les secteurs où la craie est fracturée de façon importante, l'écoulement des eaux peut être très rapide et sa qualité peut varier de façon importante dans le temps. Notamment quand l'eau est soumise à des pollutions croissantes, en grande partie dues à l'usage d'intrants (nitrates et pesticides) pour l'agriculture intensive.

(source Agreste Champagne-Ardenne n° 5 - Juin 2007)



Paysage du plateau crayeux à l'aspect desséché accentué par la blancheur de la craie sous-jacente.

### 1.3.3 - Les grands lacs de Champagne humide : une infrastructure hydraulique aux fonctions écologiques, touristiques et paysagères majeures.

Vastes de 5000 hectares, ces plans d'eau artificiels furent construits pour réguler le cours de la Seine. Ils ont pour fonction initiale de protéger Troyes et Paris des crues et d'approvisionner les parisiens en eau potable. Le Lac d'Orient, tout d'abord, fût créé en 1966, puis les lacs d'Amance et du Temple lui succédèrent en 1990. Pour leur construction, plusieurs milliers d'hectares de forêt ont été engloutis. Et pourtant, ces trois lacs représentent aujourd'hui l'un des atouts majeurs de l'Aube : leur aménagement soigné, alliant berges renaturées, sites d'accueil du public et espaces de découverte des milieux naturels, offre une variété importante de paysages et d'ambiances.

Leur fonctionnement simple est également un facteur de diversité écologique important : en hiver, l'excès d'eau de la Seine et de l'Aube est détourné par un canal d'arrivée vers les lacs, qui la stockent jusqu'en été afin de compenser les périodes de basses eaux. La vidange progressive de juillet à octobre et le remplissage qui s'ensuit entraînent une variation considérable des paysages et des milieux, formant d'immenses vasières qui se couvrent d'une végétation spécifique à la belle saison.



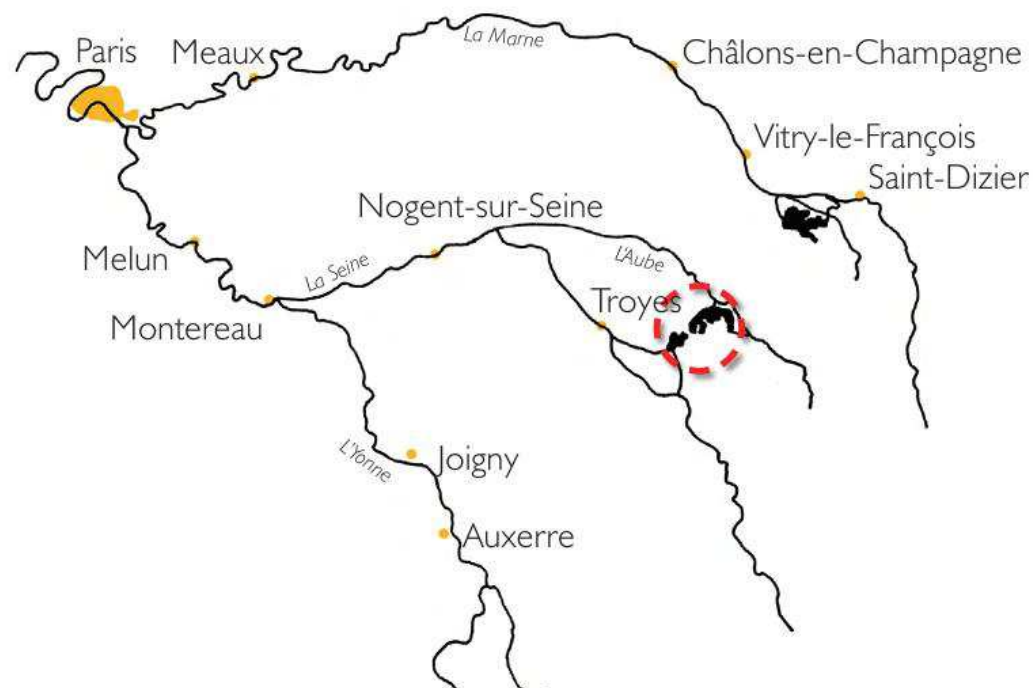
Vue aérienne du lac du temple et de la digue de retenue.



Vue aérienne du lac d'orient durant la vidange décennale.  
Source : [www.aube-nature.com](http://www.aube-nature.com) 2008 Cédric Girard



Lac du Temple, en période de hautes eaux (juin). La reconquête naturelle des berges (roselières et saulaies) donne un paysage de qualité autour de cet étang. Au premier plan, une plage de sable donne accès à la baignade (Dienville)



Les grands lacs du département de l'Aube, au coeur du système de gestion des crues de la Seine.



Ambiance lacustre durant la saison de hautes eaux.



Ambiance lacustre durant la saison de basses eaux.



Activités touristiques liées à l'eau, sur les plages artificielles.



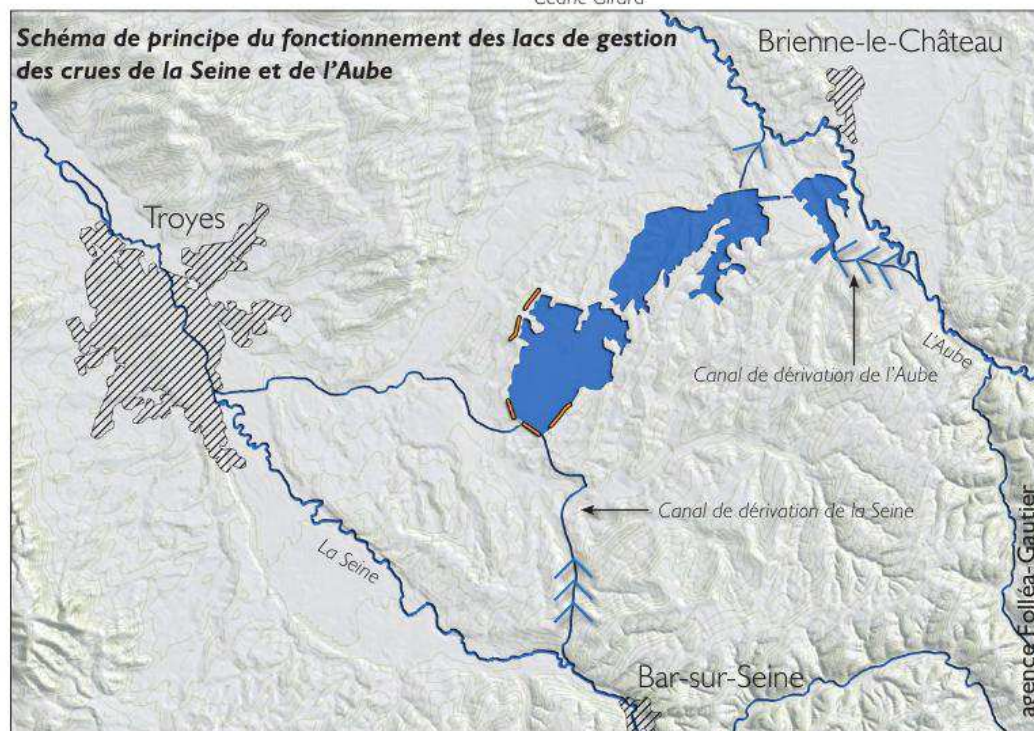
Vue aérienne du port. Source : www.aube-nature.com 2008 Cédric Girard



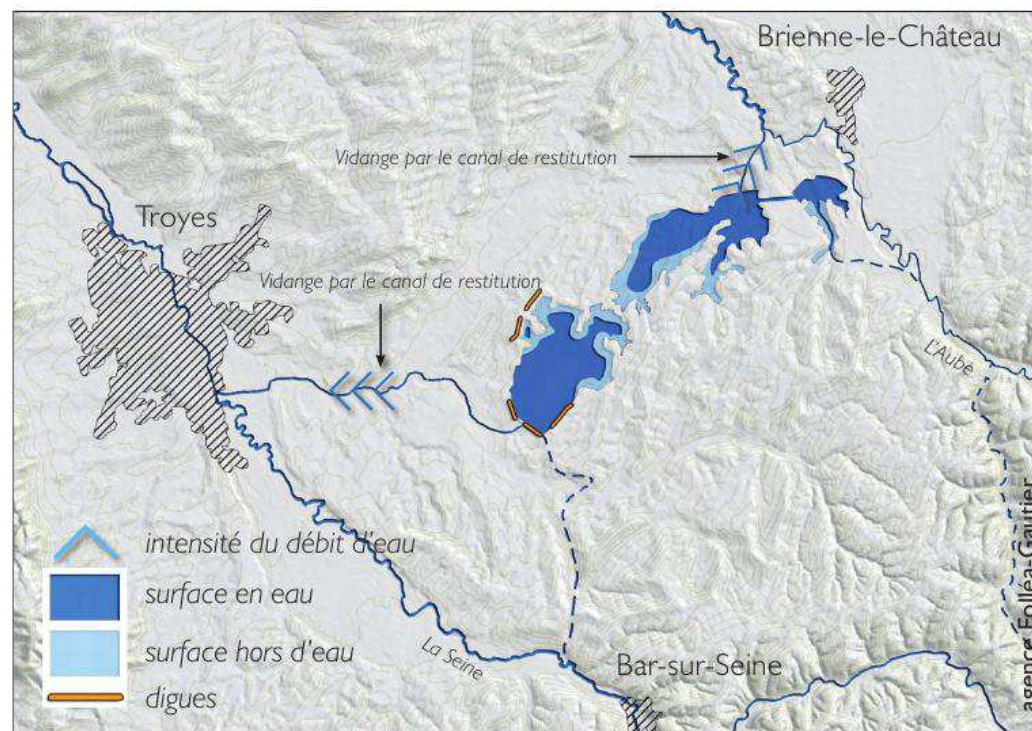
Richesse faunistique, ici durant la période de basses eaux.



Saulaie après la baisse des eaux, sur les berges.

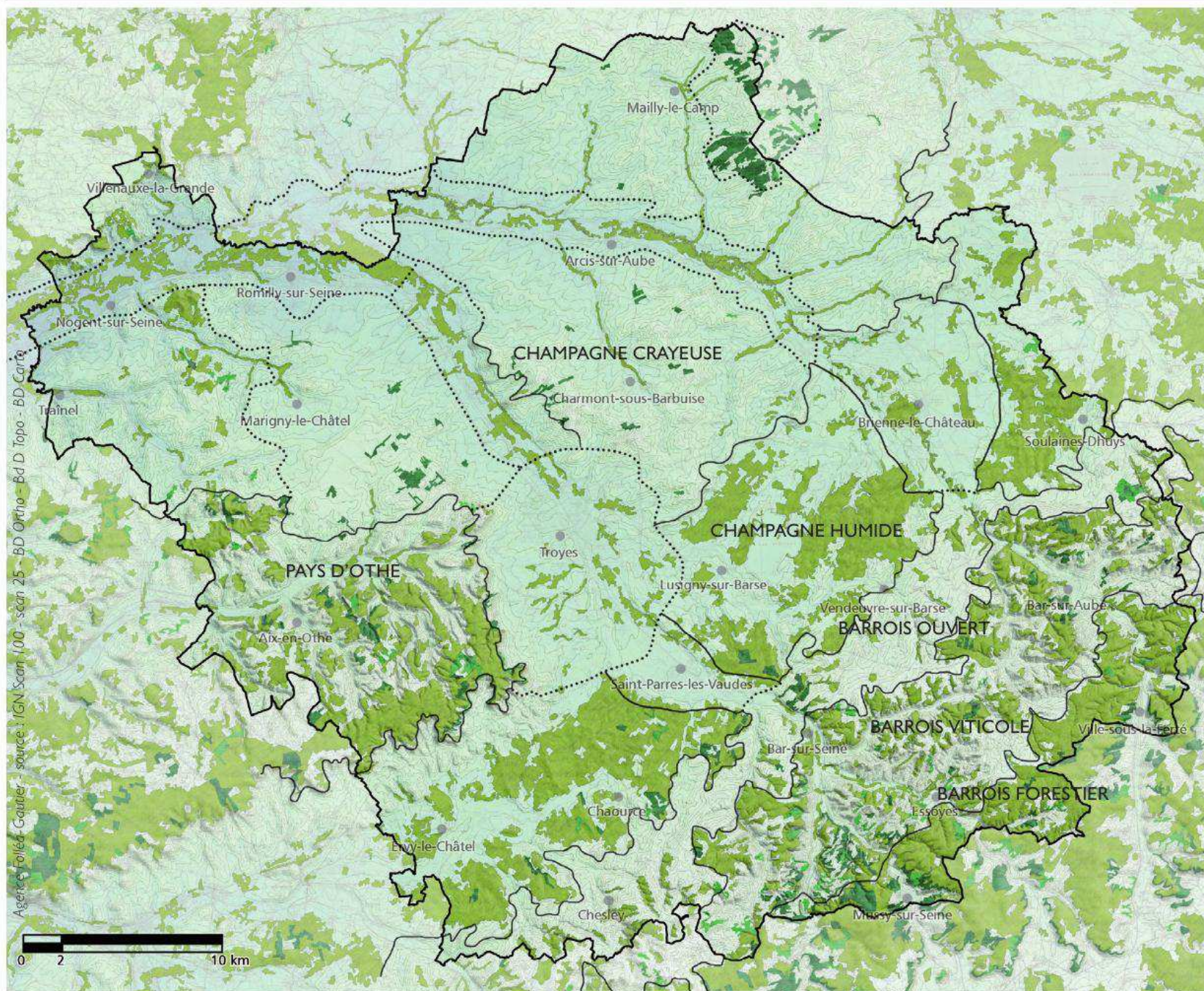


Période de hautes eaux de novembre à juin.



Période de basses eaux de juillet à octobre

## 1.4 - LES BOISEMENTS : UNE OCCUPATION IMPORTANTE MAIS TRÈS INÉGALEMENT RÉPARTIE

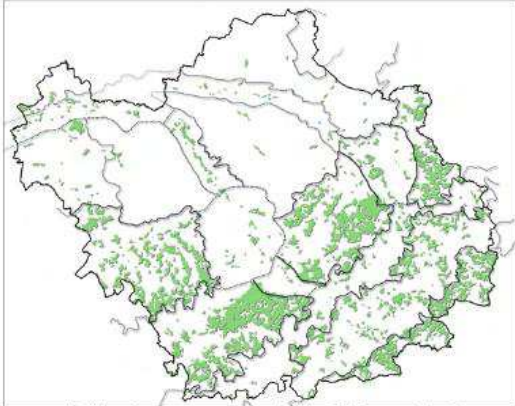


La forêt occupe près d'un quart de la surface départementale. Pourtant, certaines régions sont presque exemptes d'arbres (moins de 5% en Champagne crayeuse), tandis que d'autres en sont couvertes à plus de 30% (Champagne humide). Cette répartition est essentiellement due à la nature des sols et à leurs usages :

- Les plaines consacrées à l'agriculture intensive tolèrent peu la présence de l'arbre qui est considéré comme concurrent. C'est le cas dans la Champagne crayeuse, le Barrois ouvert et la vallée de la Seine à Troyes.
- Les Vallées de la Seine et de l'Aube accueillent de nombreux boisements (peupleraies) dans les fonds alluviaux et plus particulièrement à l'aval de Troyes et de Brienne-le-Château.
- Les sols lourds de Champagne Humide, difficilement valorisables par la culture, sont eux largement couverts de bois, au creux desquels se dispersent des clairières bien adaptées à l'élevage.
- Les sommets de collines sont également destinés à accueillir les boisements, libérant ainsi les pentes douces pour l'agriculture, comme c'est le cas dans le Barrois viticole et forestier ou dans le pays d'Othe.

#### 1.4.1 - Répartition des différents types de peuplements sur l'ensemble du département :

##### Boisements essentiellement constitués de chênes en taillis sous futaies ou futaies :



Agence Folléa-Gautier - source : IGN BD Topo - BD Carto

Ces boisements se rencontrent majoritairement sur les sols à dominante argileuse, riches et profonds, comme ceux de Champagne Humide et du Pays d'Othe. Ils occupent également la Côte des Bars et le fond de vallée de la Seine. Ce mode de conduite forestière est largement dominant dans le département et offre des paysages boisés de grande qualité.



Lisière irrégulière d'un boisement privé de feuillus dans le Barrois forestier

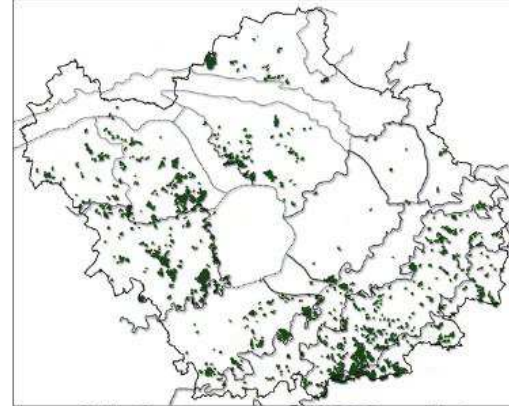


Bois épais en ripisylve, dans le pays d'Othe.



Boisements de feuillus en Champagne humide.

##### Boisements essentiellement constitués de pins, de douglas et d'épicéas :



Agence Folléa-Gautier - source : IGN BD Topo - BD Carto

Ces boisements se rencontrent majoritairement en Champagne Crayeuse, où le pin fût massivement planté au 18ème et au 19ème siècles, puis en grande partie coupé au 20ème siècle. Les petits bosquets résiduels de cette époque, s'accompagnent de feuillus spontanés qui trouvent ici les derniers espaces non cultivés de la plaine agricole. Le mélange de feuillus et de conifères confère à ces bouquets d'arbres un caractère jardiné, très intéressant au sein des vastes paysages champenois.

Ils sont également nombreux sur les coteaux du Barrois viticole. Ce sont en fait des reboisements voués à l'exploitation forestière de la seconde moitié du 20ème siècle, parfois accompagnés d'épicéas et de Douglas. Ils sont installés en sommet de pente, largement concurrencés par le vignoble de champagne qui gagne du terrain en fonction des zonages AOC. L'aspect très sombre et régulier de ces plantations donne un paysage assez froid et austère aux vallées.

L'épicéa et le Douglas sont principalement installés sur les coteaux du Pays d'Othe, sans réel rapport avec les ambiances champêtres et verdoyantes de ce territoire. Destinés à la production forestière pure, ils assombrissent et uniformisent considérablement les paysages des coteaux qu'ils occupent.

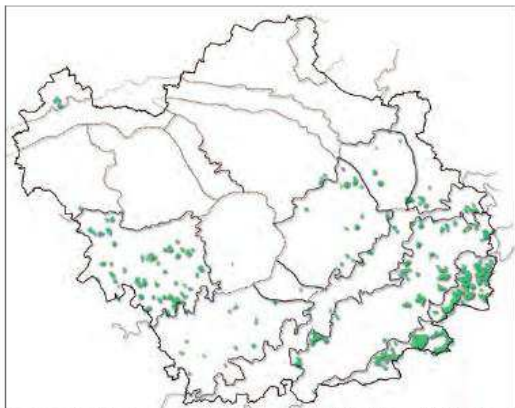


Boisement de conifères en sommet de coteau, Barrois.



Boisements mixtes de pins et de feuillus, en Champagne crayeuse.

**Boisements essentiellement constitués de hêtres :**



Agence Folléa-Gautier - source : IGN BD Topo - BD Carto

Ces boisements se rencontrent majoritairement sur les sols calcaires du Barrois forestier, c'est à dire sur les sommets de la Côte des Bars, en alternance avec le Chêne.



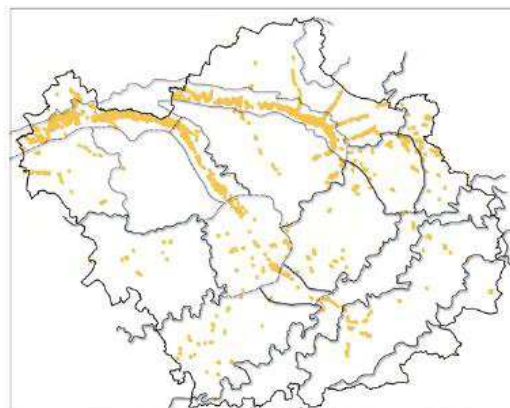
Peuplement de hêtres sur les collines du Pays d'Othe : les boisements coiffent les reliefs.

Ils sont également ponctuellement présents dans le pays d'Othe, sur le sommet des collines. Ces forêts « cathédrales » s'associent à la grande qualité des forêts feuillues du département.



Peuplement de hêtres dans le Barrois forestier : l'ensemble du coteau est couvert de bois qui dessinent l'horizon de la vallée de l'Aube amont.

**Les peupleraies :**



Agence Folléa-Gautier - source : IGN BD Topo - BD Carto

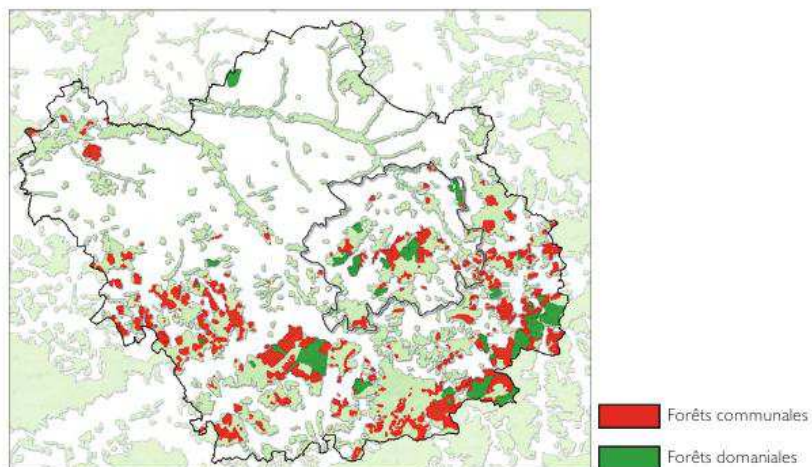
Ces plantations sont très fréquentes dans les vallées. Elles occupent souvent d'anciennes prairies humides aujourd'hui délaissées. Leur présence massive à l'aval de Troyes et de Brienne-le-Château tend à fermer le paysage des vallées et à simplifier la diversité écologique par leur mode de gestion mono spécifique.



Les sous-bois de peupleraies sont souvent pauvres : la végétation spontanée est supprimée pour éviter toute concurrence avec la plantation.



Peupleraies à deux stades de croissance et d'exploitation différentes : à gauche, peupleraie mûre, à droite, jeune replantation.



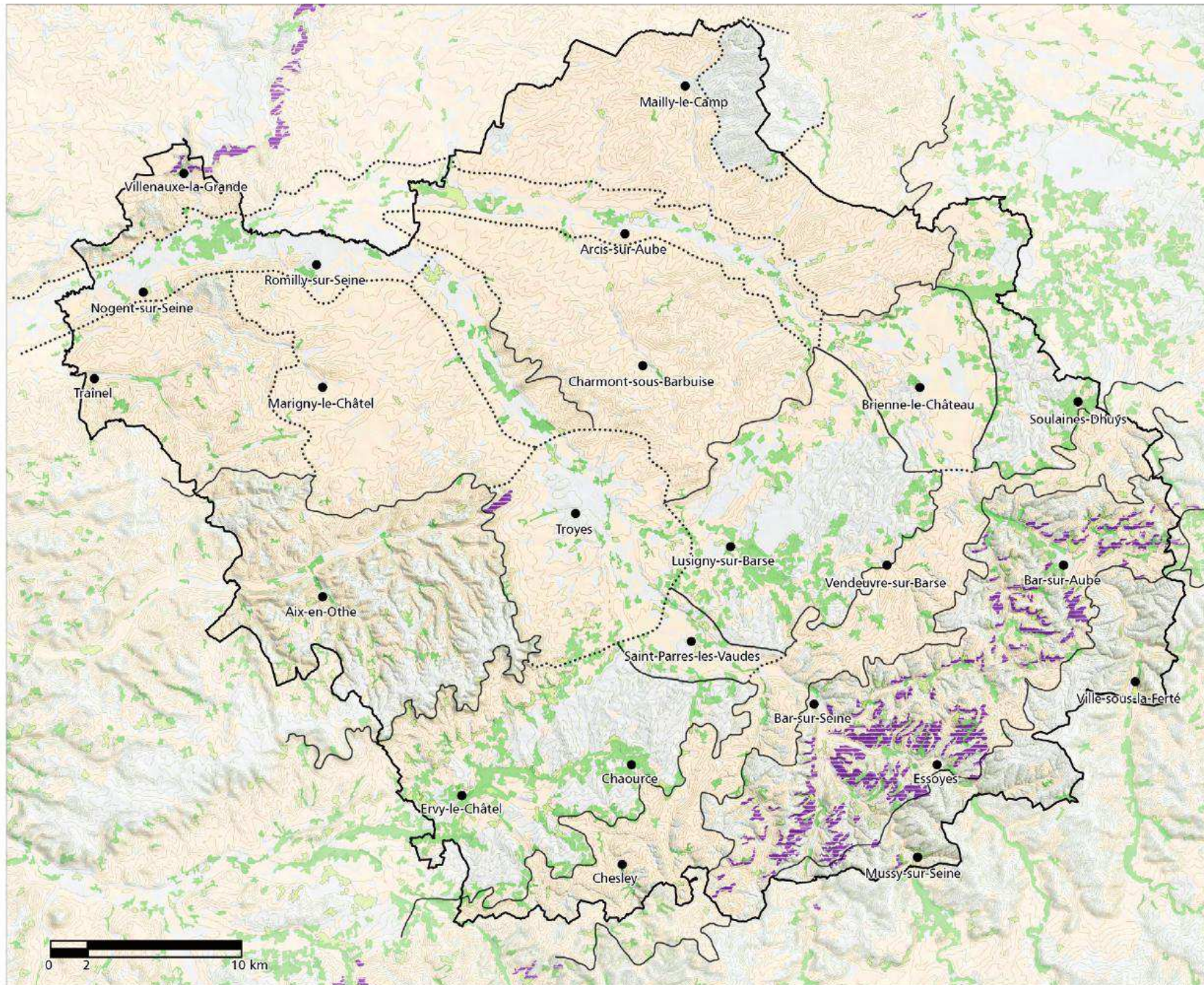
Le statut des forêt est un indicateur de leur degré de vulnérabilité ou de protection. Les forêts domaniales, ici en vert, possèdent un statut public qui leur confère une bonne protection : leurs limites sont durables face à l'agriculture, l'urbanisation ou l'industrie. Elles sont généralement bien valorisées et considérées comme un patrimoine naturel remarquable praticable par tous.

Dans l'Aube, ces forêts sont principalement localisées dans le Barrois forestier et en Champagne humide. Si leur proportion est assez faible, elle est cependant contrebalancée par deux éléments importants :

- la grande proportion de forêts communales (en rouge) : elles sont protégées par le Régime forestier qui leur impose un gestionnaire public et une gestion durable. De cette gestion dépend fortement leur intérêt écologique, touristique et paysager. Elles constituent un patrimoine communal important, qui est généralement stable dans la durée et accessible au public.
- la présence du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (périmètre pointillé) : s'il ne protège pas directement la forêt, il impose un plan de gestion général du territoire dans lequel elle est incluse. Par ailleurs, l'image de marque qu'elle véhicule, sa richesse écologique et son fort potentiel touristique en font un patrimoine remarquable dont le parc est à la fois tributaire et garant.

La part restante de boisements est essentiellement privée. Elles est généralement liée aux coteaux enrichés des vallées ou aux petits bois dispersés de Champagne humide. Dans le fond des vallées de la Seine et de l'Aube, la populiculture ne constitue pas un boisement durable puisque les cycles de gestion de ces peuplements sont courts (une quinzaine d'années environs). Cependant, son renouvellement est constant, ce qui en fait une composante omniprésente du fond de vallée.

## 1.5 - L'AGRICULTURE : DES SPÉCIALISATIONS TRÈS FORTES



L'agriculture est largement dominée par la grande culture céréalière. Dans les vallées se niche un bocage résiduel qui cohabite aujourd'hui avec les céréales.

Deux paysages se démarquent, fortement spécialisés : la Champagne humide et ses très nombreuses prairies ; le Barrois et ses coteaux viticoles.

La céréaliculture donne naissance aux cathédrales monumentales de l'espace agricole : les silos.





**1.5.1 - Omniprésence de la grande culture céréalière.**



Champagne crayeuse (Dosches)



Pays d'Othe (Aix-en-Othe)



Plaine de Troyes (Verrières)

**1.5.2 - Présence localisée d'une agriculture spécialisée**



Champagne humide - les pré-vergers (Cussangy)

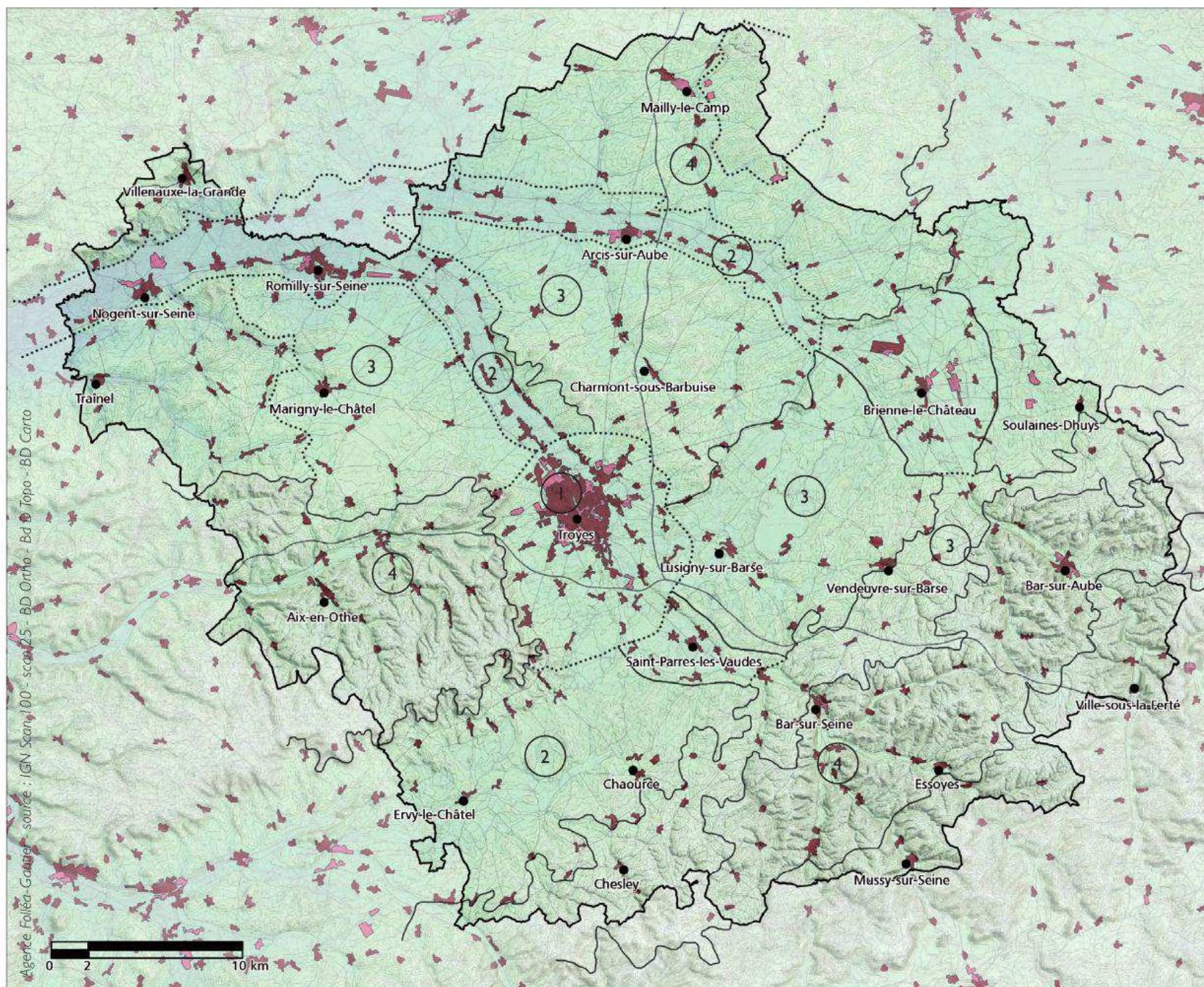


Barrois - la vigne (Celles-sur-Ource)



Vallée de la Seine - les prairies de fauche (Châtres)

## 1.6 - L'URBANISATION : UNE ORGANISATION INTIMEMENT LIÉE AU RELIEF ET À L'EAU



Les différents types d'implantations urbaines permettent également de conforter le découpage du territoire en unités de paysage :

1 - Troyes et son agglomération en position centrale

2 - L'urbanisme linéaire en chapelet dans les villages des vallées de la Seine et de l'Aube ou en Champagne humide

3 - Des villages ruraux à la croisée des routes dans la plaine de Champagne crayeuse et dans le Barrois ouvert, ainsi qu'en Champagne des étangs sous une forme légèrement différente qui rappelle l'urbanisme linéaire.

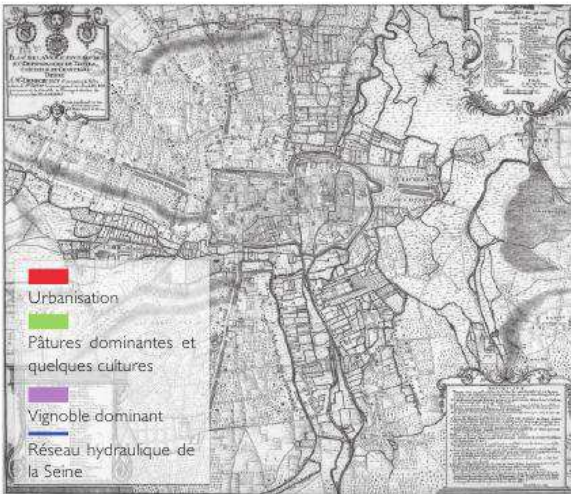
4 - Des villages de fond de vallée dans le Barrois viticole, le Pays d'Othe ou les petites vallées de Champagne crayeuse.

### 1.6.1 - Troyes, une ville qui se déploie sur la plaine cultivée et dans les zones inondables



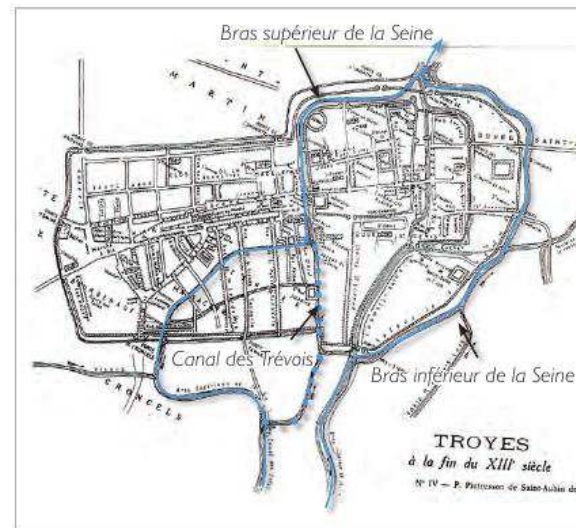
Unique agglomération du département, Troyes concentre une histoire architecturale et urbaine remarquable. Marquée par un important patrimoine, sa création remonte à l'époque gallo-romaine. Son implantation d'origine s'est faite à 2 ou 3 kilomètres de la Seine. Cette situation stratégique, proche de l'eau tout en gardant ses distances avec elle, permit de créer un urbanisme de qualité, cerné par des douves défensives, encore présentes aujourd'hui. Plusieurs canaux traversent donc la ville, comme le canal de la Moline, le canal de la Planche Clément ou le canal des Trévois.

Carte ancienne représentant Troyes dans la plaine agricole, positionné en bord de Seine et entouré de pâtures dans la zone humide et de cultures et vignobles au-delà. (Plan de la ville, faubourgs et dépendances de Troyes capitale de Champagne, par Parizot de Nismes, 1697).



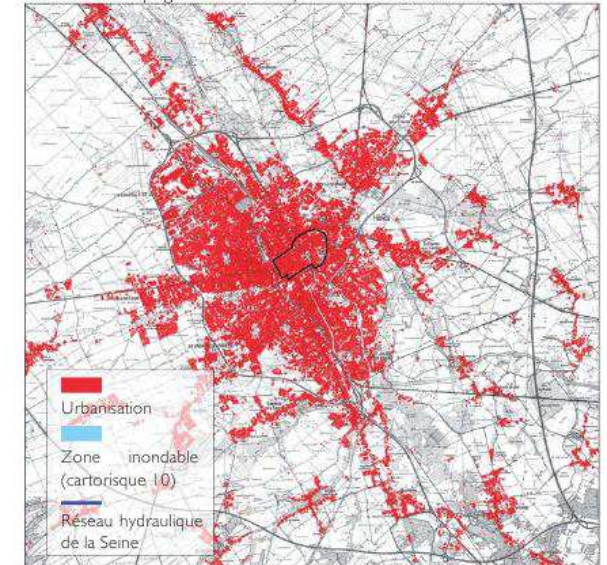
Le canal de la Haute-Seine, quant à lui, date du 19ème siècle, créé par Napoléon 1er en 1806 et livré à la navigation en 1846. Il traverse la ville en séparant la tête du corps du «bouchon de champagne» que forme le centre

Carte ancienne de Troyes datant du 13ème siècle mettant en évidence la forme caractéristique du centre historique longé par le bras inférieur de la Seine à l'est et traversé par le bras supérieur. Au centre une dérivation des eaux du fleuve par le canal des Trévois forme le futur canal de la Haute-Seine, créée au 18ème siècle.



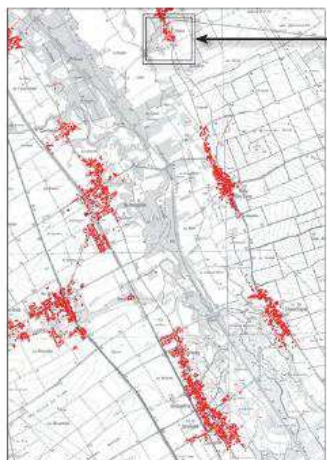
Malgré une menace permanente de crue de la Seine, l'urbanisation s'est ensuite progressivement développée dans la plaine humide et sur les berges, pour occuper aujourd'hui une grande partie de la vallée. Depuis la création du lac réservoir d'Orient en 1966, la crainte des inondations a largement diminué, ce qui ne fait qu'accroître la tentation de construire dans la zone inondable. Vers le nord-ouest, la ville qui s'étend, grignote peu à peu la plaine cultivée, et exerce une aire d'influence qui va au-delà de la rocade.

Troyes au 21ème siècle, formant une agglomération urbaine importante qui englobe l'ancienne enceinte du 18ème siècle et occupe presque toutes les berges de la Seine. Seul un tronçon tout à fait à l'est de la vallée s'accompagne encore d'espaces humides non urbanisés.



### 1.6.2 - Les villages-rues des Vallées de la Seine et de l'Aube :

Appuyés sur les petits coteaux arrondis de la Seine et de l'Aube, les villages se succèdent sans jamais se rejoindre. Ils s'étirent en une succession de belles bâtisses, implantées perpendiculairement à la route, toujours agrémentées de cours et de jardins. La densité du bâti est relativement importante : le regard filtre rarement à travers l'urbanisation. Le village offre un front bâti architecturé donnant sur la rue et tournant le dos aux grandes cultures de la plaine. De cette manière, les habitations se protègent des vents qui balaient les cultures. Elles s'ourlent également de jardins en limite de village, donnant un aspect « douillet » et frais à la silhouette construite, souvent visible de loin.



Carte des villages en chapelet de la vallée de la Seine. (Scan 25 2007)



Traversée du village de Droupt-Saint-Basle.



Exemple d'urbanisme linéaire dans la vallée de la Seine, constituant un tissu villageois reserré (Villacerf centre).



Belle ceinture végétale du village de Vanne, aux portes de Troyes.

### 1.6.3 - Les villages-rues en Champagne Humide :

En Champagne humide, et plus particulièrement dans le Pays d'Armance, se retrouve une forme d'urbanisme linéaire plus aéré et ouvert sur la campagne environnante, bien que très proche des caractéristiques de celles des vallées de l'Aube et de la Seine : habitat perpendiculaire à la route, aspect jardiné et soigné des bas-côtés, débordement de la végétation des jardins sur l'espace public, grande qualité architecturale...

Le contexte agricole très différent permet une plus grande transparence des villages : des prairies entourent chaque bâtisse, ainsi que des vergers et des haies champêtres, quelques bois et bosquets.



Carte postale ancienne montrant le centre de Bemon, dans le Pays d'Armance. Rue de la Fontaine, début du 20ème siècle. (source : archives départementales de l'Aube).



Exemple d'urbanisme linéaire en Champagne humide, aérée et parsemée de vergers et de pâtures (Vanlay, les Randées).



Villages-rues de Champagne humide, où la végétation et l'agriculture font partie intégrante de la forme urbaine.



#### 1.6.4 - Des villages ruraux à la croisée des routes :

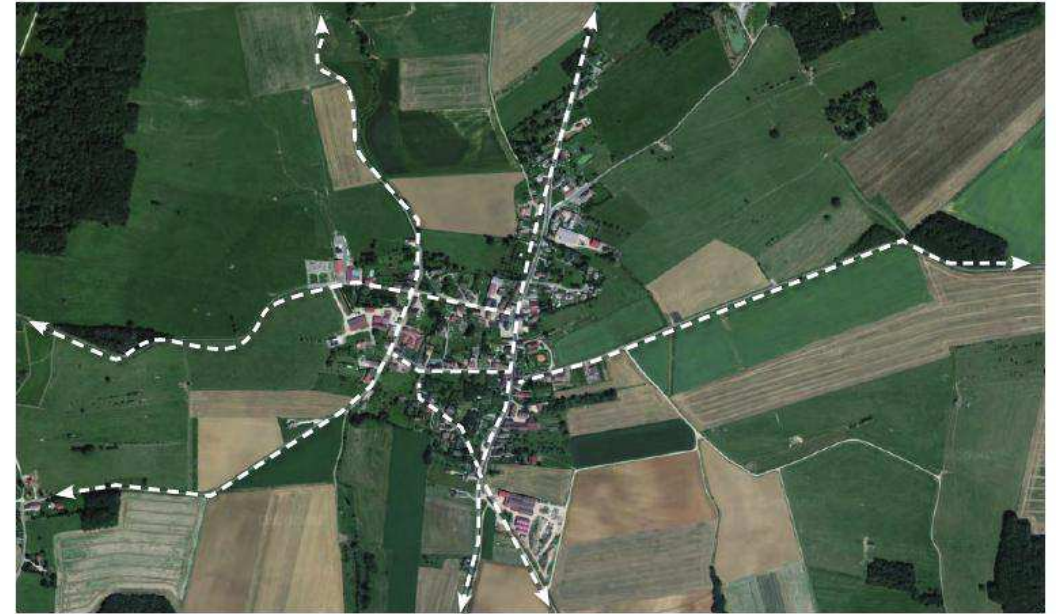
Positionnés stratégiquement à des carrefours, les villages de la plaine de Champagne crayeuse s'organisent de manière groupée, toujours bien isolés les uns des autres.

D'autres secteurs présentent les mêmes caractéristiques, comme le Barrois ouvert, avec des villages de petite taille.



Village de carrefours en Champagne crayeuse : Chapelle-Vallon est un exemple caractéristique de ces villages qui se développent à la croisée des chemins.

En Champagne des étangs, l'urbanisme est légèrement différent : à mi-chemin entre urbanisme linéaire et villages de carrefours, le bâti s'organise le long des routes en réseaux denses sur plusieurs épaisseurs, parfois en étoile. Cette disposition particulière permet à des espaces ouverts importants de cohabiter avec le bâti.



La Champagne des étangs présentent une organisation qui prend à la fois l'apparence du village-rue et du village de carrefour : les villages s'allongent et s'étoffent à la fois (Amance).



Exemple de villages se développant à la croisée des chemins : Maison-lès-Soulaines et Prunay-Belleville, dans le Barrois ouvert et dans le Pays d'Orvin.



Exemple de villages présentant à la fois les caractéristiques du village-rue et du village de carrefour : Géraudot et la Ville-neuve-au-Chêne en Champagne des étangs.

### 1.6.5 - Des villages qui s'implantent dans les fonds de vallées :

La Champagne crayeuse, mais aussi le pays d'Othe ou le Barrois montrent des similitudes dans l'implantation des villages. Installés auprès de l'eau, ils s'échelonnent à bonne distance les uns des autres, d'amont en aval, au fil des vallées. Dans chacun de ces cas, la rareté de l'eau est un facteur majeur qui justifie cette situation particulière. Ces trois territoires sont sujets à des phénomènes karstiques : l'eau est facilement absorbée à travers la craie et le calcaire, façonnant de nombreuses vallées sèches (cf. Le réseau hydraulique : des contrastes radicaux entre les territoires).

Dans le pays d'Othe et le Barrois, le relief de collines, plus nerveux, conditionne également ce positionnement : les coteaux, plus prononcés ici qu'ailleurs dans le département, permettent de mettre en culture des productions spécifiques. C'est le cas du Barrois viticole qui consacre la quasi-totalité de ses pentes au vignoble champenois.



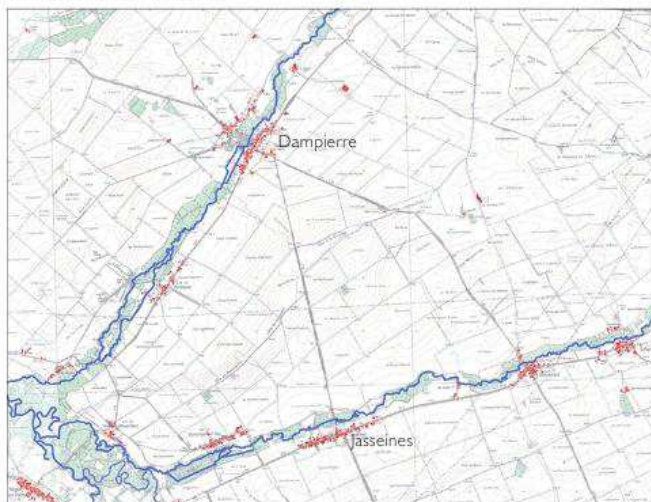
Silhouette bâtie du village de Marcilly-le-Hayer se détachant dans la végétation de la vallée de l'Orvin.



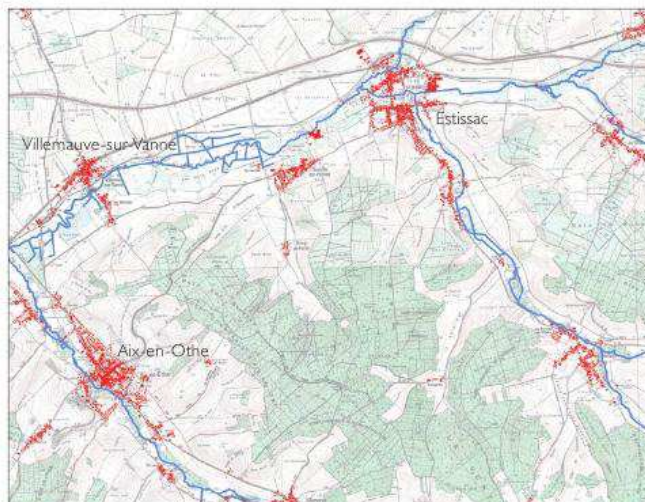
Village de fond de vallée dans le pays d'Othe (Aix-en-Othe).



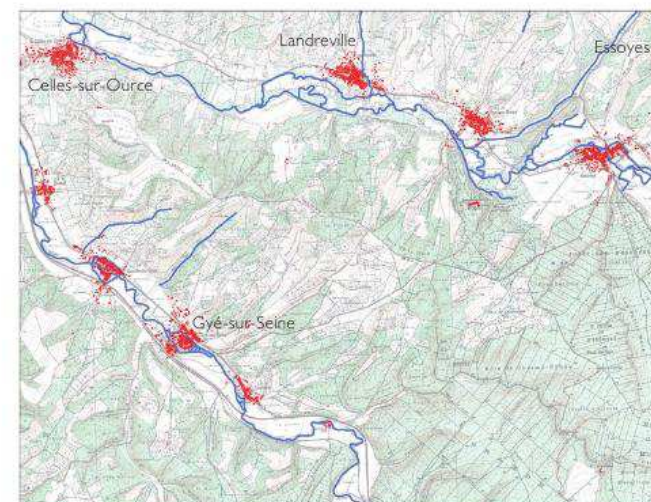
Vue sur Celles-sur-Ource depuis les coteaux viticoles.



Carte des vallées de la Noue et du Meldançon, en Champagne crayeuse. (Scan 25 2007)



Carte des vallées de la Vanne, de la Noste et de l'Ancre, dans le Pays d'Othe. (Scan 25 2007)



Carte des vallées de la Seine et de l'Ource dans le Barrois viticole. (Scan 25 2007)

# 1.7 - L'ARCHITECTURE ET LES FORMES URBAINES : UNE RELATION SUBTILE ENTRE ESPACE PUBLIC ET ESPACE PRIVÉ

## 1.7.1 - Une structure bâtie récurrente

Organisée perpendiculairement à la route et offrant un pignon en façade sur rue, cette disposition permet d'ouvrir la façade principale sur une cour, protégée par un mur ou une clôture végétale. L'espace public devient une continuité de l'espace privé soigné et jardiné.



Barrois ouvert



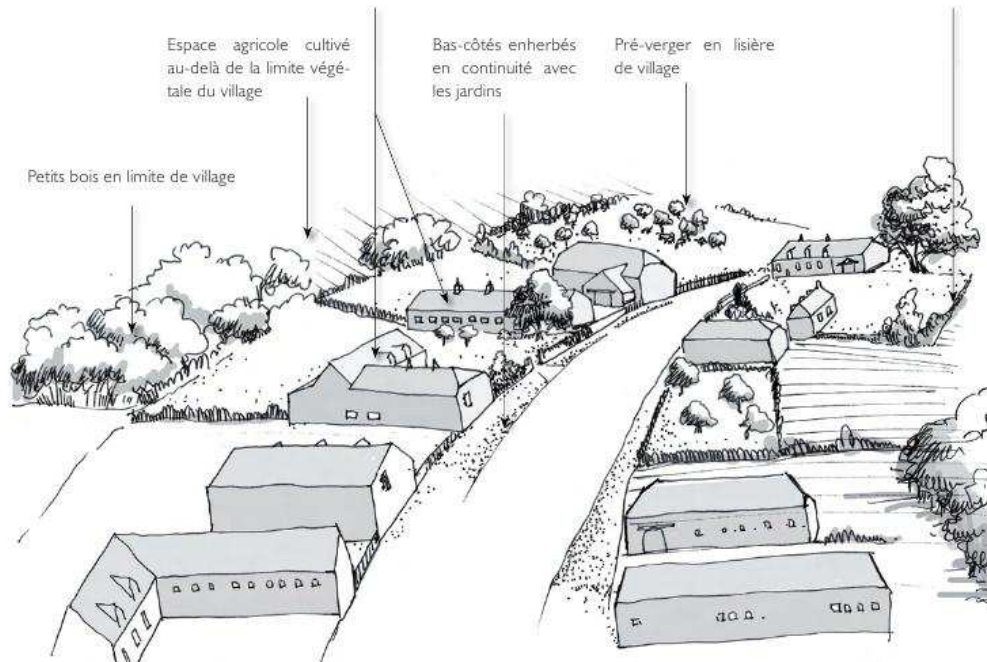
Pays d'Othe



Champagne humide

Implantation du bâti perpendiculairement à la route, avec un pignon et une façade nord souvent aveugle, formant des cours jardinés ouvertes sur l'espace public et l'espace agricole.

Plantations de haies et d'arbres en limite de parcelle privée créant une transition douce avec l'espace agricole.



Les villages-rues : une forme urbaine remarquable, étroitement imbriquée avec l'espace agricole. (schéma de principe)

## 1.7.2 - Un urbanisme qui sait valoriser l'eau :

Le travail de l'eau sous forme de biefs ou de canaux est en étroite relation avec le bâti, qui vient tour à tour s'y appuyer ou au contraire ménager un espace de végétation verdoyante en transition entre ville et cours d'eau.



Barrois viticole



Champagne humide



Vallée de la Seine



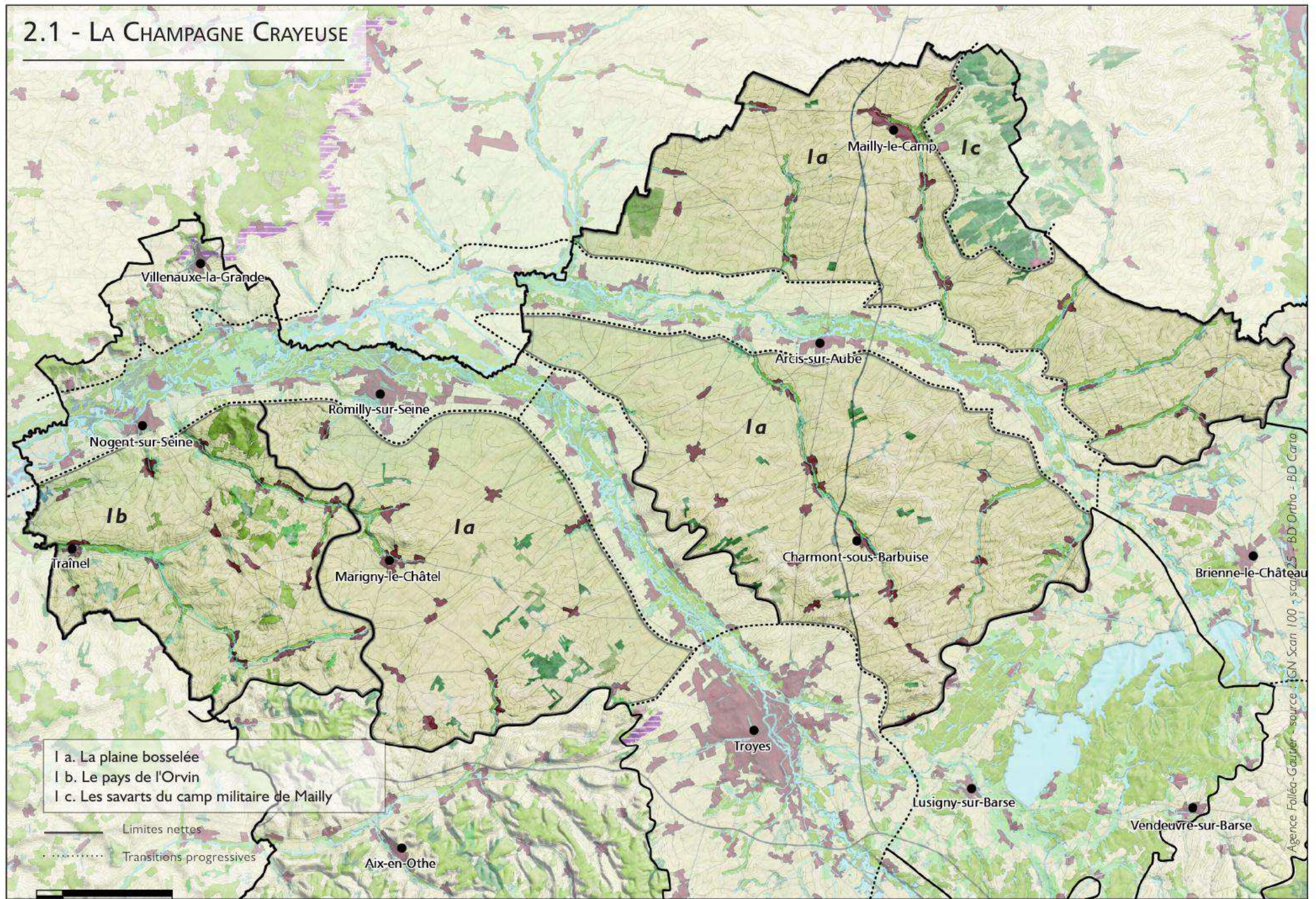


---

## 2 - LES UNITÉS DE PAYSAGES



## 2.1 - LA CHAMPAGNE CRAYEUSE



## 2.1A - LA CHAMPAGNE CRAYEUSE : LA PLAINE BOSSELÉE

### Caractéristiques paysagères :

- un relief régulier qui fait alterner douces ondulations et vastes étendues planes
- un paysage dominé par la grande culture
- une eau peu visible mais toujours source de variations paysagères
- une quasi-absence de l'arbre
- des villages groupés, implantés régulièrement, maillant le territoire



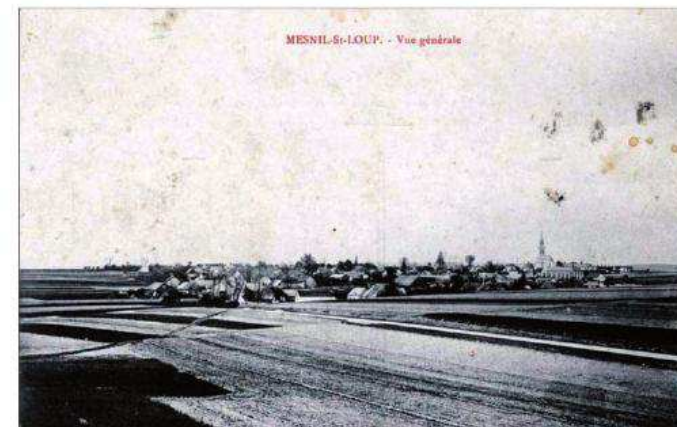
Dans un contexte de rareté de l'eau de surface, c'est dans les vallées que se concentre la végétation : la nappe phréatique toute proche permet d'alimenter de petits cours d'eau auprès desquels se blottit la vie. (source IGN)



Paysage ouvert et légèrement ondulé de la plaine, depuis Longuepierre.



Alignement d'arbres, repères rares dans la plaine agricole, positionnés précisément au sommet d'une ondulation.



Carte postale ancienne montrant le village de Mesnil-Saint-Loup bien groupé au coeur de la plaine cultivée. Cette vue montre que même si l'agriculture a beaucoup évoluée depuis le début du 20ème siècle, le paysage était déjà très largement ouvert en Champagne crayeuse. (source : archives départementales de l'Aube).

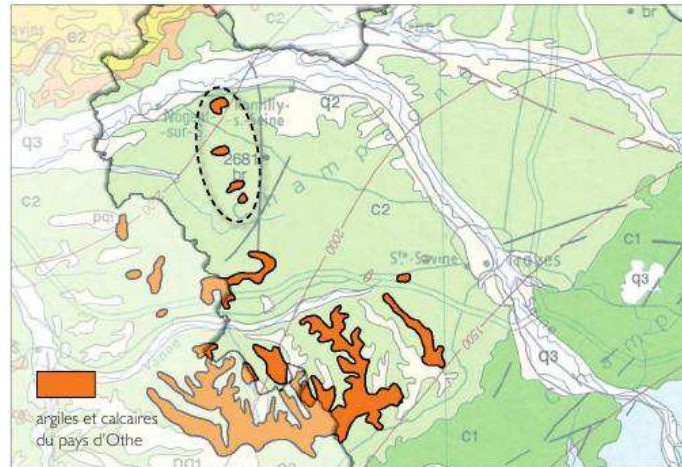
## 2.1B - LA CHAMPAGNE CRAYEUSE : LE PAYS DE L'ORVIN

### Caractéristiques paysagères :

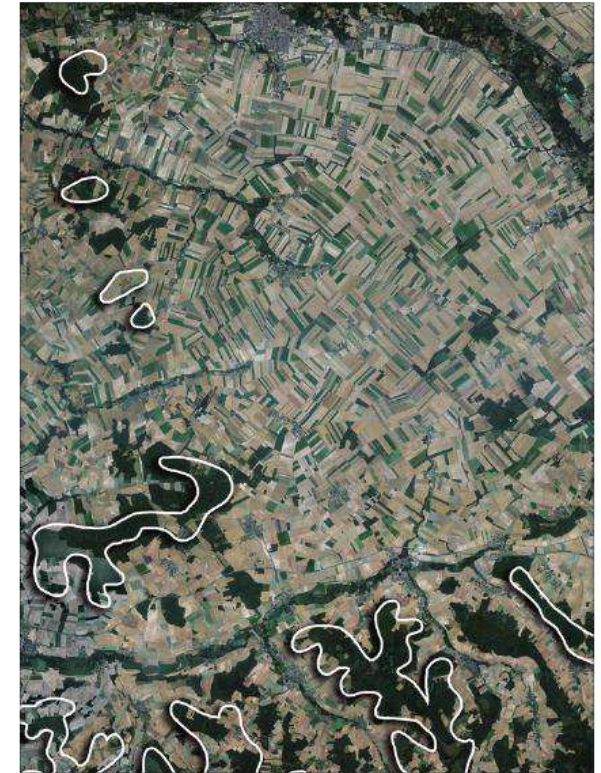
- un relief animé de buttes témoins annonçant le pays d'Othe
- des vallées creusées et verdoyantes qui accueillent les villages
- une plus grande présence de l'arbre grâce aux ripisylves et à de nombreux bouquets de pins mélangés à des feuillus



Foisonnement végétal dans la vallée de l'Orvin, autour du village de Marcilly-le-Hayer.



Les collines du pays d'Orvin correspondent à des traces du banc rocheux du Pays d'Othe, isolées par l'érosion et entourées à leur pied par l'affleurement de la craie sous-jacente.



Ces reliefs particuliers (soulignés en blanc), tout comme dans le pays d'Othe, sont difficilement exploitables du point de vue agricole, et sont donc occupés par des bois, donnant ainsi des paysages moins ouverts et plus structurés dans cette partie de la Champagne crayeuse.



Les parcelles boisées isolées dans la plaine agricole possèdent plusieurs vertus : elles animent le paysage, lui donnent une échelle visuelle, constituent un réservoir de biodiversité à l'intérêt écologique et cynégétique...

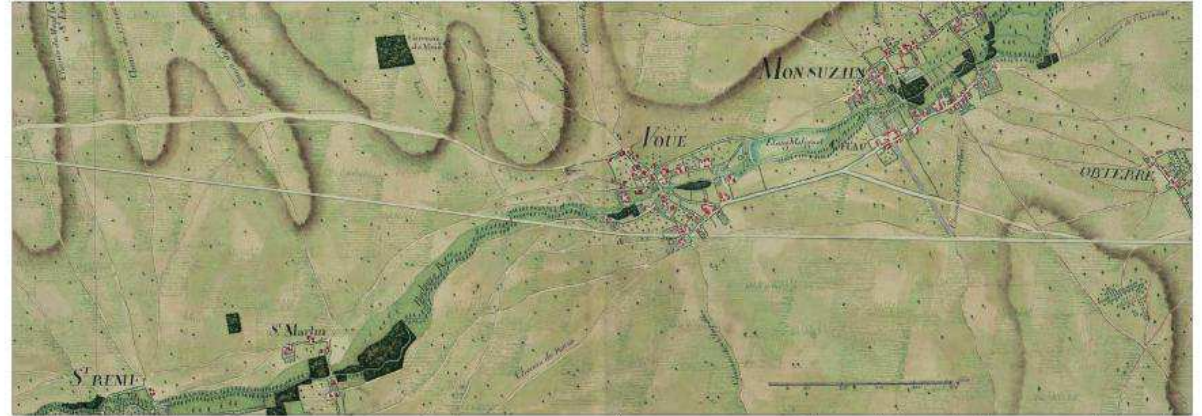
## 2.1c - LA CHAMPAGNE CRAYEUSE : LES SAVARTS DU CAMP DE MAILLY

### Caractéristiques paysagères :

- un paysage relique des savarts de la Champagne pouilleuse
- une végétation arbustive et herbacée à l'aspect broussailleux.
- un territoire occupé par l'armée peu visible et peu praticable



Les savarts correspondent à une végétation relique qui ne se rencontre plus que dans le camp militaire de Mailly-le-Camp. Leur aspect broussailleux contraste fortement avec les grandes parcelles cultivées au sein desquelles ils font figure d'île.



Sur l'atlas de Trudaine, les savarts sont représentés tels une vaste pâture à moutons, sans motif de parcellaire particulier et parsemé de petits arbres isolés, contrairement à la vallée verdoyante et arborée.



Les savarts du camp de Mailly, une végétation arbustive et herbacée.



Carte postale ancienne montrant le camp militaire aménagé au cœur des savarts. (source : archives départementales de l'Aube).

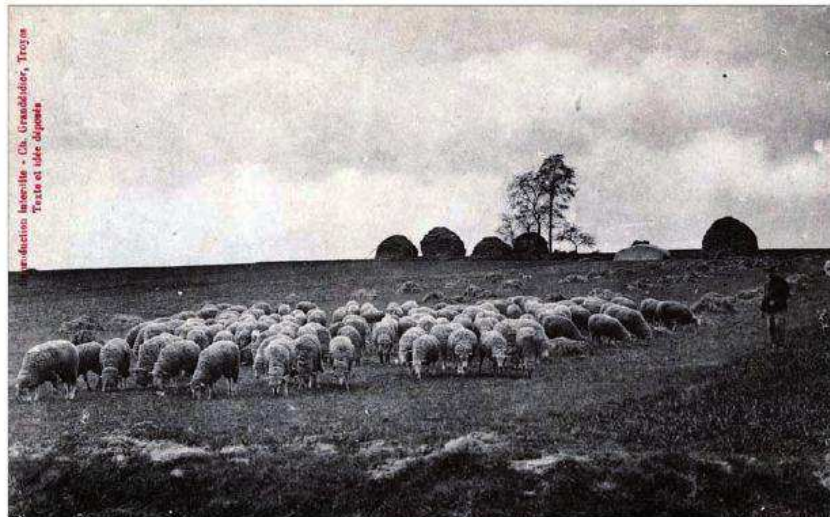
La Champagne Crayeuse, aussi appelée Champagne Pouilleuse avant le 20ème siècle, est ici décrite par Adolphe Joanne (1813-1881) :

«La Champagne Pouilleuse - peu de personnes l'ignorent - est une des contrées les plus tristes et les plus infertiles de la France. Elle ne s'étend pas seulement sur le nord du département de l'Aube, elle recouvre surtout une très grande portion de la Marne, une petite portion des Ardennes et un lambeau de l'Aisne. Quand ils ne sont pas tout à fait rebelles à la culture, ses mamelons et ses plateaux de craie dure portent des champs aux épis maigres, des prairies artificielles, des taillis rabougris, des plantations chétives de sapins et de pins d'Ecosse et d'Autriche. On n'y trouve ni ruisseaux ni fontaines. Les vallées et vallons, plus favorisés de la nature, sont très frais, quelquefois même trop humides et tourbeux. Le sol y est souvent excellent et de jolies petites rivières, agrandies par des sources dont quelques-unes sont très considérables, y coulent dans des prairies ombragées d'arbres.»

Géographie du département de l'Aube, 1874.

Loin de l'image riche et très productive que nous lui connaissons aujourd'hui, cette région agricole, couverte de savarts, était «pauvre en terre végétale, ne produisant que de l'avoine et du seigle, et un peu de froment. Dans le but d'en améliorer le sol, on y [a] fait [...] de grandes plantations de pins d'Ecosse et d'Autriche» dont témoignent encore aujourd'hui quelques bosquets isolés en plein champs.

En dehors de la culture de quelques céréales, les savarts étaient de vastes landes à moutons qui étaient sillonnées par les troupeaux.



Pastoralisme dans la plaine de Champagne crayeuse, au début du 20ème siècle (source : archives départementales de l'Aube).

Les savarts :

Vaste ensemble semi-naturel isolé au coeur d'un paysage de grande culture, ce territoire est occupé par les militaires depuis la fin de la Première Guerre Mondiale, ce qui a permis à la végétation d'évoluer assez librement depuis 90 ans. Auparavant, ils occupaient une grande partie de la Champagne crayeuse.

Cette zone est couverte par une ZNIEFF de type II : la végétation est principalement composée de vastes pinèdes de pins noirs et de pins sylvestres, ainsi que de pelouses calcaires entrecoupées de broussailles.



Paysages de savarts servant de terrain de manoeuvre aux militaires, au début du 20ème siècle (source : www.cpa-bastille91.com).



Ambiance duale de pelouses sèches et de petits bois de pins, dans les savarts de Champagne crayeuse.

## 2.1 - LA CHAMPAGNE CRAYEUSE

### Les valeurs paysagères clefs :

#### **Les structures végétales dans l'espace agricole :**

- quelques alignements, bouquets d'arbres mélangés et arbres isolés qui animent les bords de routes et les paysages de grandes cultures

#### **Les reliefs singuliers :**

- les talwegs : de petites vallées verdoyantes qui séquent les immensités agricoles du plateau
- les buttes témoins : petites collines isolées au milieu de la plaine, souvent coiffées de bois

#### **Le parcellaire agricole :**

- une mosaïque de couleurs au fil des saisons

#### **Le patrimoine architectural et urbain :**

- une qualité architecturale indéniable, liée aux matériaux et aux volumes des fermes (présence d'une petite tuile arrondie particulière)

#### **Les ceintures végétales des villages :**

- des villes et des villages groupés à l'image rurale, ceinturés de végétal



Petit bois ponctuant la plaine ouverte.



Alignement de platanes récent, accompagnant la route en balcon dominant la Champagne humide, Laubressel.



Implantation bâte caractéristique positionnée régulièrement, perpendiculairement à la route, Avant-lès-Marcilly.



Longuepierre, dont la limite urbaine s'accompagne d'une lisière végétale bienvenue dans cette vaste plaine ouverte au vent.



Plaine ondulée ponctuée de petits bois et de quelques arbres isolés

Alignement d'arbres accompagnant la RD 960

Rouilly-Sacey, village rue bien protégé dans son écran végétal

Petite cuesta de la Champagne crayeuse, en balcon sur la forêt d'Orient

Dépression de la champagne humide

Large vue panoramique faisant apparaître la mosaïque du parcellaire agricole et quelques structures végétales principalement groupées autour des villages (ici, Rouilly-Sacey).



## 2.1 - LA CHAMPAGNE CRAYEUSE

### Les problématiques :

#### **La perte de la diversité écologique et paysagère des plaines agricoles :**

- par des modes de production intensifs
- par une grande monotonie des paysages après les labours
- par la disparition et la non valorisation des chemins agricoles
- par la pollution des eaux souterraines (engrais...)
- par la suppression des arbres d'alignement le long des routes ou en limite de parcelles

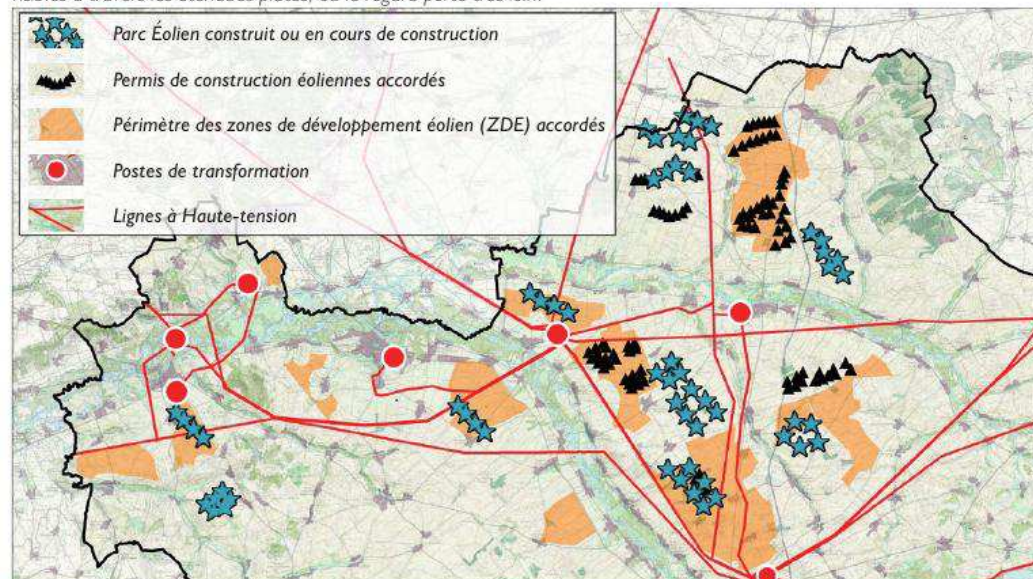
#### **La standardisation des villages :**

- par la disparition progressive des lisières végétales entre village et espace agricole,
- par des extensions peu soignées qui "sortent" des villages
- par la pauvreté des formes architecturales
- par des traversées de villages mal adaptées aux piétons

#### **La saturation des paysages par les réseaux aériens :**

- par l'implantation de pylônes très visibles dans ce vaste «paysage-horizon»
- par l'accumulation de parcs éoliens associés aux lignes à haute-tension

Alors que le parc éolien actuellement construit ou en cours de construction est relativement modeste, les projets de développement de cette énergie risquent à terme de dévaloriser durablement le paysage pur et très caractéristique de la Champagne crayeuse. Loin d'être un «non paysage», il nécessite une attention particulière puisque les éoliennes seront très visibles à travers les étendues plates, où le regard porte très loin.



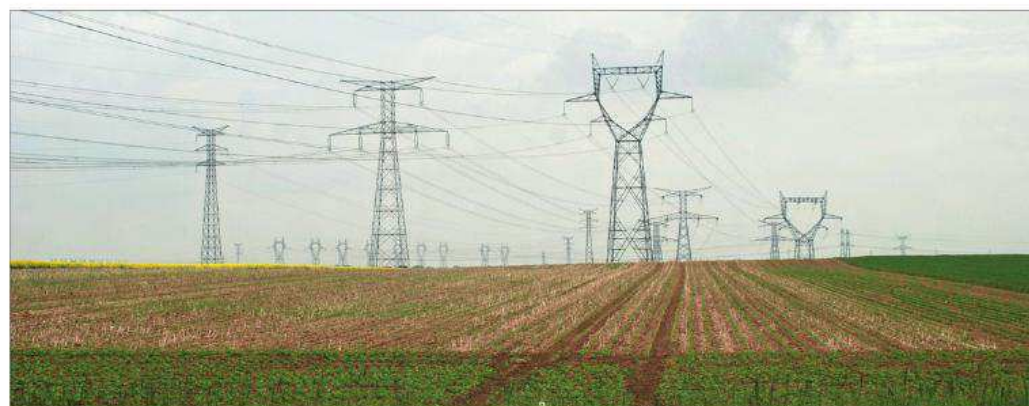
Implantation des constructions éoliennes et des réseaux de lignes électriques, DDT 2011.



Une trop grande uniformité des parcelles agricoles, dépourvues de structures végétales, nuit à la fois au paysage, qui devient monotone, et à sa richesse biologique.



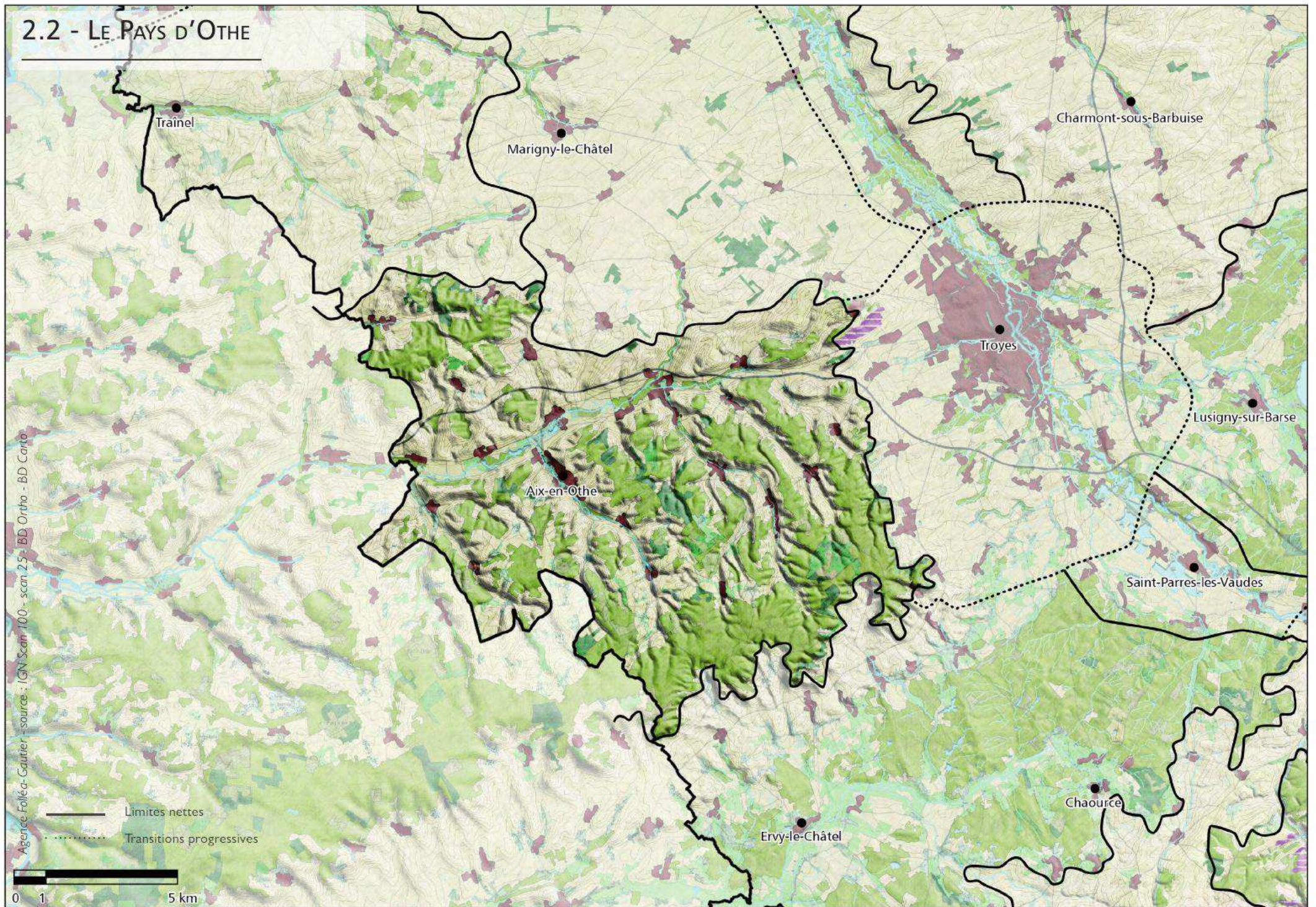
Sortis de la lisière végétale du village, ces bâtiments agricoles et cette maison banalisent le paysage offert par le village.



«Champ» monumental de lignes à haute tension, très sensible dans ce paysage ouvert.



## 2.2 - LE PAYS D'OTHE



## 2.2 - LE PAYS D'OTHE

### Caractéristiques paysagères :

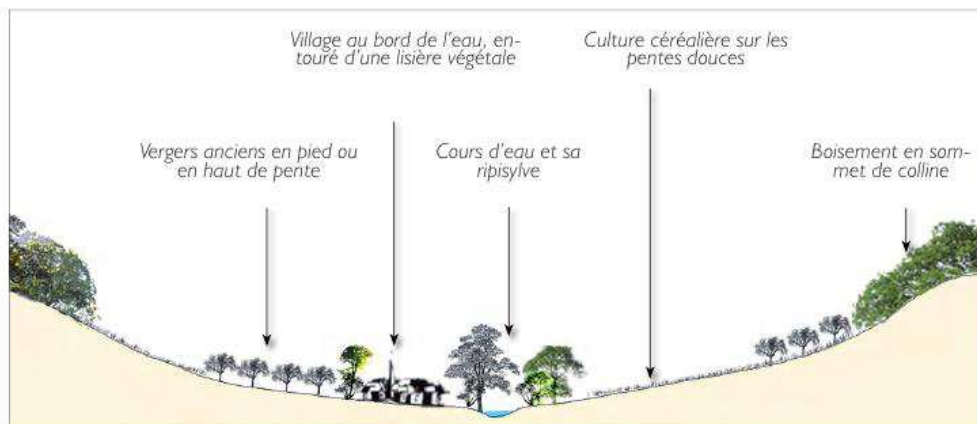
- des paysages de longues collines et de vallées humides
- des paysages agricoles dominés par la grande culture mais marqués aussi par de petits vergers résiduels en bords de routes ou auprès des villages
- des bois qui coiffent les reliefs
- des villages-rues qui s'installent majoritairement dans les fonds de vallons
- une architecture sous influence bourguignonne



Paysage caractéristique du pays d'Othe, avec une petite vallée cultivée et des sommets de collines boisés (environs d'Eaux-Puiseaux).



Petit verger au bord de la route, aujourd'hui cerné par les cultures (Paisy-Cosdon).



Coupe de principe du pays d'Othe : les villages postés auprès de l'eau sont entourés de petits vergers et de quelques prairies auxquels succèdent des cultures céréalières sur les pentes et des boisements en crête.



L'influence bourguignonne se lit nettement dans l'architecture des villages du pays d'Othe (Paisy-Cosdon et Villemairon-en-Othe.)

## 2.2 - LE PAYS D'OTHE

### Les valeurs paysagères clefs :

#### **Les cours d'eau et leurs ripisylves :**

- ambiances pittoresques et agricoles
- riches de biodiversité et qui contrastent fortement avec les collines agricoles

#### **Les structures végétales dans l'espace agricole :**

- arbres isolés, haies, petits vergers de plein champ...

#### **Les routes paysages :**

- des petites voies qui épousent le terrain naturel et permettent de découvrir les paysages traversés (RD 660, RD 374...)

#### **La diversité des boisements :**

- lisières complexes
- diversité des essences (feuillus, conifères, arbustes...)
- présence d'une faune riche...



Ripisylve et prairies humides au bord de la Noste, à Aix-en-Othe.



Ambiance fraîche des bords de la Noste.



Route paysage en balcon depuis le pays d'Othe vers la Champagne humide, RD 374.



Petite bande d'arbres fruitiers en transition entre un boisement et une parcelle agricole.

## 2.2 - LE PAYS D'OTHE

### Les valeurs paysagères clefs (suite) :

#### **Un patrimoine architectural et urbain :**

- qualité de l'architecture
- organisation du bâti perpendiculairement à la route
- relation visuelle très ouverte et transparente entre l'espace privé et l'espace public
- silhouettes bâties souvent bien groupées

#### **Les ceintures végétales des villages :**

- vergers, prairies, ripisylves

#### **Des espaces publics jardinés :**

- chaussées modestes, bas-côtés enherbés

#### **Un relief singulier :**

- des collines douces et ondulées,
- une succession de petites vallées parallèles entre elles, à fond arrondi et large



*Bas-côtés enherbés en transition entre les habitations et la route, Maraye-en-Othe.*



*Vergers en limite d'urbanisation, dessinant une transition douce entre bâti récent et espace agricole.*

## 2.2 - LE PAYS D'OTHE

### Les problématiques :

#### **La simplification des paysages agricoles :**

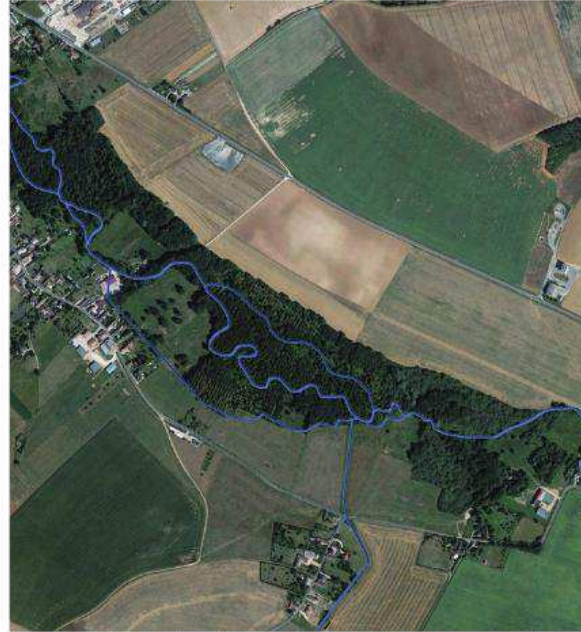
- par la progression des grandes cultures,
- par la disparition des vergers et prairies,
- par le non entretien ou la disparition des ripisylves

#### **La banalisation des villages et des routes :**

- par les extensions d'urbanisation,
- par le manque d'entretien du bâti traditionnel,
- par le réaménagement trop urbain des traversées de village...

#### **La fermeture des vallées et des vallons :**

- par la prolifération des peupleraies,
- par le non entretien des ripisylves



Fermeture du fond de vallée de la Noste par les peupleraies et le manque d'entretien de la ripisylve, aux dépens des prairies humides.



Anciens vergers en transition entre forêts et cultures, Villemoiron-en-Othe, 1953, photo aérienne IGN.



Simplification importante de la lisière forestière en limite de culture suite à la disparition complète des vergers, Villemoiron-en-Othe, 2009, Orhtophoto IGN.



Colline agricole d'où les arbres fruitiers ont presque entièrement disparu au profit de la monoculture.



Traversée de village aménagée mais encore très «routière» : mobilier trop urbain, absence de végétation, largeur de voie importante...

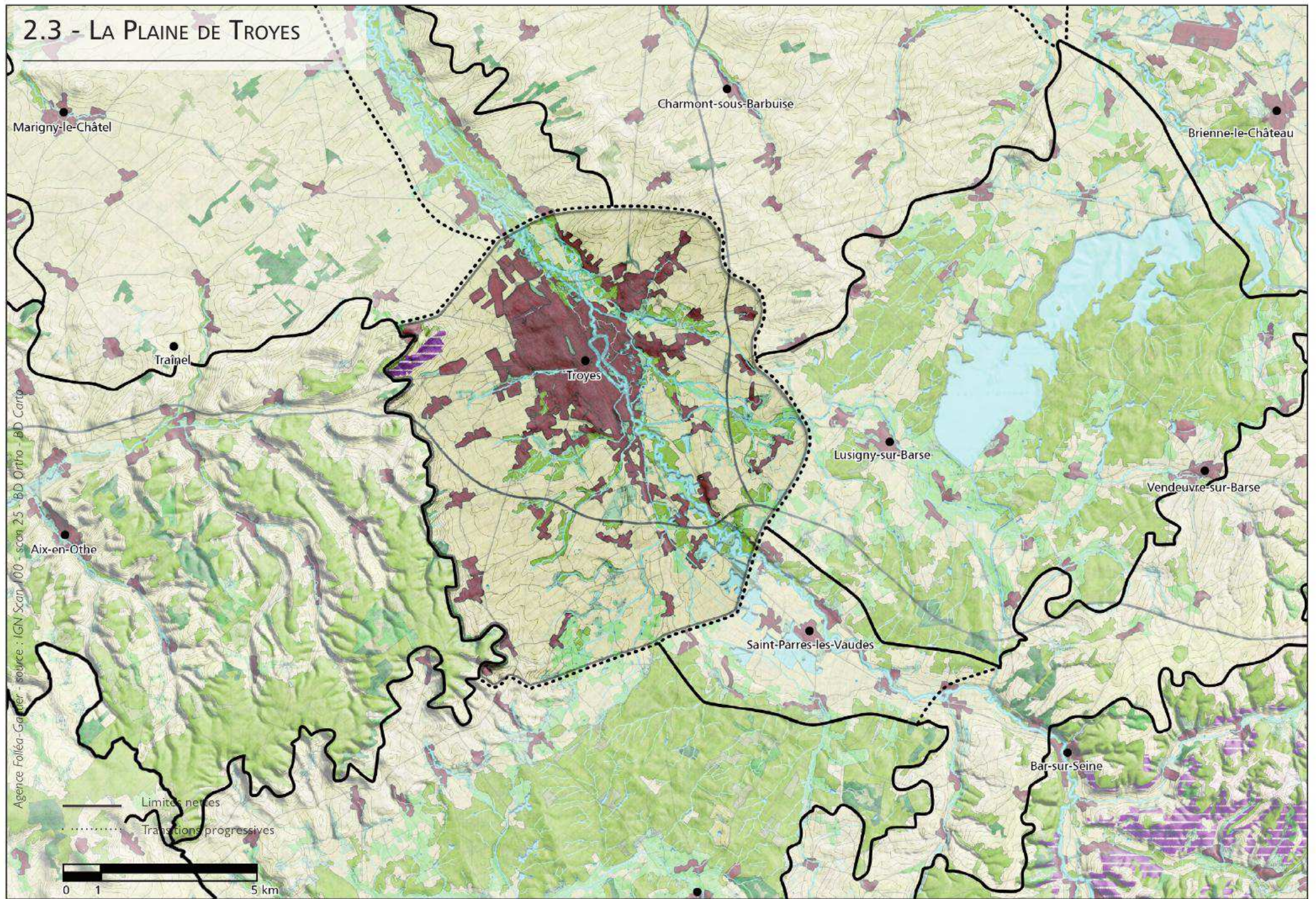


Nouvelles habitations construites en dehors des limites du village, sans transition avec l'espace agricole.





## 2.3 - LA PLAINE DE TROYES



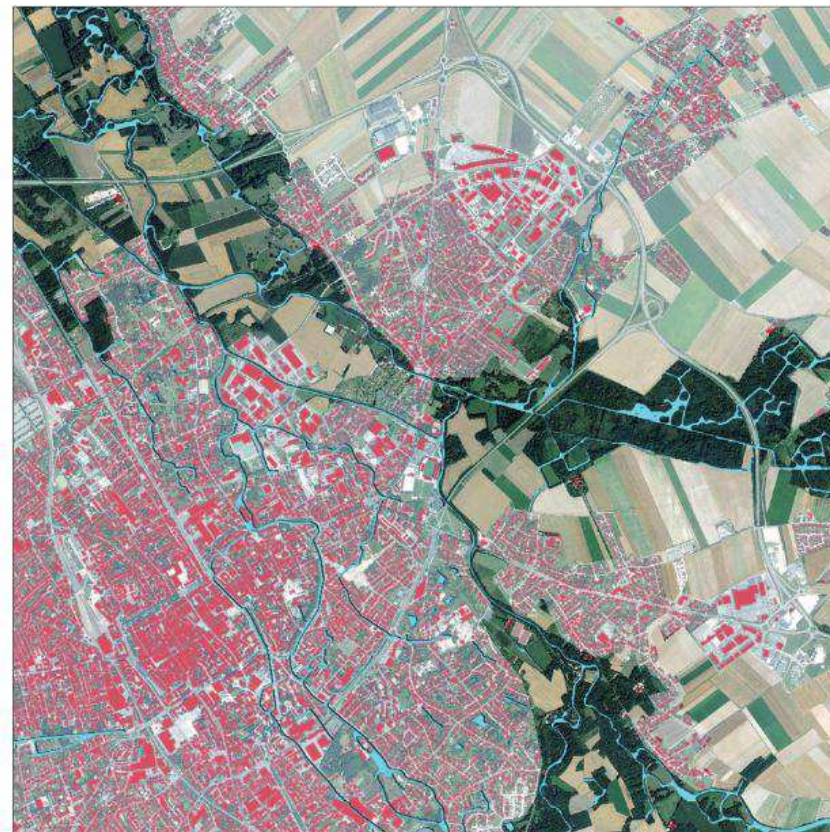
## 2.3 - LA PLAINE DE TROYES

### Caractéristiques paysagères :

- une plaine ample en continuité avec la vallée de la Seine
- des espaces agricoles et naturels imbriqués dans le tissu urbain
- une agriculture marquée par les grandes cultures
- un paysage sous l'influence de Troyes
- une silhouette de ville peu visible depuis la plaine agricole



La vaste plaine de Troyes, vue depuis l'A5 qui glisse le long du coteau du pays d'Othe.



La Seine, dans l'agglomération de Troyes, offre un paysage de nature qui traverse l'espace urbain presque sans interruption. Elle s'accompagne d'espaces agricoles qui s'imbriquent entre les parcelles bâties. Cette qualité est aussi source de fragilité ; la pression urbaine est forte sur ces parcelles agricoles en limite d'agglomération. L'inondabilité est un facteur majeur de préservation de ces terrains contre la constructibilité.

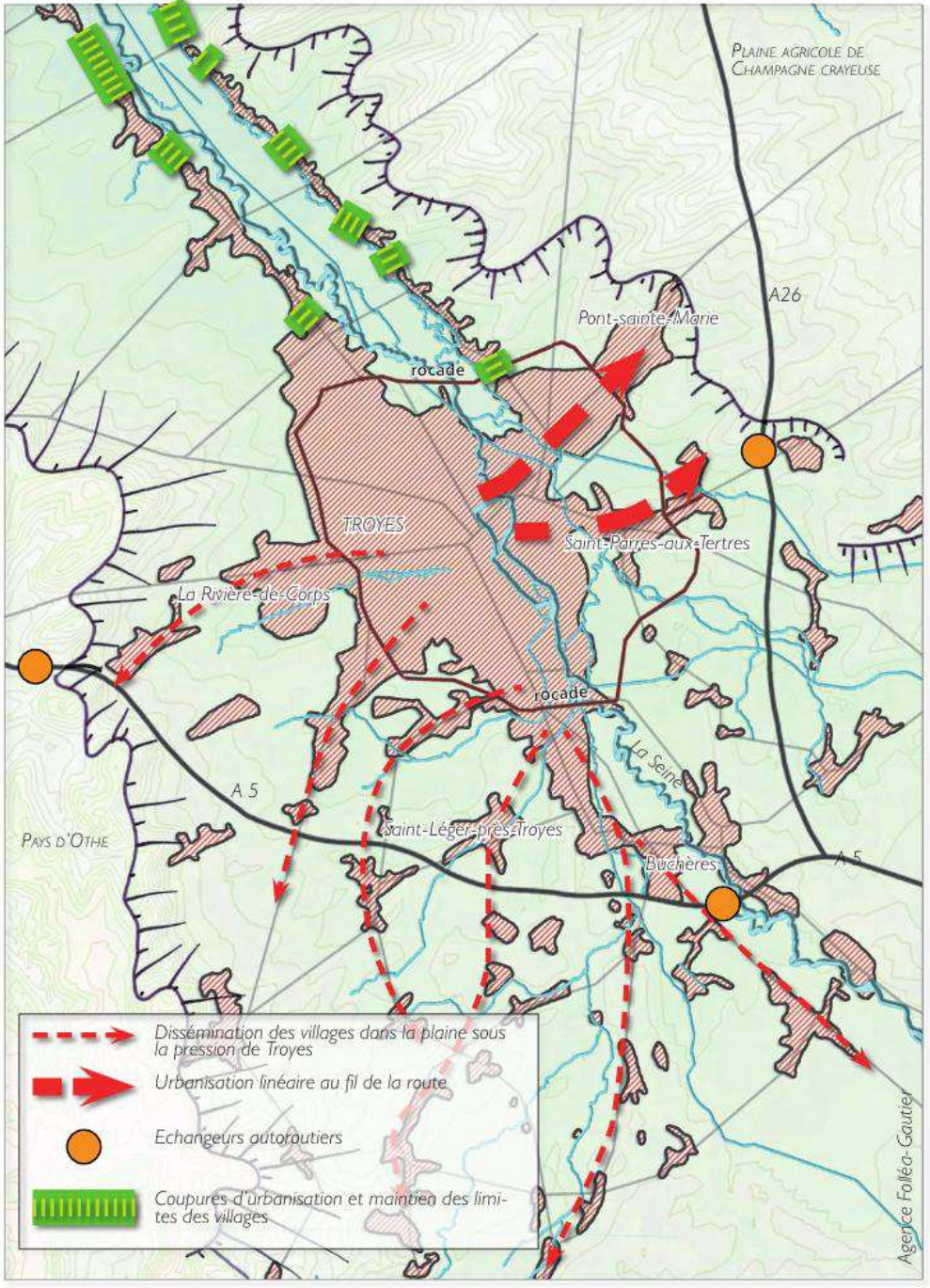
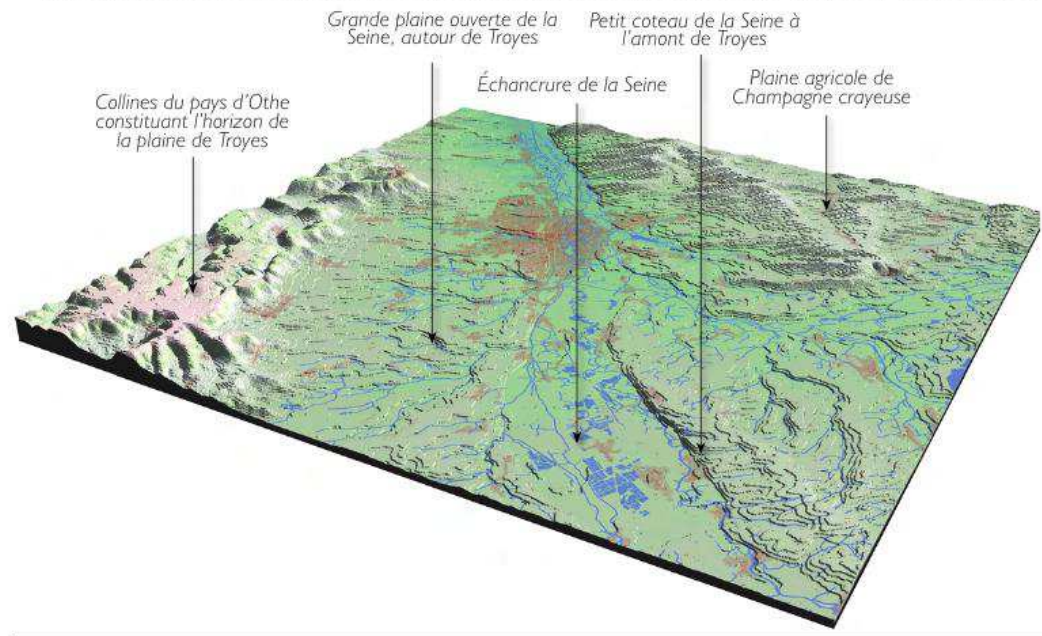


Extension de village récente, jouxtant une ferme ancienne, et dont l'ambiance très végétale permet de limiter l'impact visuel et de donner une cohérence à l'ensemble, Sainte-Maure.

Positionnée stratégiquement sur les bords de la vallée de la Seine, Troyes s'installe dans une large plaine limitée à l'ouest par les coteaux du pays d'Othe et au nord-est par le plateau de Champagne crayeuse, s'élevant faiblement au-dessus d'elle. Cette configuration permet à Troyes de s'étaler amplement dans la plaine, profitant d'un territoire agricole fragilisé par la pression urbaine de l'unique grande ville départementale

Cependant, des configurations différentes apparaissent entre le nord et le sud de l'agglomération, ainsi qu'au nord-est :

- Au sud, on peut déceler une croissance forte de la ville. Les villages se rejoignent progressivement au fil de la route, et forment peu à peu des continums bâtis. Cette tendance est accentuée par la présence des autoroutes (A26 et A5) et de leurs échangeurs. Ces infrastructures endossent lentement le rôle de future limite urbaine pour l'agglomération de Troyes, supplantant déjà la rocade. Les villages situés au-delà de l'A5 sont, quant à eux, encore distants les uns des autres, selon une configuration répandue dans la Champagne humide voisine.
- Au nord de Troyes, la vallée plus étroite et la force d'une agriculture intensive rentable sur le plateau permet aux villages de garder leurs distances avec la ville, préservant des coupures d'urbanisation entre chaque village-rue et des limites bâties bien lisibles, accompagnées de végétation. Cette configuration urbaine est clairement opposée à celle du sud, marquant une limite nette entre les unités de paysage de «la Seine urbanisée de Troyes à Romilly-sur-Seine» et «la plaine de Troyes». En rive droite, la rocade constitue même une limite nette qu'il est important de respecter pour que la personnalité des villages continue de se différencier d'une «banlieue» troyenne.
- Au nord-est, la rocade enserre encore des espaces ouverts non urbanisés qui constituent une richesse pour l'agglomération troyenne et qu'il convient de préserver dans leur continuité, afin qu'ils ne soient pas englobés dans les extensions d'urbanisation vers Saint-Parres-aux-Tertres et Pont-Sainte-Marie.



## 2.3 - LA PLAINE DE TROYES

### Les valeurs paysagères clefs :

#### **Des villages ruraux et des villes urbaines :**

- maintien des coupures d'urbanisation,
- caractère rural des villages,
- faible péri urbanisation (au nord)

#### **Un riche patrimoine architectural et urbain**

#### **Les coteaux du pays d'Othe :**

- un balcon naturel sur Troyes

#### **Des continuités d'espaces naturels en coeur d'agglomération :**

- la Seine, le canal, les continuités cyclables...



Centre historique de Troyes, alliant patrimoine architectural et qualité des espaces publics, Cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul.



Jolie ambiance champêtre pour cette entrée de village, Rouillerot.



Depuis la plaine, le rebord du pays d'Othe s'impose comme un horizon coiffé de bois.

### Les problématiques :

#### **L'étalement urbain au sud et à l'ouest :**

- par une diffusion du bâti,
- par le développement des villages,
- par la disparition des coupures d'urbanisation,
- par la création de routes et de rocade qui favorise l'éloignement

#### **La banalisation des villages et de leur caractère rural :**

- par le durcissement des traversées de village,
- par l'utilisation de mobilier urbain inadapté,
- par l'apparition de haies et clôtures opaques dans les jardins
- par la pauvreté architecturale des nouvelles constructions

#### **La simplification des paysages agricoles et naturels :**

- par la progression des grandes cultures,
- par la disparition des cultures spécifiques autour de la ville et des villages (vergers, maraîchage, prairies),
- par la diminution des espaces humides de la vallée



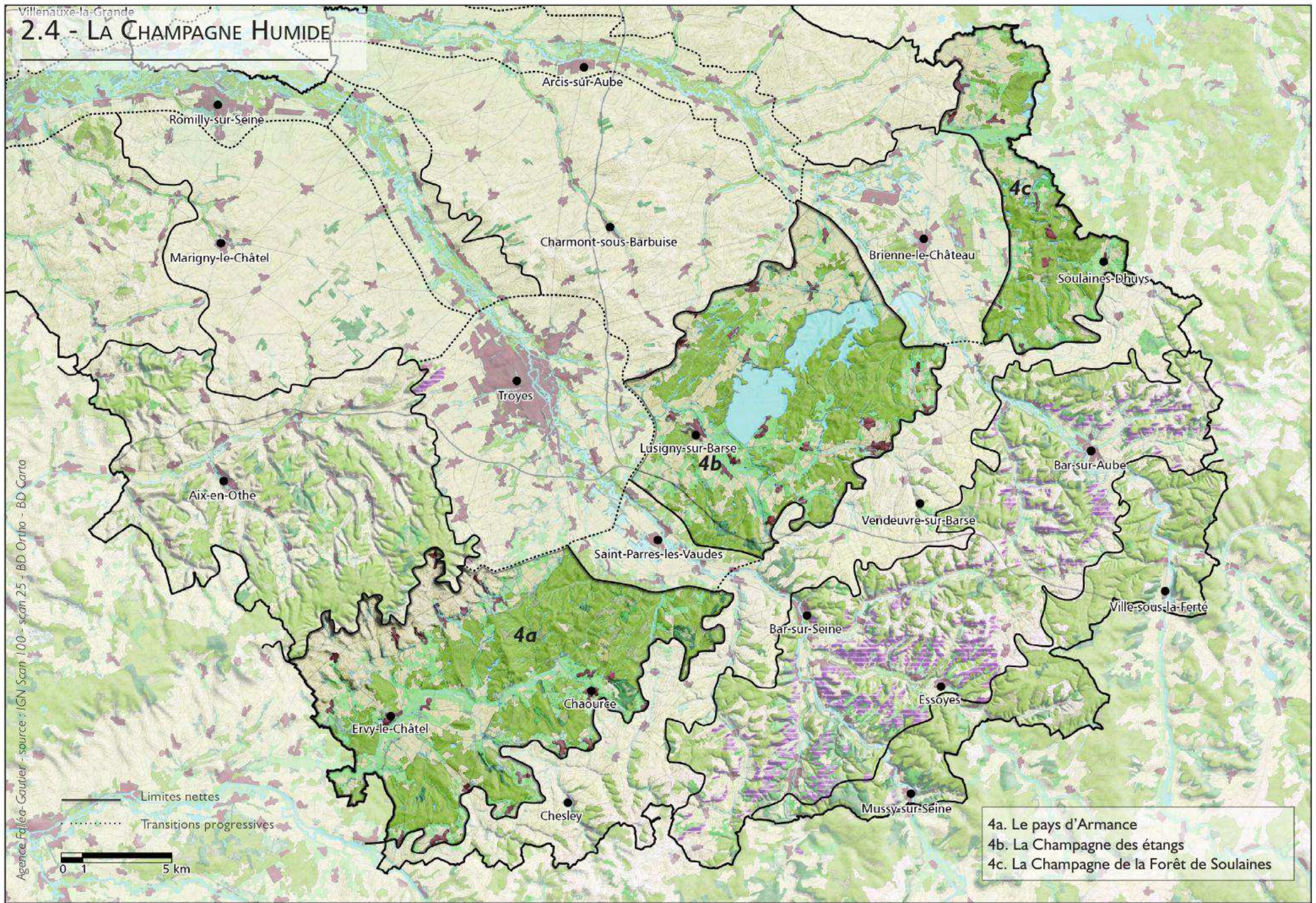
*Traversée de village banalisée par l'usage de revêtements de sol inadaptés et d'aménagements sans charme.*



*Extension d'urbanisation en contact direct avec la grande culture de la plaine crayeuse : le paysage agricole et urbain des villages se banalise sous l'influence de Troyes.*



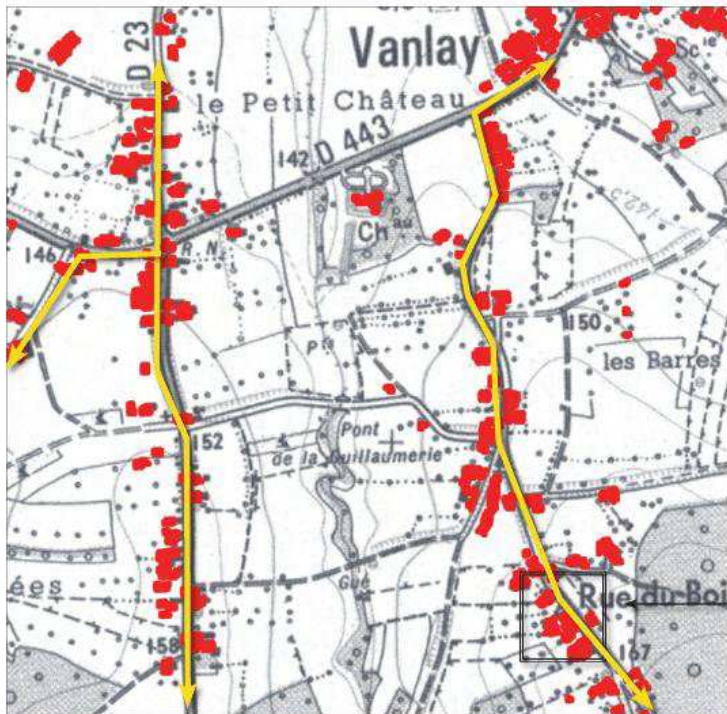
## 2.4 - LA CHAMPAGNE HUMIDE



## 2.4 - LA CHAMPAGNE HUMIDE

### Caractéristiques paysagères :

- une dépression au fond très plat parcourue de quelques collines
- une eau omniprésente mais souvent discrète
- de grandes forêts réparties sur l'ensemble du territoire formant des clairières agricoles
- une activité agricole tournée vers l'élevage
- des villages-rues caractérisés par un urbanisme linéaire épars, entrecoupés de prés-vergers



Carte de Vanlay, dont l'urbanisme linéaire est représentatif de la Champagne humide.

Les villages-rues de Champagne humide, loin de correspondre à une «urbanisation au fil de la route» liée à des extensions récentes, sont particulièrement remarquables : très étirés, ils se présentent tels une succession de fermes toujours ouvertes sur l'espace agricole environnant, et dont les abords depuis la route sont soigneusement jardinés. Cette configuration donne beaucoup d'élégance aux voies qui offrent une image bâtie de qualité, jamais monotone ni banale, et toujours transparente, laissant le regard filtrer à travers les jardins et entrevoir pâtures, champs et bois qui entourent le village.



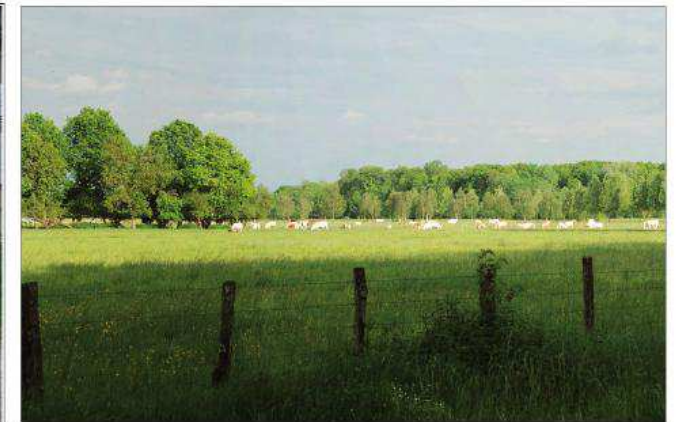
Grande plaine humide et ouverte de l'Armanche, au pied d'Ervy-le-Châtel.



Petite colline de Vallières, occupée en son sommet par des bois et sur ses pentes par des structures végétales variées (haies champêtres, vergers, arbres isolés...)



Rue principale de Vanlay.



Clairière pâturée plantée d'arbres isolés majestueux.



## 2.4A - LA CHAMPAGNE HUMIDE : LE PAYS D'ARMANCE

### Caractéristiques paysagères :

- une alternance de douces collines boisées et de fonds plats humides très ouverts
- une présence très marquante des prairies de fauche et pâturées
- quelques sites bâtis aux silhouettes remarquablement préservées
- la présence de fermes isolées dans l'espace agricole
- de nombreux prés-vergers ou vergers
- des routes-paysages qui épousent le relief (en particulier celles qui parcourent les coteaux du Pays d'Othe)

#### L'aire d'AOC Chaource : des paysages d'élevage de grande qualité

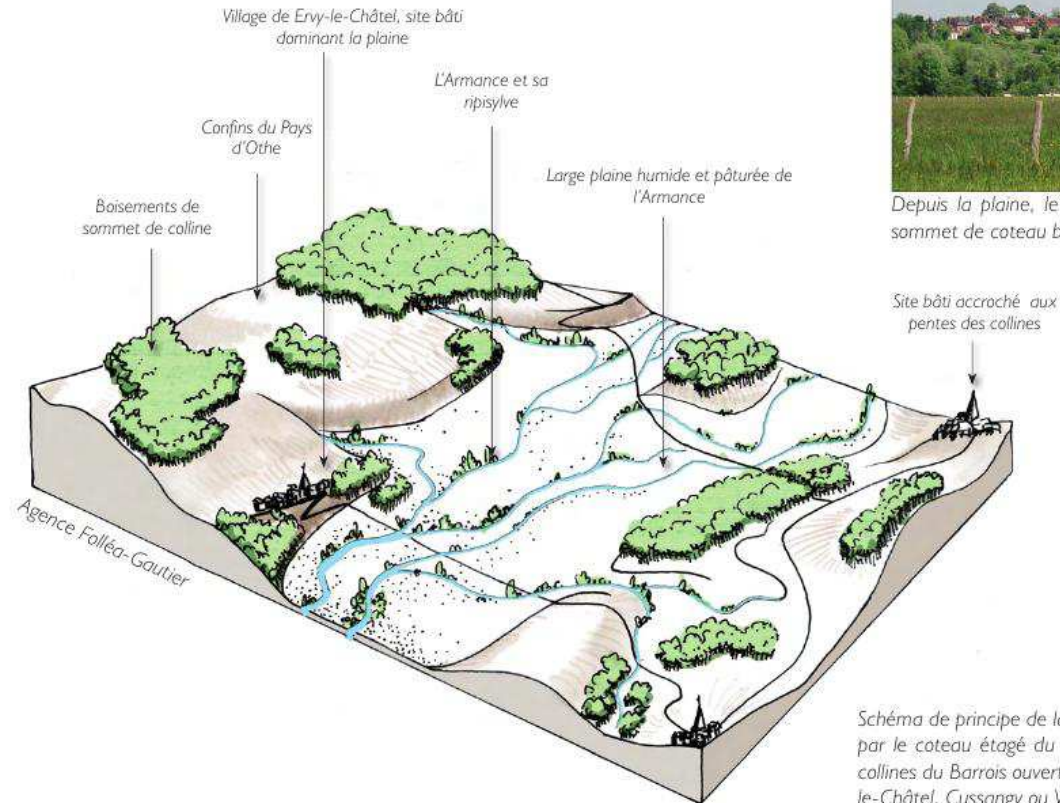
Le cahier des charges de l'aire d'AOC (en cours d'homologation) définit des conditions de production de lait très précises, en particulier:

75% de matière sèche de la ration totale de l'alimentation des vaches laitières doit provenir de l'exploitation

Pendant 5 mois minimum (période estivale comprise), les vaches laitières doivent occuper des prairies réservées au pâturage, à raison de 20 ares minimum par vache.

Ces conditions spécifiques ont des conséquences directes sur le paysage du territoire, puisque qu'elle nécessitent des superficies de prairies importantes, ainsi qu'une superficie agricole attachée à l'exploitation et vouée à la culture fourragère (alimentation principale des vaches).

Cette aire d'AOC s'étend principalement sur le Pays d'Armance, la vallée de la Seine dans la plaine de Troyes, ce qui explique la grande quantité de prairies présente dans ces secteurs.



Depuis la plaine, le village site d'Ervy-le-Châtel se détache en sommet de coteau boisé.



Belle ferme isolée entourée de prairies, le Chêne Merlin, commune d'Ervy-le-Châtel.



Route paysage descendant le coteau du pays d'Othe en direction d'Ervy-le-Châtel, RD 374.

## 2.4B - LA CHAMPAGNE HUMIDE : LA CHAMPAGNE DES ÉTANGS

### Caractéristiques paysagères :

- de grandes forêts de feuillus
- des étangs aménagés avec soin
- un réseau dense de circulations douces
- des routes paysages de grande qualité
- un très beau patrimoine de fermes à pans de bois et remplissage de briques
- le canal de la Morge à Lusigny : une voie d'eau discrète et agréable à parcourir aux portes de Troyes
- une architecture de calcaire très blanc aux marges du Barrois



Ample forêt d'Orient, visible depuis la route en balcon de la Champagne crayeuse.

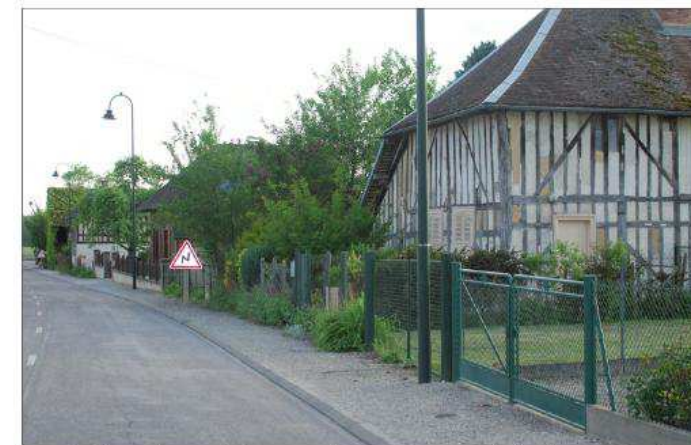
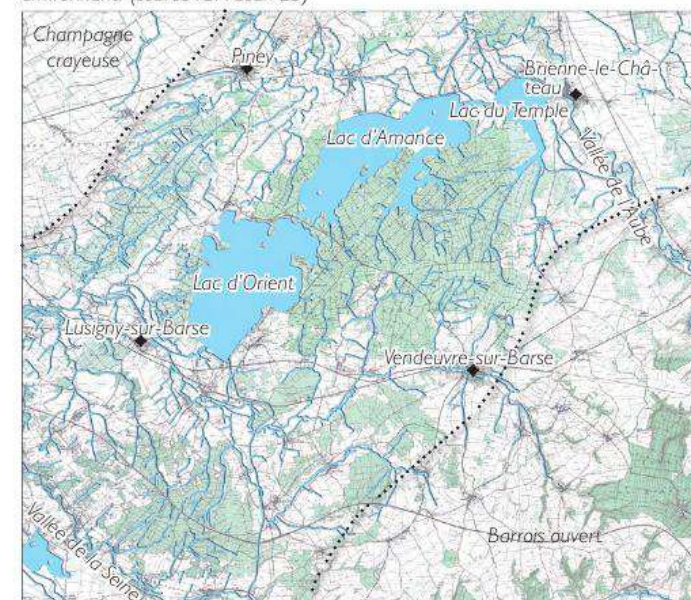


Lac du Temple, dont les berges ont un aspect naturel très valorisant.



Le canal de la Morge : un itinéraire privilégié de découverte du territoire, aux portes de Troyes

Le réseau très dense des ruisseaux et rivières de Champagne humide est souvent peu perceptible dans le grand paysage : le relief plat et l'importance des boisements en masquent la vue. Pourtant, il est extrêmement diffus et contraste nettement avec la Champagne crayeuse et le Barrois ouvert au nord et au sud, qui sont également plus ouverts. Cette différence est essentiellement due à la nature des sols sableux et argileux qui retiennent l'eau, contrairement à la craie et au calcaire environnant. (source IGN scan 25)



Belle bâtisse à pans de bois et torchis, représentative de l'architecture locale.

## 2.4c - LA CHAMPAGNE HUMIDE : LE PAYS DE SOULAINES

### Caractéristiques paysagères :

- un paysage de transition subtile entre la Champagne humide et la plaine de Brienne
- des paysages pâturés et structurés par un bocage important
- des villages valorisés au charme discret (douve, biefs, ceintures végétales, plantations d'alignements, bas-côtés enherbés...)

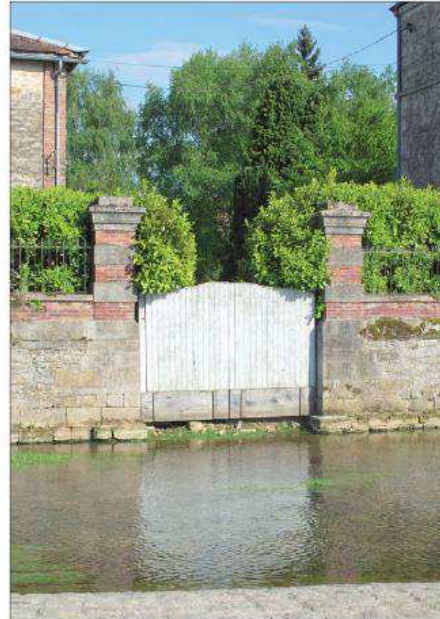
En lisière de la forêt de Soulaines, le paysage agricole est composé à la fois de prairies pâturées et de champs cultivés, dont l'organisation montre clairement une transition douce entre la Champagne humide à l'est, et la plaine de Brienne à l'ouest. A la limite entre les deux, le village de Morvilliers s'entoure de haies et de jardins qui participent à l'ambiance champêtre.

-  Prairies
-  Boisements et trames végétales (haies, bosquets, vergers, ...)



← espace agricole à dominante cultivée    espace agricole à dominante pâturées    espace boisé à la lisière complexe →

Carte montrant la transition douce des paysages agricoles entre la Champagne humide et la plaine de Brienne. (source : IGN, BD Ortho)



Village de Soulaines-Dhuys, dont l'urbanisme met en valeur l'eau.



## 2.4 - LA CHAMPAGNE HUMIDE

### Les valeurs paysagères clefs :

#### **Un patrimoine architectural de grande qualité :**

- qualité du bâti,
- grande diversité des matériaux et des techniques,
- qualité du traitement de l'eau dans les villages et les villes (douve, canaux, ponts, ouvrages hydrauliques, lavoirs...)

#### **Des sites bâtis accrochés au relief :**

- des silhouettes architecturales visibles de loin

#### **Des villages à l'image jardinée :**

- «débordement» des jardins sur l'espace public : plantations aux pieds des façades, trottoirs enherbés, forte présence du végétal
- transparence des clôtures permettant de voir les jardins depuis l'espace public
- places enherbées ou plantées

#### **Des ceintures végétales autour des villages :**

- présence de végétation en limite d'espace bâti, accompagnant souvent la silhouette du village
- imbrication entre des vergers, des jardins et des prairies pâturées : une association entre des pratiques agricoles et des espaces ornementaux

#### **Des structures végétales dans l'espace agricole :**

- haies, petits bois, arbres isolés...

#### **Une agriculture diversifiée :**

- association de cultures, de prairies, de vergers...

#### **Des routes paysages et des circulations douces nombreuses :**

- routes épousant le terrain naturel,
- peu de mobilier routier,
- voies en balcon...

#### **Des espaces naturels fortement valorisés :**

- les étangs, les bords de rivières, les forêts...



Beau patrimoine architectural et urbain, Vanlay.



Pré-verger en lisière de boisement, créant une lisière complexe.



Piste cyclable en site propre dans le PNRFO, le long du Lac d'Orient.

## 2.4 - LA CHAMPAGNE HUMIDE

### Les problématiques :

#### **La disparition des vues sur les sites bâtis :**

- par une non gestion des arbres sur les pentes,
- par la prolifération des boisements dans la plaine ou le long des routes

#### **La banalisation des entrées de villages et de villes :**

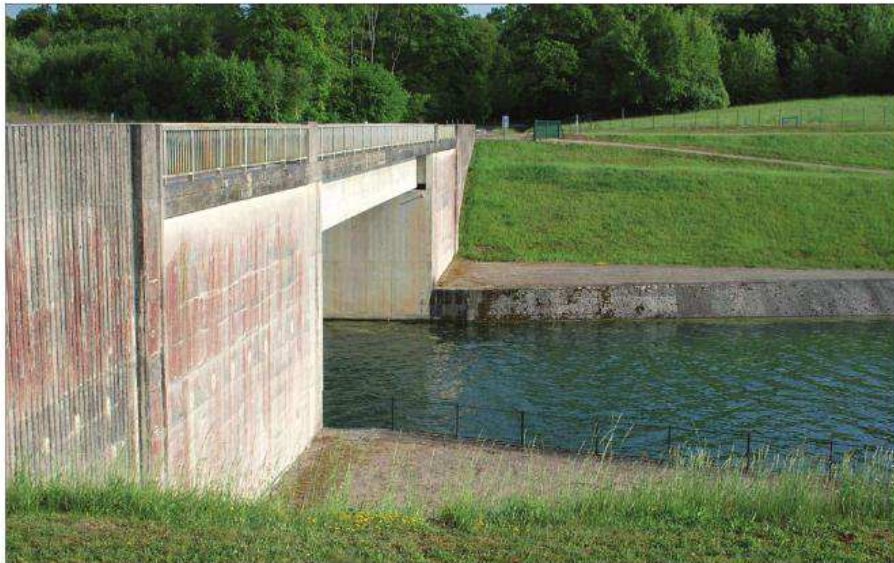
- par des extensions de petites zones d'activités artisanales peu soignées,
- par des constructions d'habitations le long des routes,
- par une architecture banale ou par la pauvreté des matériaux

#### **L'appauvrissement des ouvrages hydrauliques (en béton) :**

- par des aménagements trop urbains ou trop techniques de certains canaux



Point de vue sur le site-bâti d'Ervy-le-Châtel, masqué par la végétation en bord de route.



Canal de dérivation de l'Aube vers le lac du Temple : un ouvrage technique sans charme qui nécessite une mise en valeur.

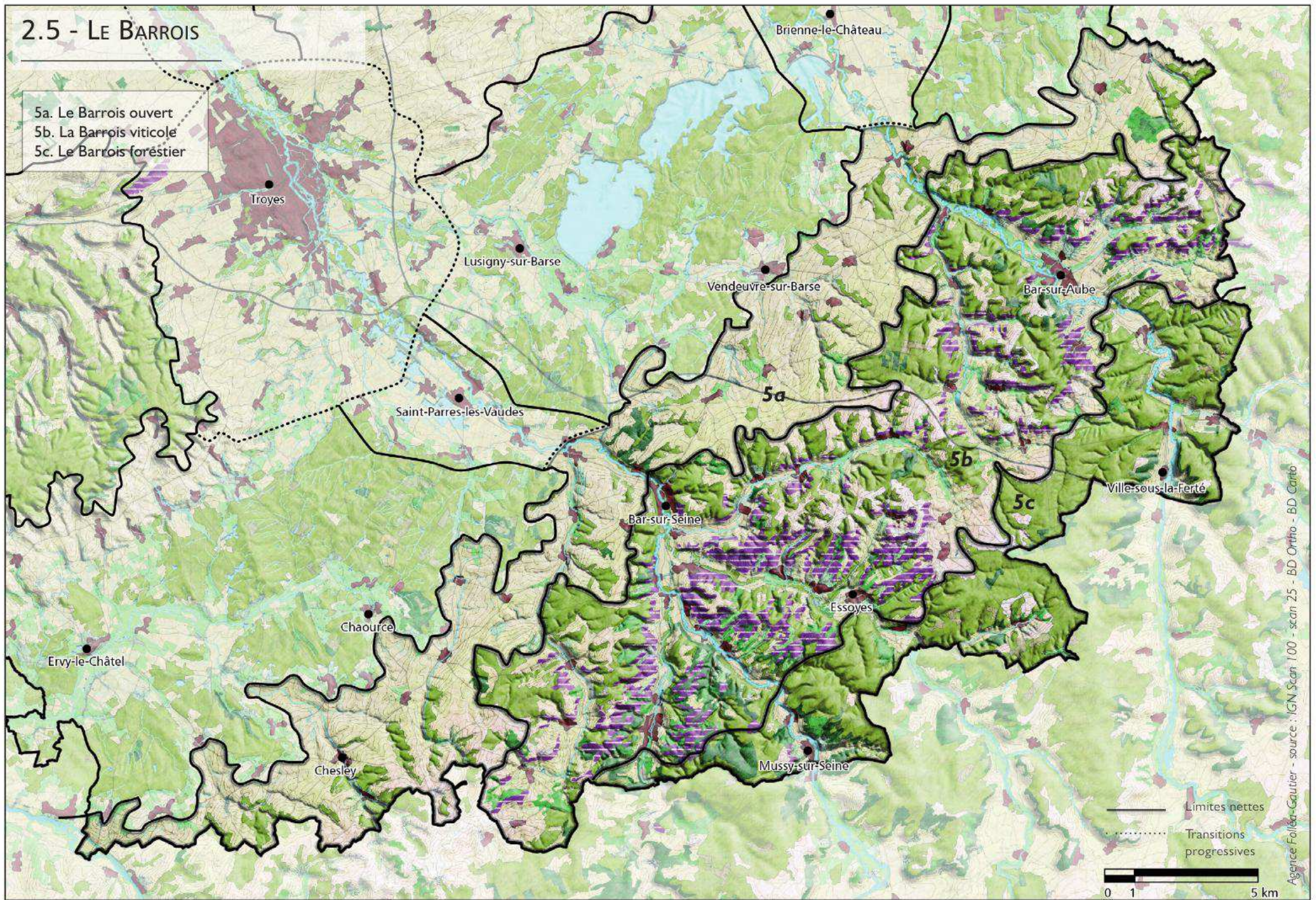


Entrée de village banalisée par une architecture et un traitement des espaces publics inappropriés dans un contexte rural.



## 2.5 - LE BARROIS

- 5a. Le Barrois ouvert
- 5b. La Barrois viticole
- 5c. Le Barrois forestier



## 2.5 - LE BARROIS

### Caractéristiques paysagères :

- un relief festonné qui contraste fortement avec le reste du territoire aubois
- des paysages distincts liés à l'occupation des sols



Paysage de vallées festonnées à fonds plats, dans la vallée de la Seine.

Le relief festonné du Barrois est un paysage unique dans l'Aube : en effet, le relief globalement doux est ici réveillé par un plateau sillonné de cours d'eau et de vallées sèches formant ce que l'on appelle la Côte des Bars.

De part et d'autre de grandes plaines s'ouvrent :  
- au nord-ouest, la dépression de Champagne humide qui se poursuit par la plaine de Troyes,  
- au sud-est, le seuil de Bourgogne qui s'allonge en arc de cercle vers le nord en direction de la Côte de Meuse.



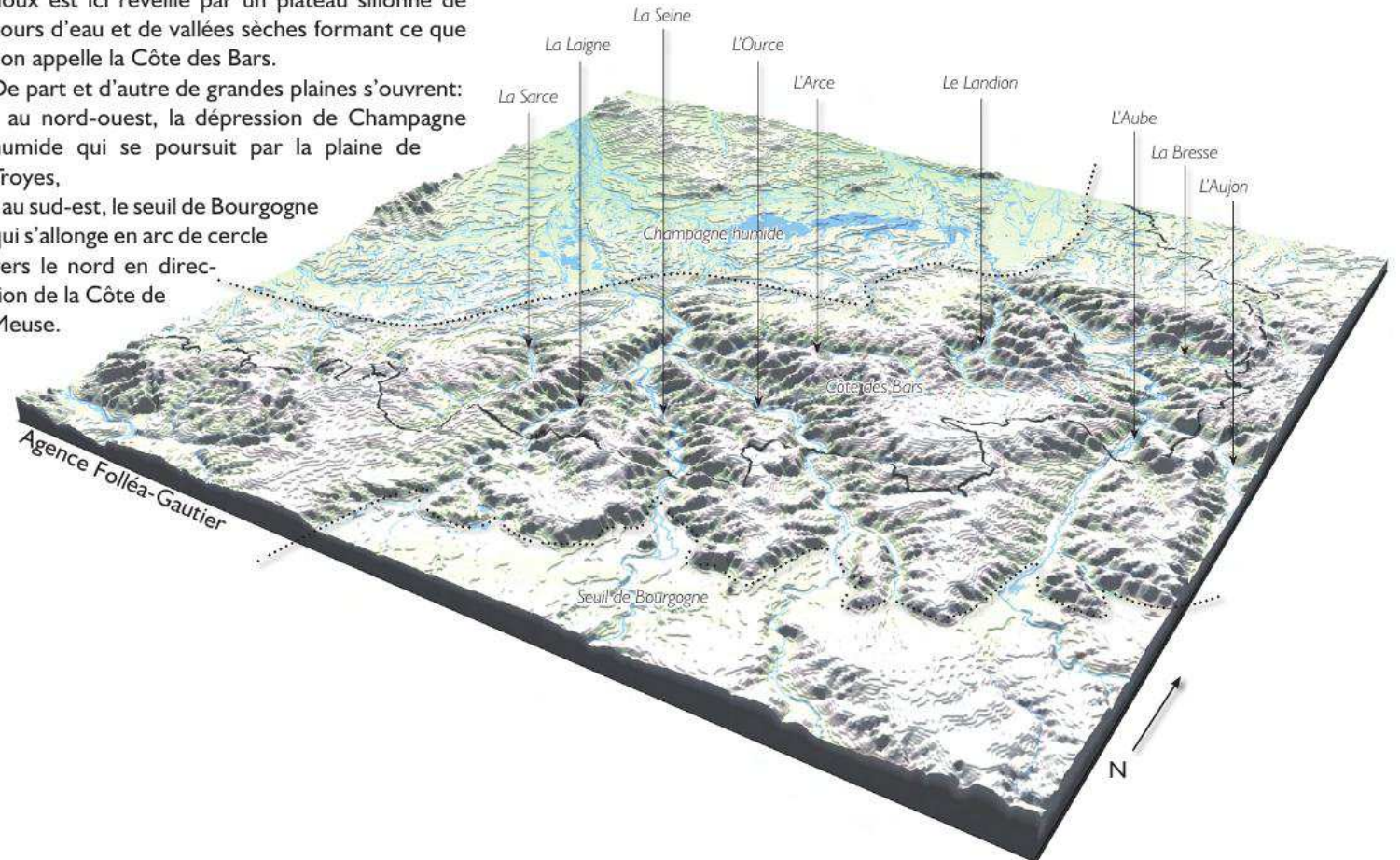
Le Barrois ouvert (vue vers Chesley)



Le Barrois viticole (Polisot)



Le Barrois forestier (sud de Landreville)





## 2.5A - LE BARROIS OUVERT

### Caractéristiques paysagères :

- un léger relief qui annonce les moutonnements du Barrois viticole
- les grandes cultures très présentes
- des alignements et des petits bois rythmant les grands paysages ouverts
- des villages groupés et des fermes isolées toujours ceinturés de végétation



Une ferme isolée entourée de nombreuses structures végétales, en limite du Barrois ouvert et de la Champagne humide, sud de Chaource.

La limite entre la Champagne humide et le Barrois ouvert est à la fois nette et subtile : La différence d'occupation des sols est flagrante, mais l'imbrication entre les parcelles pâturées en bord de bois et les parcelles cultivées permet une transition douce entre les deux paysages, accentuée par un léger relief qui ouvre des vues d'un pays vers l'autre.



Photo aérienne du Barrois ouvert en contact avec la Champagne humide. (Bd Ortho 2006)



Un paysage de grandes cultures : des ondulations douces et amples, des bois et arbres isolés qui ponctuent l'espace agricole.



Silhouette bâtie de Fresnay, ceinturée de végétation, au coeur du barrois ouvert. Vue depuis les derniers reliefs du Barrois viticole.

Autour des villages du Barrois ouvert, des ceintures végétales, et des prairies rehaussent les silhouettes bâties au sein de l'espace agricole ouvert. Les villages qui ponctuent cette campagne ont un aspect accueillant et soigné, où l'arbre et l'herbe ont leur place, même au sein des espaces publics.



Village soigné de Ville-sur-Terre.

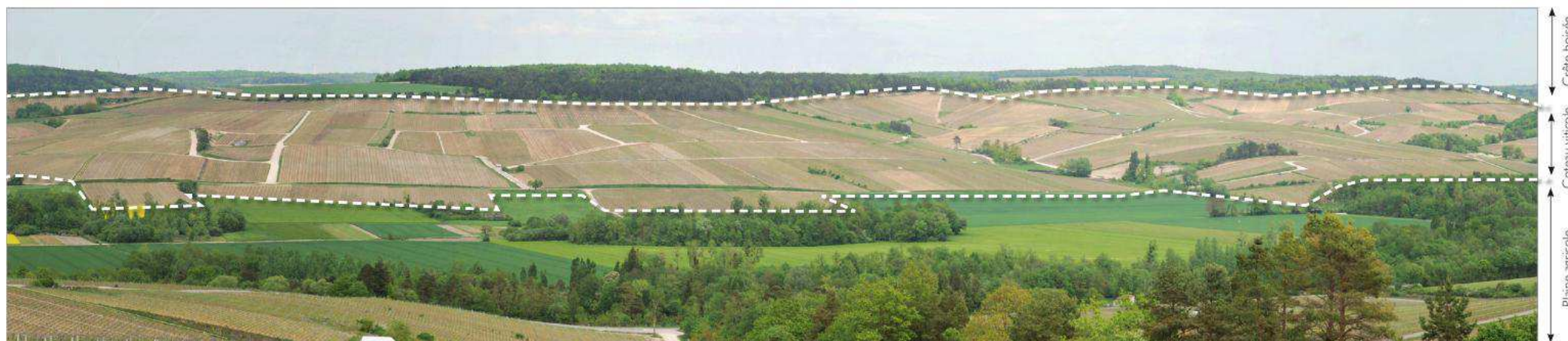


Photo aérienne de Lévigny (Bd Ortho 2006).

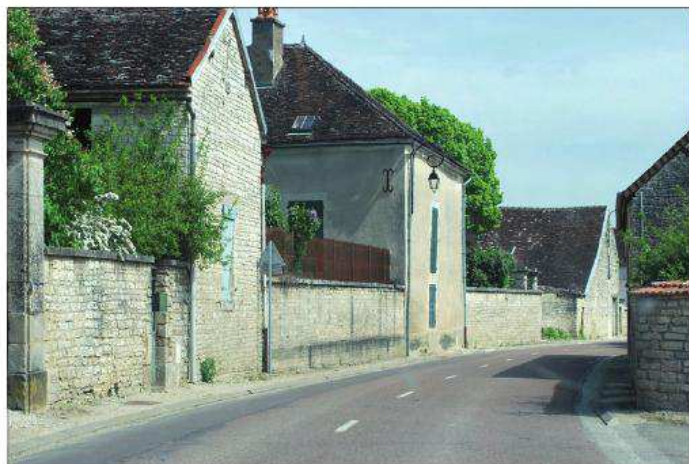
## 2.5B - LE BARROIS VITICOLE

### Caractéristiques paysagères :

- un relief marqué par des coteaux très raides parfois en «falaise»
- une organisation verticale du paysage très caractéristique : une couronne boisée séparant le versant du plateau, des parcelles de vignes concentrées sur le coteau, une ouverture en pied de côte sur la plaine ou la vallée agricole
- une production agricole massivement tournée vers la viticulture
- des villages de calcaire blanc
- l'urbanisme en relation étroite avec l'eau



Les coteaux viticoles face à Celles-sur-Ource : un paysage organisé de façon caractéristique : une couronne boisée séparant le versant du plateau, des parcelles de vignes concentrées sur le coteau et une ouverture en pied de côte sur la vallée agricole.



Architecture calcaire caractéristique du Barrois, Loches-sur-Ource.



Jolie silhouette du village de Landreville, dans la vallée de l'Ource.



Relation soignée du village à l'eau, Neuville-sur-Seine.

## La Charte de Fontevraud et les paysages du Barrois :

Le vignoble de Champagne est sans doute un des plus connus au monde, tant il a su construire et préserver une image positive liée à son produit. Dans un contexte national difficile pour la filière viticole, y compris pour les vins d'appellation, le Champagne est un des seuls vins qui a connu une phase d'expansion continue au cours des dernières décennies, malgré quelques à-coups surmontés. La vigne représente quasiment la moitié des livraisons agricoles aubois et le produit «Champagne» a progressé, gagnant 10% en 15 ans. (source Mémo et référence économique 2007 - Ministère de l'agriculture).

La candidature à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages champenois montre, au-delà de la simple valeur économique du terroir, l'intérêt grandissant porté aux paysages viticoles et la volonté de les faire connaître et reconnaître.

Pour y parvenir plusieurs objectifs de qualité doivent être atteints, présentés dans la Charte internationale de Fontevraud pour la protection, la gestion et la valorisation des paysages de la vigne et du vin : la charte internationale de Fontevraud vise à l'engagement conjoint des syndicats viticoles et des collectivités dans une démarche volontaire conjuguant l'optimisation de la production viticole et la gestion des paysages de leurs territoires, dans le cadre d'un réseau national et international d'excellence.

Elle s'organise autour de 4 engagements :

1. LA CONNAISSANCE des paysages viticoles dans ses dimensions esthétiques, culturelles, historiques et scientifiques, ouvrant sur une lecture avertie de l'organisation paysagère de ces terroirs afin de mieux motiver les décisions d'aménagement, qu'elles soient le fait des collectivités publiques ou professionnelles.

2. L'ÉCHANGE entre les différents métiers et partenaires institutionnels de la filière viti-vinicole des territoires concernés, afin de renforcer la capitalisation des savoirs- faire et leurs transmissions dans le cadre d'actions de sensibilisation et de formation à la composante paysagère.

3. LA PRESERVATION des aires viticoles et de leurs patrimoines pour une meilleure prise en compte de la qualité des paysages de vigne dans des projets d'équipement et de développement des territoires urbains et ruraux. (mesures incitatives de valorisation paysagère et de réhabilitation du patrimoine, protection réglementaire des paysages)

4. LA VALORISATION de ces paysages :

- en optimisant les qualités intrinsèques du paysage (pertinence des modalités de conduite de la vigne, systématisation des diagnostics paysagers)

- en favorisant la coopération technique et scientifique mutuelle.

- en développant une offre de services touristiques d'accueil et de découverte (circuits d'interprétation des paysages impliquant les viticulteurs).

Certaines évolutions récentes dans les pratiques culturales, en particulier dans le domaine des aménagements parcellaires à travers la mécanisation et l'utilisation de lourds engins de chantier, donnent à ce paysage de marqueterie un nouveau visage, dévalorisé par des modes de production agressifs : les fronts de taille qui apparaissent après le remaniement de la morphologie des coteaux, les parcelles élargies de forme carrée plutôt qu'en lanière, l'usage récurrent de piquets en métal plutôt qu'en bois, l'absence d'enherbement entre les rangs, la largeur des chemins et leur orientation perpendiculairement à la pente... Ceci est encore accentué par l'installation peu soignée de certains bâtiments viticoles, aussi bien au pied des coteaux qu'aux abords des villages typiques de vigneron.



Exemple de plantation adaptés à la morphologie du coteau : les formes triangulaires et souples des parcelles épousent le relief doux du coteau, sans intervention d'engins mécaniques de nivellement. L'usage de piquets en bois plutôt que métalliques apporte également un caractère authentique à ce vignoble ponctué de végétation spontanée et de bouquets d'arbres variés.

Fronts de taille apparaissant comme des blessures au pied du massif boisé



Exemple d'un site où la mécanisation a appauvri le paysage :

- les fronts de taille très visibles en sommet de coteau forment des cicatrices dévalorisantes et fragilisant la stabilité des sols situés au-dessus ;
- les chemins, ici en pointillés, sont tous perpendiculaires à la pente et le dessin du parcellaire, très régulier et géométrique, est lui aussi orienté dans ce sens ;
- Cette disposition homogène, accentuée par la régularité artificielle du coteau «dessiné au bulldozer», l'absence d'enherbement, d'arbres isolés ou de bosquets, uniformise le paysage : la subtile «marqueterie» qui se caractérise d'ordinaire les coteaux viticoles disparaît.

Quelques exemples de vignobles français dont l'organisation est porteuse de qualité paysagère :



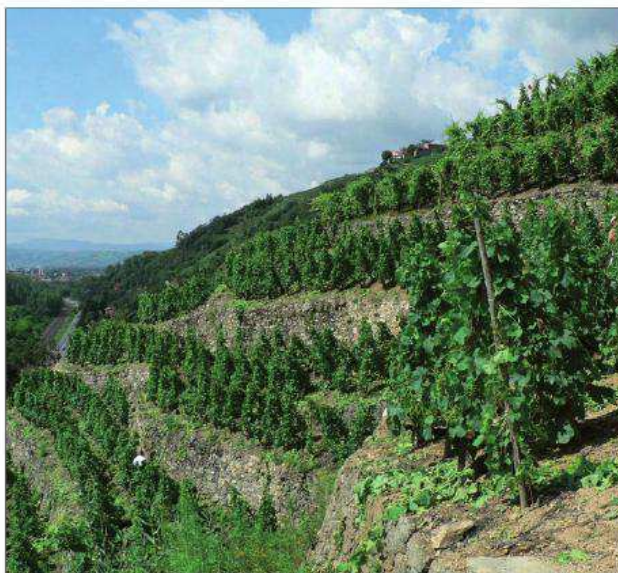
Adaptation des parcelles à la topographie, à Villedieu, AOC Côte-du-Rhône : sur les pentes les plus douces, les rangs suivent le relief ; sur les coteaux raides, des terrasses structurent la pente. Le paysage est par ailleurs ponctué d'arbres qui enrichissent l'ensemble.



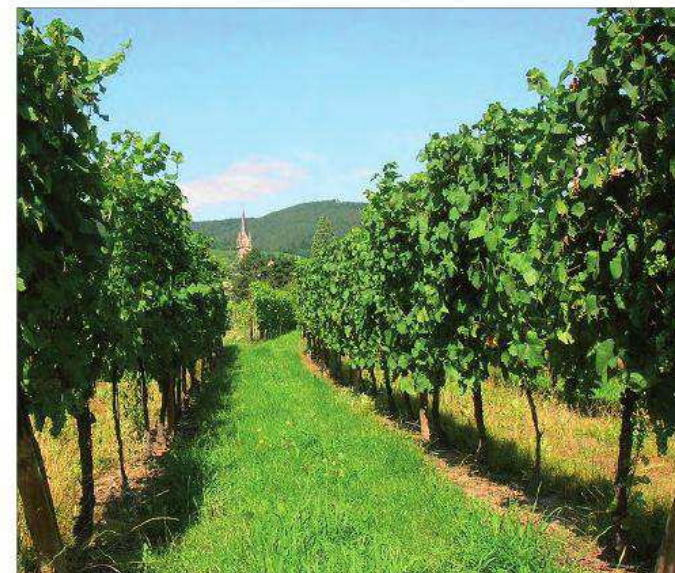
Paysage soigné où les chemins d'exploitation s'installent principalement parallèlement à la pente, plutôt que perpendiculairement, et dont les parcelles épousent la morphologie des coteaux, Saint-Hippolyte, vignoble AOC Saint-Emillion.



Enherbement des chemins et plantation des bassins de gestion des eaux de ruissellement, dans le vignoble beaujolais. A noter également l'implantation des rangs parallèlement à la pente avec de subtils terrassements



Paysage très travaillé du vignoble en terrasses AOC Côte-Rôte, à Tupin-et-Semons, très adapté à des coteaux raides.



Enherbement fréquent entre les rangs de vigne, dans le vignoble Alsacien.

## 2.5C - LE BARROIS FORESTIER

### Caractéristiques paysagères :

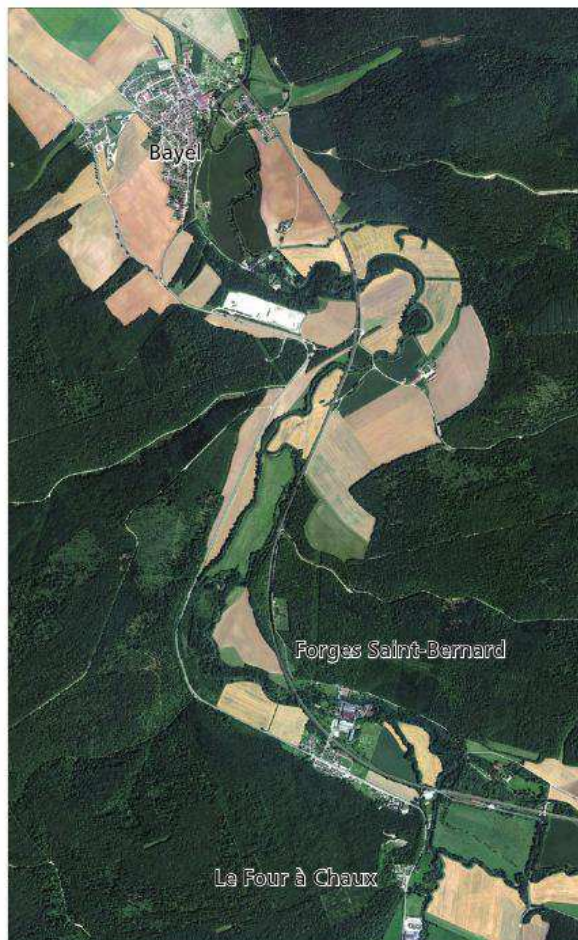
- une couverture importante du territoire par la forêt
- des fonds de vallée très cultivés où les pâtures sont en recul
- des villages en relation étroite avec les rivières
- des friches industrielles marquant les paysages urbains
- des routes bien implantées par rapport au relief



Route bien implantée par rapport au relief, RD 396 en direction de Bayel.



Vallée du Landion, partagée entre grandes cultures en pied de coteau et fond de vallée, et boisements en crête, Cunfin.



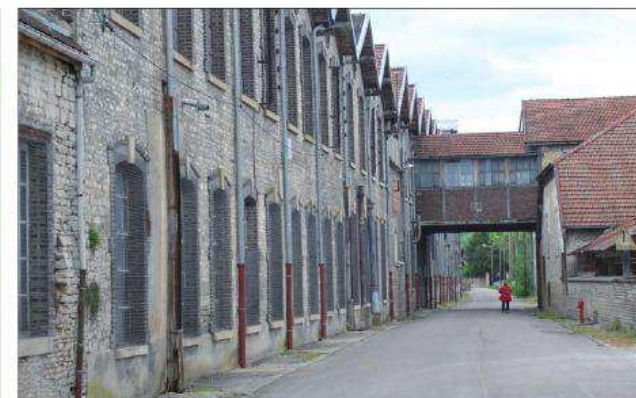
Vallée de l'Aube, partagée entre boisements et grandes cultures. Bd Ortho 2006

Le Barrois forestier présente des paysages contrastés, où les boisements importants cadrent des espaces de vallée ouverts et intensivement cultivés. Les bords de l'eau sont peu valorisés : généralement, la ripisylve disparaît progressivement au profit des cultures ou des peupleraies qui gagnent les fonds humides. Les prairies ont ici largement régressé.

Les anciens sites industriels, installés au bord de l'eau, occupent généralement de grandes surfaces dans les villages. Aujourd'hui, seule une petite partie est encore en fonctionnement, le reste des bâtiments n'étant ni réhabilité, ni détruit. Le manque d'usage donne à ces lieux un aspect presque fantomatique.



Bayel, Bd Ortho 2006



Site industriel de la cristallerie de Bayel.

## 2.5 - LE BARROIS

### Les valeurs paysagères clefs :

#### **Un patrimoine architectural de grande qualité :**

- qualité des formes urbaines et de l'architecture (volumes, organisation par rapport à la route...)
- qualité du traitement de l'eau dans les villages et les villes (douves, canaux, ponts, ouvrages hydrauliques, lavoirs...)

#### **Des ceintures végétales autour des villages :**

- présence de végétation en limite d'espace bâti, accompagnant souvent la silhouette du village
- imbrication entre des vergers, des jardins et des prairies pâturées : une association entre des pratiques agricoles et des espaces ornementaux

#### **Les coteaux agricoles et forestiers :**

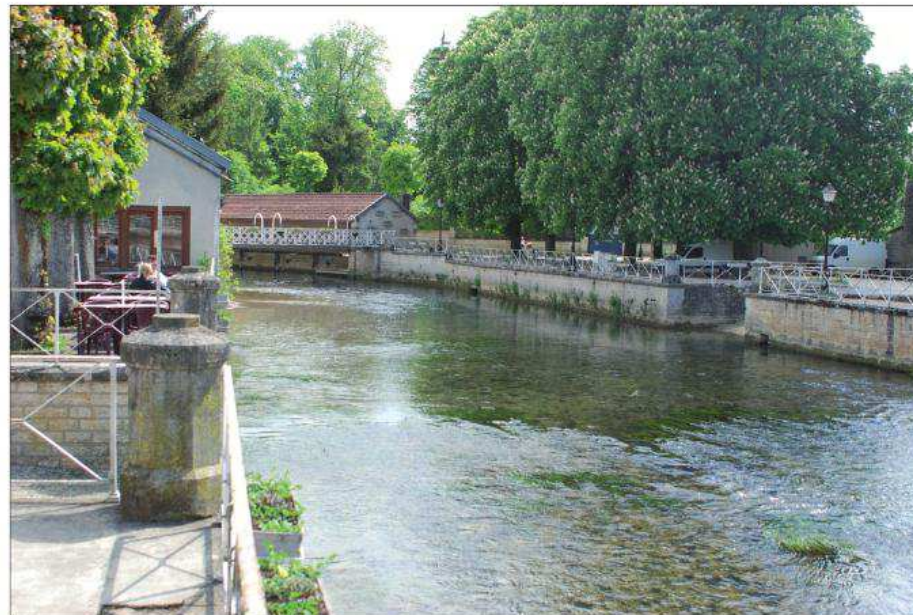
- alternance de cultures, prairies, vignes et boisements sur les pentes raides

#### **Les cours d'eau et les ouvrages hydrauliques :**

- canaux, douves, lavoirs, ponts,
- la relation étroite entre le bâti et l'eau, y compris le bâti industriel (moulins, usines...)

#### **Les routes paysages et les plantations d'alignements :**

- chaussées étroites, en pied de coteau, souvent plantées, en particulier aux entrées de villages et de villes



Centre d'Essoyes



Route paysage dans la vallée de la Seine, à la sortie de Gyé-sur-Seine.

## 2.5 - LE BARROIS

### Les problématiques :

#### **Une simplification des paysages agricoles :**

- par la grande culture
- par la disparition des prairies et des vergers

#### **Une destruction des paysages de coteaux dans le Barrois viticole :**

- par l'activité viticole en progression sur les pentes les plus raides
- par des problèmes d'érosion
- par la destruction des sols
- par des chemins perpendiculaires à la pente, souvent bétonnés ou goudronnés
- par des extensions d'urbanisation sur les pentes

#### **Un appauvrissement des villages et des villes :**

- par la non restauration du bâti, par des traversées de villages et de villes très routières
- Par la suppression et le non-renouvellement des arbres d'alignement en entrée de village (processus en cours)
- Par la pauvreté architecturale des constructions récentes



*Des paysages agricoles monospécifiques et démesurément étendus, qui appauvrissent paysages et milieux.*

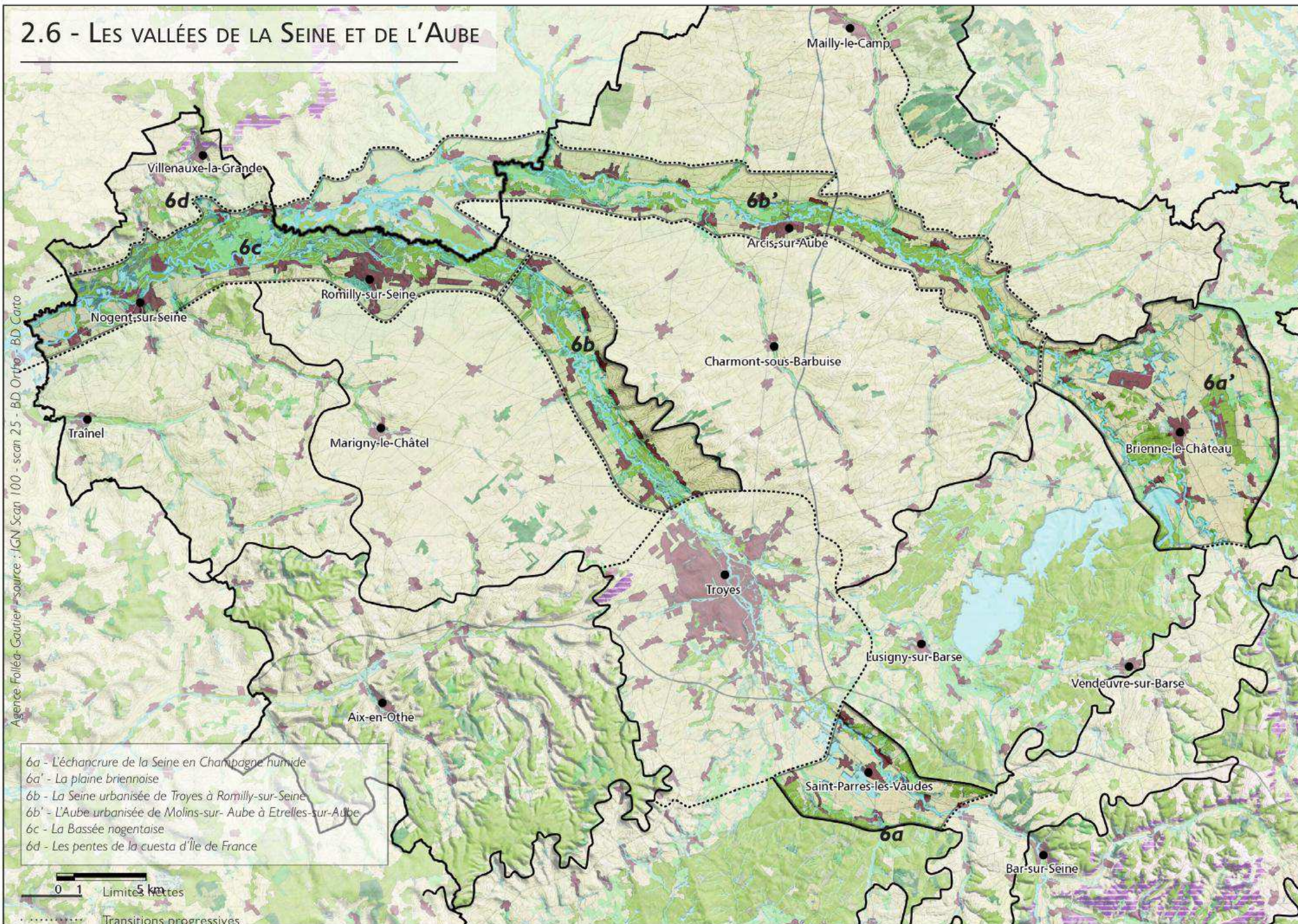


*Multiples problèmes liés à la production intensive de champagne et à la pression exercée par la délimitation AOC : des bâtiments mal implantés et banalisant, des routes bétonnées, dessinées face à la pente plutôt qu'en lacets, nivellement au bulldozer des pentes pour accroître les surfaces cultivables...*





## 2.6 - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE



## 2.6 - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE

### Caractéristiques paysagères :

- Des vallées au relief peu marqué
- Une imbrication forte des espaces agricoles et des espaces de nature
- Une eau source de richesse et de variété de paysages
- Un développement des boisements qui tend à fermer les paysages de la vallée
- Une agriculture spécifique et diversifiée liée à la vallée
- Une vallée qui cristallise l'urbanisation et accueille les principales villes



Léger pli boisé indiquant la vallée de la Seine, depuis Saint-Mesmin vers Rilly-Sainte-Syre.



Village-rue qui s'étire en pied de coteau dans la vallée de la Seine.



Clairière humide pâturée, à proximité de Nogent-sur-Seine.

## 2.6AA' - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE : L'ÉCHANCRURE DE LA SEINE ET LA PLAINE DE BRIENNE

### Caractéristiques paysagères :

- des vallées qui s'élargissent en vastes plaines agricoles
- une dominance de la grande culture
- des étangs nombreux mais très peu perceptibles et rarement appropriables
- des paysages qui se complexifient grâce au bocage en limite de la Champagne humide



La plaine de Brienne, large espace ouvert dévolu à l'agriculture céréalière, prend des allures de clairière en limite des bois de Beaulieu, Petit-Mesnil.



La vallée de la Seine s'élargit en une plaine agricole bordée de part et d'autre de coteaux boisés qui cadrent le paysage, Fouchères.



D'après la photo aérienne, l'échancrure de la Seine est parsemée d'étangs issus d'anciennes gravières. En réalité, ils sont à peine perceptibles dans le paysage. (Bd Ortho 2006)



Émergence d'une trame bocagère et de prairies en limite de Champagne humide, Rumilly-les-Vaudes.

## 2.6BB' - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE : LA SEINE ET L'AUBE URBANISÉES

### Caractéristiques paysagères :

- de jolis villages-rues qui s'étirent au fil de la route mais qui demeurent toujours bien dissociés les uns des autres
- des sites urbains de qualité en relation directe avec l'eau
- des traversées de villages par des routes mesurées et souvent accompagnées de végétal
- des limites de village bien dessinées et accompagnées de ceintures végétales denses



Villages-rue dont la traversée est valorisée par la présence du végétal en transition entre espace public et espace privé.



Succession de coupures d'urbanisation le long de la vallée de la Seine.  
(Bd carto 2006, Scan 25 2007)



Belle ceinture végétale autour du village de Savières, permettant d'intégrer les nouvelles constructions au centre ancien.



Coupe d'urbanisation nette entre Méry-sur-Seine et Droupt-Sainte-Marie, permettant au village d'apparaître progressivement.

## 2.6C - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE : LA BASSÉE NOGENTAISE

### Caractéristiques paysagères :

- une omniprésence de l'eau
- de nombreuses zones humides
- des clairières aux ambiances fraîches et verdoyantes aux portes de la Champagne crayeuse
- une forte présence des peupleraies dans le fond de vallée
- des villes et des villages groupés qui s'implantent bien par rapport à l'eau
- la centrale nucléaire : une silhouette omniprésente



Nogent-sur-Seine, un urbanisme qui valorise la relation ville-eau.



La Bassée se présente comme une vaste zone humide drainée par des canaux et des ruisseaux, parsemée de mares et d'étangs, de prairies humides et de marais. (source : IGN BD Ortho 2006)



Aspect sauvage de la Seine, avec des bancs de sables et des berges très végétales.



Ambiance fraîche à Port-Saint-Nicolas.



Peupleraies à différents stades de maturité, à l'amont de Nogent-sur-Seine.



Silhouette de la centrale nucléaire, très massive et visible de très loin.

## 2.6D - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE : LA CUESTA DE L'ÎLE DE FRANCE

### Caractéristiques paysagères :

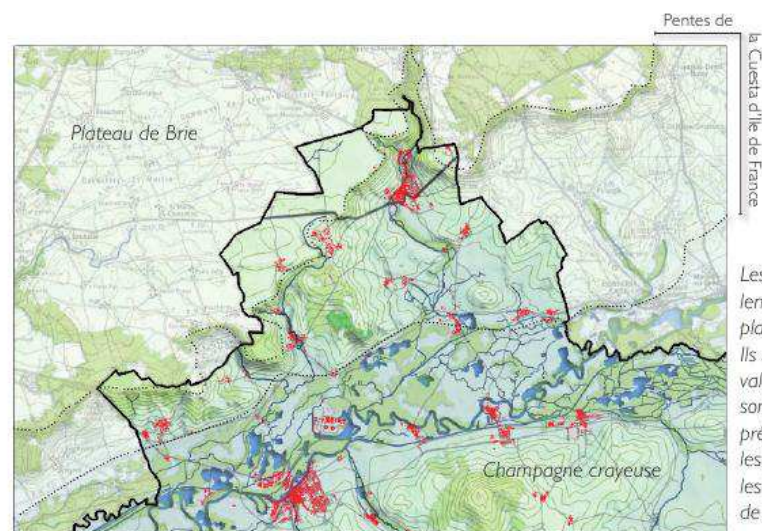
- un coteau marquant qui s'échelonne en paliers successifs
- une dominance de la grande culture sur les pentes et des boisements sur les sommets
- des rideaux de cultures résiduels sur certaines pentes
- des villages bien dissociés les uns des autres et isolés dans l'espace agricole



La cuesta d'Île de France, largement visible grâce au recul offert par cette grande prairie humide et soulignée par une bande boisée.



La grande culture s'impose sur les terres les moins humides, comme ici, où d'anciens rideaux de cultures ont disparu, laissant la trace de deux talus dans la pente.



Carte de l'urbanisation par rapport au relief de la cuesta. (source IGN BD Carto, BD Topo)

Les villes et les villages s'installent souvent sur le rebord du plateau, en rupture de pente. Ils sont également fréquents dans les vallées, comme la Noxe ou le Resson. L'espace agricole, largement préservé de l'urbanisation, occupent les pentes tandis que les bois couvrent les sommets et rebords du plateau de Brie.

## 2.6 - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE

### Les valeurs paysagères clef :

#### **Un patrimoine architectural et urbain de grande qualité :**

- qualité du bâti et des formes urbaines
- traitement soigné de l'eau dans les villages et les villes (canaux, ponts, ouvrages hydrauliques, lavoirs, usines...)

#### **Des structures végétales dans l'espace agricole et le long des routes :**

- haies, petits bois, arbres isolés...
- des prairies au contact de l'eau

#### **Des ceintures végétales autour des villages :**

- présence de végétation en limite d'espace bâti, accompagnant souvent la silhouette du village
- imbrication entre des vergers, des jardins et des prairies pâturées : une association entre des pratiques agricoles et des espaces ornementaux

#### **Des villages à l'image jardinée :**

- «débordement» des jardins sur l'espace public : plantations aux pieds des façades, trottoirs enherbés, forte présence du végétal
- transparence des clôtures permettant de voir les jardins depuis l'espace public
- places enherbées ou plantées



*Un patrimoine architectural remarquable ; ici, le château de Vermoise.*



*Alignement d'arbres accompagnant la sortie de Saint-Mesmin.*



*Prairie pâturée en clairière dans la Bassée.*

## 2.6 - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE

### Les valeurs paysagères clef (suite) :

#### **Une agriculture diversifiée :**

- association de cultures, de prairies, de vergers...

#### **Des routes paysages qui mettent en valeur les paysages traversés :**

- routes épousant le terrain naturel,
- peu de mobilier routier,
- relation douce et «jardinée» entre espace public et espaces privés, avec un débordement de la végétation sur la rue

#### **L'eau présente sous des formes très variées :**

- nombreux bras des rivières et du fleuve dans la Bassée, canaux et biefs, étangs et mares, zones humides et marais...



*Prairies cotoyant des grandes cultures dans l'échancrure de la Seine.*



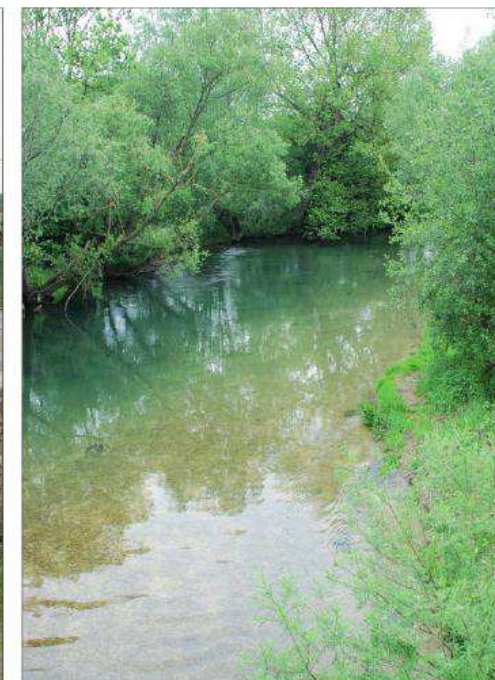
*Rideaux de cultures sur le coteau de Villacerf.*



*Berges du canal de la Haute-Seine.*



*La Seine à Nogent-sur-Seine.*



*La Seine à Verrières.*



## 2.6 - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE

### Les problématiques :

#### **Un appauvrissement architectural dans les villes :**

- par des phénomènes de péri urbanisation pouvant nuire aux paysages des villes comme Nogent-sur-Seine ou Romilly-sur-Seine
- par des tentatives d'extensions en « épaisseur » peu adaptées à l'urbanisme particulier des villages-rue
- par un vieillissement important du bâti
- par des continuums urbains aux aspects de banlieue
- par des traversées de villages parfois trop routières et trop larges

#### **Une fermeture des paysages de la vallée :**

- par une progression des peupleraies obstruant / banalisant les paysages, et affaiblissant la richesse des milieux



*Une urbanisation linéaire et banale qui dévalorise l'entrée de Romilly-sur-Seine.*



*Bâtiments agricoles récents qui nuisent à l'image du village par leur couleur voyante et le manque de végétation.*



*Traversée très large de Clerey sud : un espace public potentiel qu'il faudrait aménager avec soin au profit du piéton.*

## 2.6 - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE

### Les problématiques (suite) :

#### **Un appauvrissement des milieux naturels**

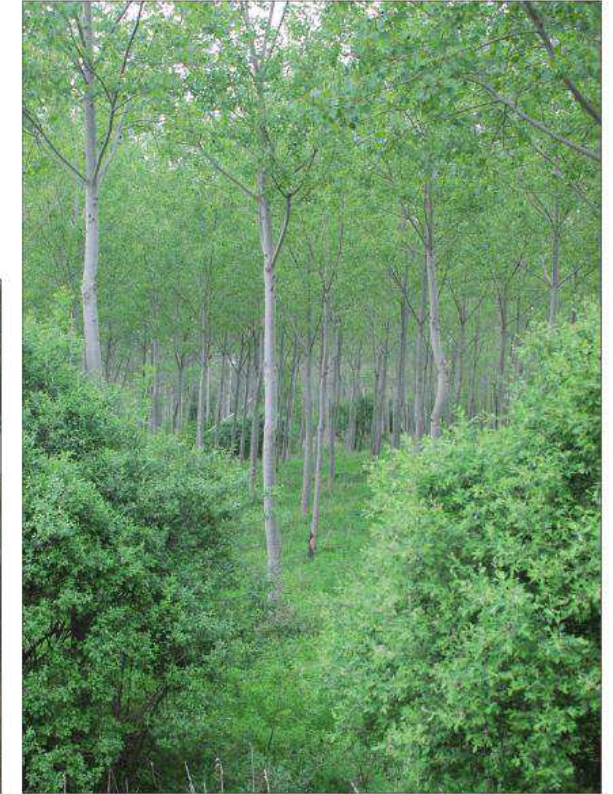
- par des étangs liés à d'anciennes gravières aujourd'hui privatisés et peu mis en valeur
- par des berges souvent peu mises en valeur

#### **Des infrastructures au traitement trop fonctionnel dans un contexte de nature :**

- la RD 40 : un mobilier trop routier pour un environnement naturel
- le canal de la Haute-Seine : des aménagements récents assez peu adaptés au caractère rural des paysages traversés



*Etang privatisé et peu valorisé dans l'échancrure de la Seine.*



*Peupleraie fermant les paysages de vallée, dans la Bassée.*



*Traitement trop routier de la route dans un paysage à dominante naturelle.*



*Aménagement très urbain du canal de la Haute-Seine : l'usage de matériaux similaires dans les villages et dans l'espace agricole. fait perdre son charme au canal.*



---

## 3 - VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

- 3.1 - LE PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL
- 3.2 - L'IMAGE DE NATURE DES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE
- 3.3 - L'ARBRE ET LA HAIE DANS LE PAYSAGE AGRICOLE
- 3.4 - LES CEINTURES VÉGÉTALES AUTOUR DES VILLAGES
- 3.5 - LES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE DES PAYSAGES
- 3.6 - LES RELIEFS SINGULIERS
- 3.7 - L'IMAGE JARDINÉE DES VILLAGES
- 3.8 - LES PAYSAGES DE CAMPAGNE
- 3.9 - LES PAYSAGES DES GRANDS LACS DE LA FORÊT D'ORIENT

## 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

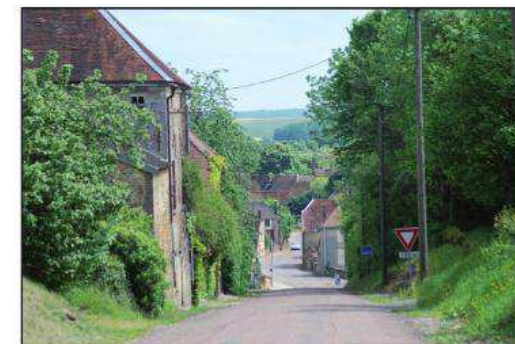
### 3.1 - Le patrimoine urbain et architectural

3.1.1 - l'architecture (matériaux de construction locaux, volumétrie...)

3.1.2 - les formes urbaines : villages-rues, organisation du bâti perpendiculairement à la route, alternance de pignons et de cours jardinées

3.1.3 - quelques sites bâtis : villages «perchés» en rebord de marche, tels Eryy-le-Châtel, ou accrochés aux coteaux, comme Vallières

3.1.4 - la relation étroite entre les villes et l'eau (ouvrages hydrauliques, patrimoine lié à l'eau...)



3.1.1 - Pays d'Armance, Vallières



3.1.3 - Pays d'Armance, Eryy-le-Châtel



3.1.4 - Champagne de la Forêt de Soulaïnes, Soulaïnes-Dhuys



3.1.4 - Barrois forestier, Mussy-sur-seine

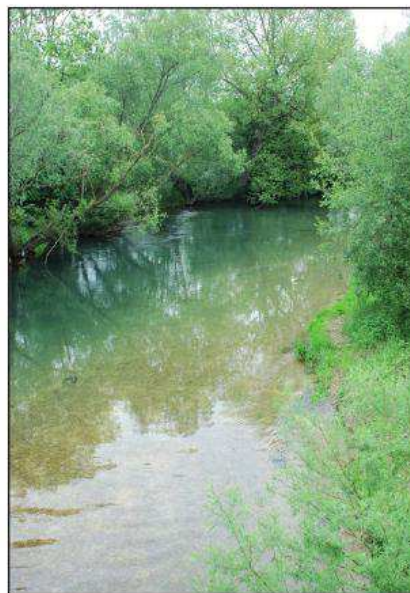
### 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

#### 3.2 - L'image de nature des vallées de la Seine et de l'Aube

3.2.1 - les paysages complexes des vallées : cours d'eau en tresse, ripisylves épaisses, prairies humides pâturées ou fauchées.

3.2.2 - Deux zones humides ( les marais, les vasières...) particulièrement sensibles : le milieu spécifique et fragile de la Bassée et les espaces naturels traversant l'agglomération de Troyes

3.2.3 - les canaux, biefs, petits ouvrages hydrauliques...



3.2.1 - La Seine à Verrières



3.2.1 - Clairière pâturée, Chauchigny



3.2.2 - Canal de la Haute-Seine, Rilly-Sainte-Syre



3.2.1 - Paysage complexe de la vallée de la Seine, Rilly-Sainte-Syre



3.2.1 - La Seine et son image de nature, largement mise en valeur par ses bancs de sables et sa ripisylve épaisse et diversifiée, à Verrières

## 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

### 3.3 - L'arbre et la haie dans le paysage agricole

3.3.1 - les structures végétales : le bocage, les haies champêtres, les vergers, les arbres isolés ou repères, les bois et bosquets de plein champ, les essences variées dans les petits peuplements forestiers...

3.3.2 - les paysages de lisière : la relation complexe entre l'agriculture et les forêts



3.3.1 - L'arbre, une présence toujours valorisante en limite d'espace cultivé et de route, Pays d'Armanche.



3.3.1 - Beaux arbres isolés ponctuant avec panache les grandes cultures de Champagne crayeuse, Charmoy





3.3.2 - Arbres isolés ou en bosquets en limite de la forêt d'Orient, Champagne des étangs, Unienville



3.3.2 - Lisière forestière complexe, mêlant arbres isolés et fruitiers au coeur de prairies de fauche, Champagne humide, Vallières

## 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

### 3.4 - Les ceintures végétales autour des villages

3.4.1 - la présence de végétation en limite d'espace bâti, accompagnant souvent la silhouette du village

3.4.2 - l'imbrication entre nombreux vergers côtoyant, jardins et prairies pâturées : une association entre des pratiques agricoles et des espaces ornementaux



3.4.1 - 3.4.2 - Imbrication de prairies, vergers et jardins privés en ceinture de Vanlay.



3.4.1 - 3.4.2 - Ceinture végétale complexe, Planty, Pays de l'Orvin,



3.4.1 - Forte présence du végétal autour et dans Landreville, Barrois viticole.

## 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

---

### 3.5 - Les itinéraires de découverte : les «routes paysage»

3.5.1 - les «routes paysage»

3.5.2 - les plantations d'arbres d'alignements ou d'arbres repères



3.5.1 - Route paysage glissant à la surface d'un vallon, Barrois viticole.



3.5.2 - Route d'entrée de village plantée accompagnant joliment le fond de vallée; Barrois viticole, Courteron

## 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

### 3.6 - Les reliefs singuliers

- 3.6.1 - le paysage des cuestas et des buttes témoin
- 3.6.2 - le paysage des collines
- 3.6.3 - les marches
- 3.6.4 - les points de vue dégagés sur la campagne
- 3.6.5 - les talwegs de la plaine de Champagne crayeuse



3.6.1 - Pentes de la cuesta d'Île de France.



3.6.2 - Collines du Pays d'Othe



36.4 - Point de vue depuis le balcon de la champagne crayeuse vers la Champagne humide, Laubressel

## 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

### 3.7- l'image jardinée des villages

3.7.1 - le «débordement» des jardins sur l'espace public : plantations aux pieds des façades, trottoirs enherbés, forte présence du végétal

3.7.2 - la transparence des clôtures permettant de voir les jardins depuis l'espace public

3.7.3 - les places enherbées ou plantées



3.7.3 - Présence du végétal en coeur de village, Droupt-Saint-Basle, Vallée de la Seine.



3.7.2 - Transparence de la clôture permettant de découvrir les cours jardinées des villages.





3.7.1 - Coeur de village de Vallières, donnant une large place au végétal en transition entre espace privé et espace public.

## 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

### 3.8 - Les paysages de campagne

3.8.1 - des paysages agricoles valorisés par l'association de cultures, de vergers et de pâtures

3.8.2 - forte présence du végétal dans l'espace agricole (arbres isolés, haies champêtres...)

3.8.3 - l'implantation judicieuse des villages par rapport à l'espace agricole : sur un léger relief, au cœur d'un petit parcellaire, entouré de productions maraîchères et de prairies,

3.8.4 - la présence de fermes isolées



3.8.1 - Espace agricole mixte, limite entre le Pays d'Othe et la Champagne humide



3.8.2 - 3.8.4 - Ferme isolée au sein d'un paysage de campagne complexe, mêlant cultures, pâtures, haies, bosquets, vergers... Champagne humide, Ervy-le-Châtel



3.8.3 - Village de Vallières, bien implanté en limite de deux espaces agricoles complémentaires : sur le coteau, un espace voué à l'élevage et à la production fruitière ; en contre bas, un espace cultivé.

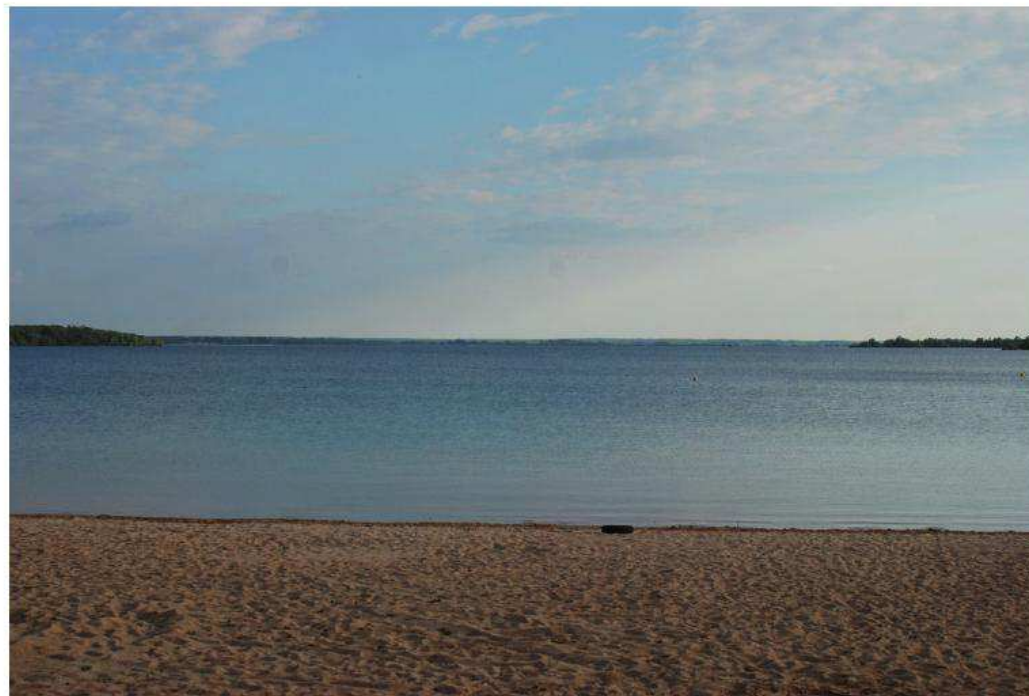
## 3 - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

### 3.9 - les paysages des grands Lacs de la Forêt d'Orient

3.9.1 - les paysages ouverts des grands lacs

3.9.2 - les usages publics nombreux et accessibles à tous

3.9.3 - les paysages et milieux écologiques associés aux berges, variant selon les saisons



3.9.1 - Grandes ouvertures offertes sur le Lac d'Orient



3.9.3 - 3.9.2 - 3.9.3 - jolie plage publique aménagée avec discrétion, sur les berges du lac du Temple ourlées d'une ripisylve épaisse et diversifiée.



3.9.2 - Ambiance végétale et soignée par cette aire de pique-nique installée auprès de l'eau, Lac du Temple.



3.9.3 Paysage de berge mis en valeur par une paire de fauche et quelques arbres en premier plan, Lac d'Orient.



---

## 4 - SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES VALEURS PAYSAGÈRES ET PROBLÉMATIQUE POUR LES PAYSAGES DE L'AUBE :

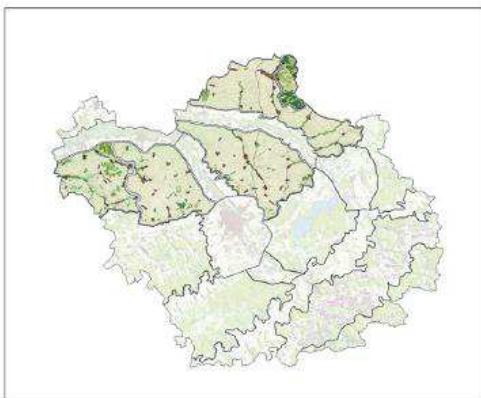
4.1 - FICHES SYNTHÉTIQUES : LES UNITÉS DE PAYSAGES, CARACTÉRISTIQUES, VALEURS ET PROBLÉMATIQUES

4.2 - SYNTHÈSE DES VALEURS PAYSAGÈRES CLÉS DU DÉPARTEMENT

4.3 - LES PAYSAGES INSTITUTIONNALISÉS : RECONNAISSANCE ET PROTECTIONS DES ESPACES BÂTIS ET NATURELS

4.4 - SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES MAJEURS DE L'AUBE PAR THÉMATIQUE DE PAYSAGE

### 4.1.1 - LA CHAMPAGNE CRAYEUSE



#### CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES :

##### la - La Champagne Crayeuse : La plaine bosselée

- un relief régulier qui fait alterner douces ondulations et vastes étendues planes
- un paysage dominé par la grande culture
- une eau peu visible mais toujours source de variations paysagères
- une quasi-absence de l'arbre
- des villages groupés, implantés régulièrement, maillant le territoire

##### lb - La Champagne Crayeuse : Le Pays de l'Orvin

- un relief animé de buttes témoins annonçant le pays d'Othe
- des vallées creusées et verdoyantes qui accueillent les villages
- une plus grande présence de l'arbre grâce aux ripisylves et à de nombreux bouquets de pins mélangés à des feuillus

##### lc - La Champagne Crayeuse : Les Savarts du camp militaire de Mailly

- un paysage relique des savarts de la Champagne pouilleuse
- une végétation arbustive et herbacée à l'aspect broussailloux.
- un territoire occupé par l'armée peu visible et peu praticable

#### LES VALEURS PAYSAGÈRES :

##### Les structures végétales dans l'espace agricole :

- quelques alignements, bouquets d'arbres mélangés et arbres isolés qui animent les bords de routes et les paysages de grandes cultures

##### Les reliefs singuliers :

- les talwegs : de petites vallées verdoyantes qui séquent les immensités agricoles du plateau
- les buttes témoins : petites collines isolées au milieu de la plaine, souvent coiffées de bois

##### Le parcellaire agricole :

- une mosaïque de couleurs au fil des saisons

##### Le paysage de savarts :

- Vaste ensemble semi-naturel isolé au coeur d'un paysage de grande culture, ce territoire est occupé par les militaires depuis la première Guerre Mondiale, ce qui a permis à la végétation d'évoluer assez librement depuis 90 ans.
- Le patrimoine architectural et urbain :
- une qualité architecturale indéniable, liée aux matériaux et aux volumes des fermes (présence d'une petite tuile arrondie particulière)

##### Les ceintures végétales des villages :

- des villes et des villages groupés à l'image rurale, ceinturés de végétal

#### LES PROBLÉMATIQUES :

##### La perte de la diversité écologique et paysagère des plaines agricoles :

- par des modes de production intensifs
- par une grande monotonie des paysages après les labours
- par la disparition et la non valorisation des chemins agricoles
- par la pollution des eaux souterraines (engrais...)
- par la suppression des arbres d'alignement le long des routes ou en limite de parcelles

##### La standardisation des villages :

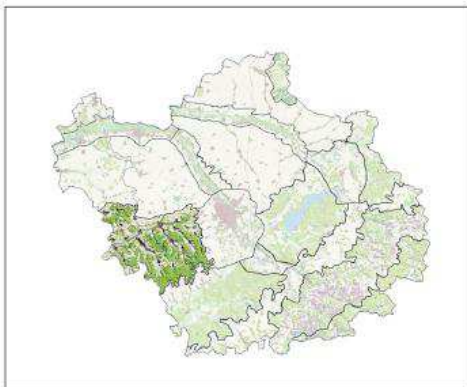
- par la disparition progressive des lisières végétales entre village et espace agricole,
- par des extensions peu soignées qui «sortent» des villages
- par la pauvreté des formes architecturales
- par des traversées de villages mal adaptées aux piétons

##### La saturation des paysages par les réseaux aériens :

- par l'implantation de pylônes très visibles dans ce vaste «paysage-horizon»
- par l'accumulation de parcs éoliens associés aux lignes à haute-tension



## 4.1.2 - LE PAYS D'OTHE



### CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES :

- des paysages de longues collines et de vallées humides
- des paysages agricoles dominés par la grande culture mais marqués aussi par de petits vergers résiduels en bords de routes ou auprès des villages
- des bois qui coiffent les reliefs
- des villages-rues qui s'installent majoritairement dans les fonds de vallons
- une architecture sous influence bourguignonne

### LES VALEURS PAYSAGÈRES :

#### Les cours d'eau et leurs ripisylves :

- ambiances pittoresques et agricoles
- riches de biodiversité et qui contrastent fortement avec les collines agricoles
- 

#### Les structures végétales dans l'espace agricole :

- arbres isolés, haies, petits vergers de plein champ...

#### Les routes paysages :

- des petites voies qui épousent le terrain naturel et permettent de découvrir les paysages traversés (la RD 660, 374...)

#### La diversité des boisements :

- lisières complexes
- diversité des essences (feuillus, conifères, arbustes...)
- présence d'une faune riche...

#### Un patrimoine architectural et urbain :

qualité de l'architecture

- organisation du bâti perpendiculairement à la route
- relation visuelle très ouverte et transparente entre l'espace privé et l'espace public
- silhouettes bâties souvent bien groupées
- Les ceintures végétales des villages :
- vergers, prairies, ripisylves

#### Des espaces publics jardinés :

- chaussées modestes, bas-côtés enherbés

#### Un relief singulier :

- des collines douces et ondulées,
- une succession de petites vallées parallèles entre elles, à fond arrondi et large

### LES PROBLÉMATIQUES :

#### La simplification des paysages agricoles :

- par la progression des grandes cultures,
- par la disparition des vergers et prairies,
- par le non entretien ou la disparition des ripisylves

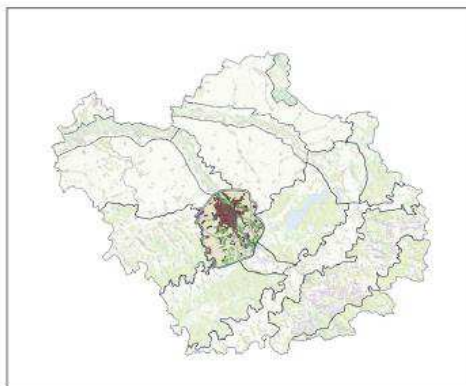
#### La banalisation des villages et des routes :

- par les extensions d'urbanisation,
- par le manque d'entretien du bâti traditionnel,
- par le réaménagement trop urbain des traversées de village...

#### La fermeture des vallées et des vallons :

- par la prolifération des peupleraies,
- par le non entretien des ripisylves

### 4.1.3 - LA PLAINE DE TROYES



#### CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES :

- une plaine ample en continuité avec la vallée de la Seine
- des espaces agricoles et naturels imbriqués dans le tissu urbain
- une agriculture marquée par les grandes cultures
- un paysage sous l'influence de Troyes
- une silhouette de ville peu visible depuis la plaine agricole

#### LES VALEURS PAYSAGÈRES :

##### Des villages ruraux et des villes urbaines :

- maintien des coupures d'urbanisation,
- caractère rural des villages,
- faible péri urbanisation (au nord)

##### Un riche patrimoine architectural et urbain

- Les coteaux du pays d'Othe :
- un balcon naturel sur Troyes

##### Des continuités d'espaces naturels en coeur d'agglomération :

- la Seine, le canal, les continuités cyclables...

#### LES PROBLÉMATIQUES :

##### L'étalement urbain au sud et à l'ouest :

- par une diffusion du bâti,
- par le développement des villages,
- par la disparition des coupures d'urbanisation,
- par la création de routes et de rocades qui favorise l'éloignement

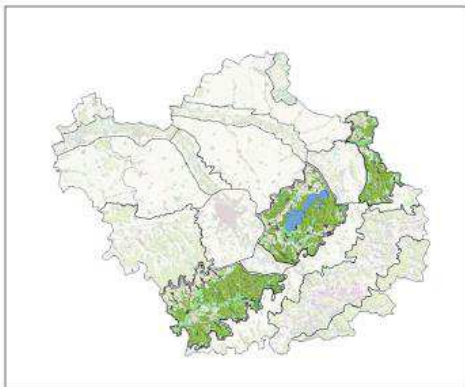
##### La banalisation des villages et de leur caractère rural :

- par le durcissement des traversées de village,
- par l'utilisation de mobilier urbain inadapté,
- par l'apparition de haies et clôtures opaques dans les jardins
- par la pauvreté architecturale des nouvelles constructions

##### La simplification des paysages agricoles et naturels :

- par la progression des grandes cultures,
- par la disparition des cultures spécifiques autour de la ville et des villages (vergers, maraichage, prairies),
- par la diminution des espaces humides de la vallée

## 4.1.4 - LA CHAMPAGNE HUMIDE



### CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES :

#### 4c - La Champagne humide : Le Pays de Soulaïnes

- un paysage de transition subtile entre la Champagne humide et la plaine de Brienne
- des paysages pâturés et structurés par un bocage important
- des villages valorisés au charme discret (douves, biefs, ceintures végétales, plantations d'alignements, bas-côtés enherbés...)

#### 4b - La Champagne Humide : La Champagne des étangs

- de grandes forêts de feuillus
- des étangs aménagés avec soin
- un réseau dense de circulations douces
- des routes paysages de grande qualité
- un très beau patrimoine de fermes à pans de bois et remplissage de briques
- le canal de la Morgue à Lusigny : une voie d'eau discrète et agréable à parcourir aux portes de Troyes
- une architecture de calcaire très blanc aux marges du Barrois

#### 4a - La Champagne Humide : Le Pays d'Armance

- une alternance de douces collines boisées et de fonds plats humides très ouverts
- une présence très marquante des prairies de fauche et pâturées
- quelques sites bâtis aux silhouettes remarquablement préservées
- la présence de fermes isolées dans l'espace agricole
- de nombreux prés-vergers ou vergers
- des routes-paysages qui épousent le relief (en particulier celles qui parcourent les coteaux du Pays d'Othe)

### LES VALEURS PAYSAGÈRES :

#### Un patrimoine architectural de grande qualité :

- qualité du bâti,
- grande diversité des matériaux et des techniques,
- qualité du traitement de l'eau dans les villages et les villes (douves, canaux, ponts, ouvrages hydrauliques, lavoirs...)

#### Des sites bâtis accrochés au relief :

- des silhouettes architecturales visibles de loin

#### Des villages à l'image jardinée :

- «débordement» des jardins sur l'espace public : plantations aux pieds des façades, trottoirs enherbés, forte présence du végétal
- transparence des clôtures permettant de voir les jardins depuis l'espace public
- places enherbées ou plantées

#### Des ceintures végétales autour des villages :

- présence de végétation en limite d'espace bâti, accompagnant souvent la silhouette du village
- imbrication entre des vergers, des jardins et des prairies pâturées : une association entre des pratiques agricoles et des espaces ornementaux

#### Des structures végétales dans l'espace agricole :

- haies, petits bois, arbres isolés...

#### Une agriculture diversifiée :

- association de cultures, de prairies, de vergers...

#### Des routes paysages et des circulations douces nom-breuses

- routes épousant le terrain naturel,
- peu de mobilier routier,
- voies en balcon...

#### Des espaces naturels fortement valorisés :

- les étangs, les bords de rivières, les forêts...

### LES PROBLÉMATIQUES :

#### La disparition des vues sur les sites bâtis :

- par une non gestion des arbres sur les pentes,
- par la prolifération des boisements dans la plaine ou le long des routes

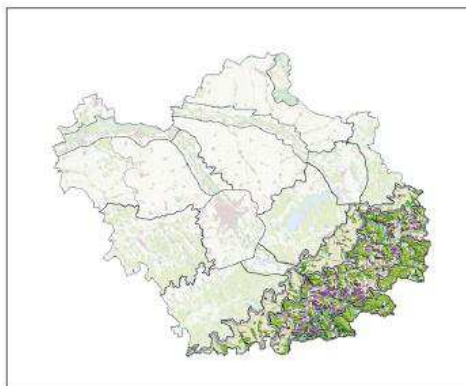
#### La banalisation des entrées de villages et de villes :

- par des extensions de petites zones d'activités artisanales peu soignées,
- par des constructions d'habitations le long des routes,
- par une architecture banale ou par la pauvreté des matériaux

#### L'appauvrissement des ouvrages hydrauliques (en béton) :

- par des aménagements trop urbains ou trop techniques de certains canaux

### 4.1.5 - LE BARROIS



#### CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES :

##### 5a - Le Barrois : Le Barrois ouvert

- un léger relief qui annonce les moutonnements du Barrois viticole
- les grandes cultures très présentes
- des alignements et des petits bois rythmant les grands paysages ouverts
- des villages groupés et des fermes isolées toujours ceinturées de végétation

##### 5b - Le Barrois : Le Barrois viticole

- un relief marqué par des coteaux très raides parfois en falaise
- une organisation verticale du paysage très caractéristique : une couronne boisée séparant le versant du plateau, des parcelles de vignes concentrées sur le coteau, une ouverture en pied de côte sur la plaine ou la vallée agricole
- une production agricole massivement tournée vers la viticulture
- des villages de calcaire blanc
- l'urbanisme en relation étroite avec l'eau

##### 5c - Le Barrois : Le Barrois forestier

- une couverture importante du territoire par la forêt
- des fonds de vallée très cultivés où les pâtures sont en recul
- des villages en relation étroite avec les rivières
- des friches industrielles marquant les paysages urbains
- des routes bien implantées par rapport au relief

#### LES VALEURS PAYSAGÈRES :

##### Un patrimoine architectural de grande qualité :

- qualité des formes urbaines et de l'architecture (volumes, organisation par rapport à la route...)
- qualité du traitement de l'eau dans les villages et les villes (douve, canaux, ponts, ouvrages hydrauliques, lavoirs...)

##### Des ceintures végétales autour des villages :

- présence de végétation en limite d'espace bâti, accompagnant souvent la silhouette du village
- imbrication entre des vergers, des jardins et des prairies pâturées : une association entre des pratiques agricoles et des espaces ornementaux

##### Les coteaux agricoles et forestiers :

- alternance de cultures, prairies, vignes et boisements sur les pentes raides

##### Les cours d'eau et les ouvrages hydrauliques :

- canaux, douves, lavoirs, ponts,
- la relation étroite entre le bâti et l'eau, y compris le bâti industriel (moulins, usines...)

##### Les routes paysages et les plantations d'alignements :

- chaussées étroites, en pied de coteau, souvent plantées, en particulier aux entrées de villages et de villes

#### LES PROBLÉMATIQUES :

##### Une simplification des paysages agricoles :

- par la grande culture
- par la disparition des prairies et des vergers

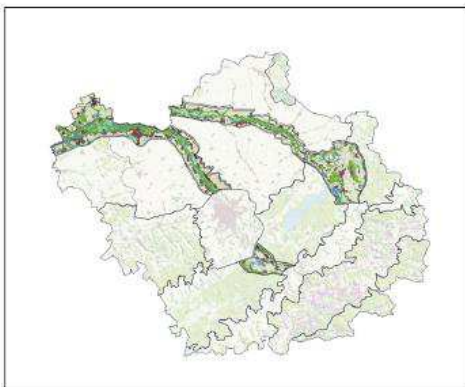
##### Une destruction des paysages de coteaux dans le Barrois viticole :

- par l'activité viticole en progression sur les pentes les plus raides
- par des problèmes d'érosion
- par la destruction des sols
- par des chemins perpendiculaires à la pente, souvent bétonnés ou goudronnés
- par des extensions d'urbanisation sur les pentes

##### Un appauvrissement des villages et des villes :

- par la non restauration du bâti, par des traversées de villages et de villes très routières
- Par la suppression et le non-renouvellement des arbres d'alignement en entrée de village (processus en cours)
- par la pauvreté architecturale des constructions récentes

## 4.1.6 - LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE



### CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES :

#### 6aa' - Les Vallées de la Seine et de l'Aube : L'échancrure de la Seine et la plaine de Brienne

- des vallées qui s'élargissent en vastes plaines agricoles
- une dominance de la grande culture
- des étangs nombreux mais très peu perceptibles et rarement appropriables
- des paysages qui se complexifient grâce au bocage en limite de la Champagne humide

#### 6bb' - Les Vallées de la Seine et de l'Aube : La Seine et l'Aube urbanisées

- de jolis villages-rues qui s'étirent au fil de la route mais qui demeurent toujours bien dissociés les uns des autres
- des sites urbains de qualité en relation directe avec l'eau
- des traversées de villages par des routes mesurées et souvent accompagnées de végétal
- des limites de village bien dessinées et accompagnées de ceintures végétales denses

#### 6c - Les Vallées de la Seine et de l'Aube : La Bassée nogentaise

- une omniprésence de l'eau
- de nombreuses zones humides
- des clairières aux ambiances fraîches et verdoyantes aux portes de la Champagne crayeuse
- une forte présence des peupleraies dans le fond de vallée
- des villes et des villages groupés qui s'implantent bien par rapport à l'eau
- la centrale nucléaire : une silhouette omniprésente

#### 6d - Les Vallées de la Seine et de l'Aube : Les pentes de la cuesta d'Île de France

- un coteau marquant qui s'échelonne en paliers successifs
- une dominance de la grande culture sur les pentes et des boisements sur les sommets
- des rideaux de cultures résiduels sur certaines pentes
- des villages bien dissociés les uns des autres et isolés dans l'espace agricole

### LES VALEURS PAYSAGÈRES :

#### Un patrimoine architectural et urbain de grande qualité :

- qualité du bâti et des formes urbaines
- traitement soigné de l'eau dans les villages et les villes (canaux, ponts, ouvrages hydrauliques, lavoirs, usines...)

#### Des structures végétales dans l'espace agricole et le long des routes :

- haies, petits bois, arbres isolés...
- des prairies au contact de l'eau

#### Des ceintures végétales autour des villages :

- présence de végétation en limite d'espace bâti, accompagnant souvent la silhouette du village
- imbrication entre des vergers, des jardins et des prairies pâturées : une association entre des pratiques agricoles et des espaces ornementaux

#### Des villages à l'image jardinée :

- «débordement» des jardins sur l'espace public : plantations aux pieds des façades, trottoirs enherbés, forte présence du végétal
- transparence des clôtures permettant de voir les jardins depuis l'espace public
- places enherbées ou plantées

#### Une agriculture diversifiée :

- association de cultures, de prairies, de vergers...

#### Des routes paysages qui mettent en valeur les paysages traversés :

- routes épousant le terrain naturel
- peu de mobilier routier
- relation douce et «jardinée» entre espace public et espaces privés, avec un débordement de la végétation sur la rue

#### L'eau présente sous des formes très variées :

- nombreux bras de rivière et du fleuve dans la Bassée, canaux et biefs, étangs et mares, zones humides et marais...

### LES PROBLÉMATIQUES :

#### Un appauvrissement architectural dans les villes :

- par des phénomènes de péri urbanisation pouvant nuire aux paysages des villes comme Nogent-sur-Seine ou Romilly-sur-Seine
- par des tentatives d'extensions en «épaisseur» peu adaptées à l'urbanisme particulier des villages-rue
- par un vieillissement important du bâti
- par des continuums urbains aux aspects de banlieue
- par des traversées de villages parfois trop routières et trop larges

#### Une fermeture des paysages de la vallée :

- par une progression des peupleraies obstruant / banalisant les paysages, et affaiblissant la richesse des milieux

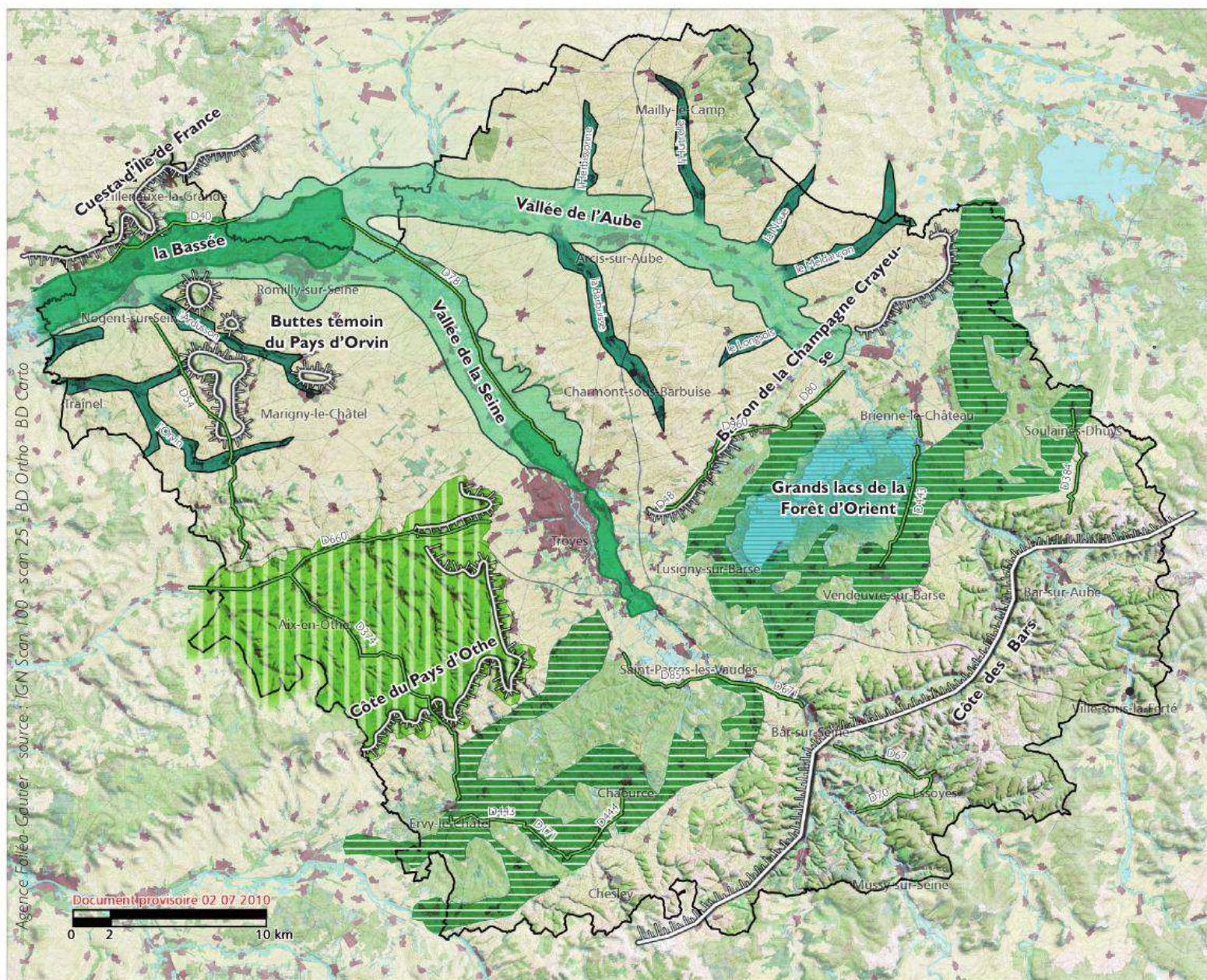
#### Un appauvrissement des milieux naturels

- par des étangs liés à d'anciennes gravières aujourd'hui privatisés et peu mis en valeur
- par des berges souvent peu mises en valeur

#### Des infrastructures au traitement trop fonctionnel dans un contexte de nature :

- la RD 40 : un mobilier trop routier pour un environnement naturel
- le canal de la Haute-Seine : des aménagements récents assez peu adaptés au caractère rural des paysages traversés

## 4.2 - SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS



- Non Cartographié
- 1 - LE PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL**
- l'architecture (matériaux de construction locaux, volumétrie...)
  - les formes urbaines : organisation du bâti, cours jardinés
  - quelques sites bâtis : villages « perchés » en rebord de marche, tels Eryv-le-Châtel, ou accrochés aux coteaux, comme Vallières
  - la relation étroite entre les villes et l'eau (ouvrages hydrauliques, patrimoine lié à l'eau...)
- 2 - L'IMAGE DE NATURE DES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE**
- les paysages complexes des vallées : cours d'eau en tresse, ripisylves épaisses, prairies humides pâturées ou fauchées, les zones humides ( les marais, les vasières...)
  - deux sites particulièrement sensibles : le milieu spécifique de la Bassée et les espaces naturels traversant l'agglomération de Troyes
  - les canaux, biefs, petits ouvrages hydrauliques...
- Non Cartographié
- 3 - L'ARBRE ET LA HAIE DANS LE PAYSAGE AGRICOLE**
- les structures végétales : le bocage, les haies champêtres, les vergers, les arbres isolés ou repères, les bois et bosquets de plein champ, les essences variées dans les petits peuplements forestiers...
  - les paysages de lisière forestière : la relation complexe entre l'agriculture et les forêts
- Non Cartographié
- 4 - LES CEINTURES VÉGÉTALES AUTOUR DES VILLAGES**
- transition végétale entre villages et espaces agricoles
  - l'imbrication entre nombreux vergers côtoyant, jardins et prairies pâturées : une association entre des pratiques agricoles et des espaces ornementaux
- Non Cartographié
- 5 - LES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE DES PAYSAGES**
- les « routes paysages »
  - les plantations d'arbres d'alignements ou d'arbres repères
- Non Cartographié
- 6 - LES RELIEFS SINGULIERS**
- le paysage des cuestas et des buttes témoin
  - le paysage des collines
  - les talwegs de la Champagne crayeuse
  - les marches
  - les points de vue dégagés sur la campagne
- Non Cartographié
- 7 - L'IMAGE JARDINÉE DES VILLAGES**
- le « débordement » des jardins sur l'espace public : plantations aux pieds des façades, trottoirs enherbés, forte présence du végétal
  - la transparence des clôtures permettant de voir les jardins depuis l'espace public
  - les places enherbées ou plantées
- 8 - LES PAYSAGES DE CAMPAGNE**
- des paysages agricoles valorisés par l'association de cultures, de vergers et de pâtures
  - forte présence du végétal dans l'espace agricole (arbres isolés, haies champêtres...)
  - l'implantation judicieuse des villages par rapport à l'espace agricole : sur un léger relief, au cœur d'un petit parcellaire, entouré de productions maraîchères et de prairies,
  - la présence de fermes isolées
- 9 - LES PAYSAGES DES GRANDS LACS de la forêt d'Orient**
- les paysages ouverts des grands lacs
  - les usages publics nombreux et accessibles à tous
  - les paysages et milieux écologiques associés au berges, variant selon les saisons

Agence Folia-Cauter - source : IGN Scan 100 - scan 25 - BD Ortho - BD Carth

Document provisoire 02 07 2010  
0 2 10 km

---

### ***Sur quoi se fonde la valeur des paysages contemporains de l'Aube ?***

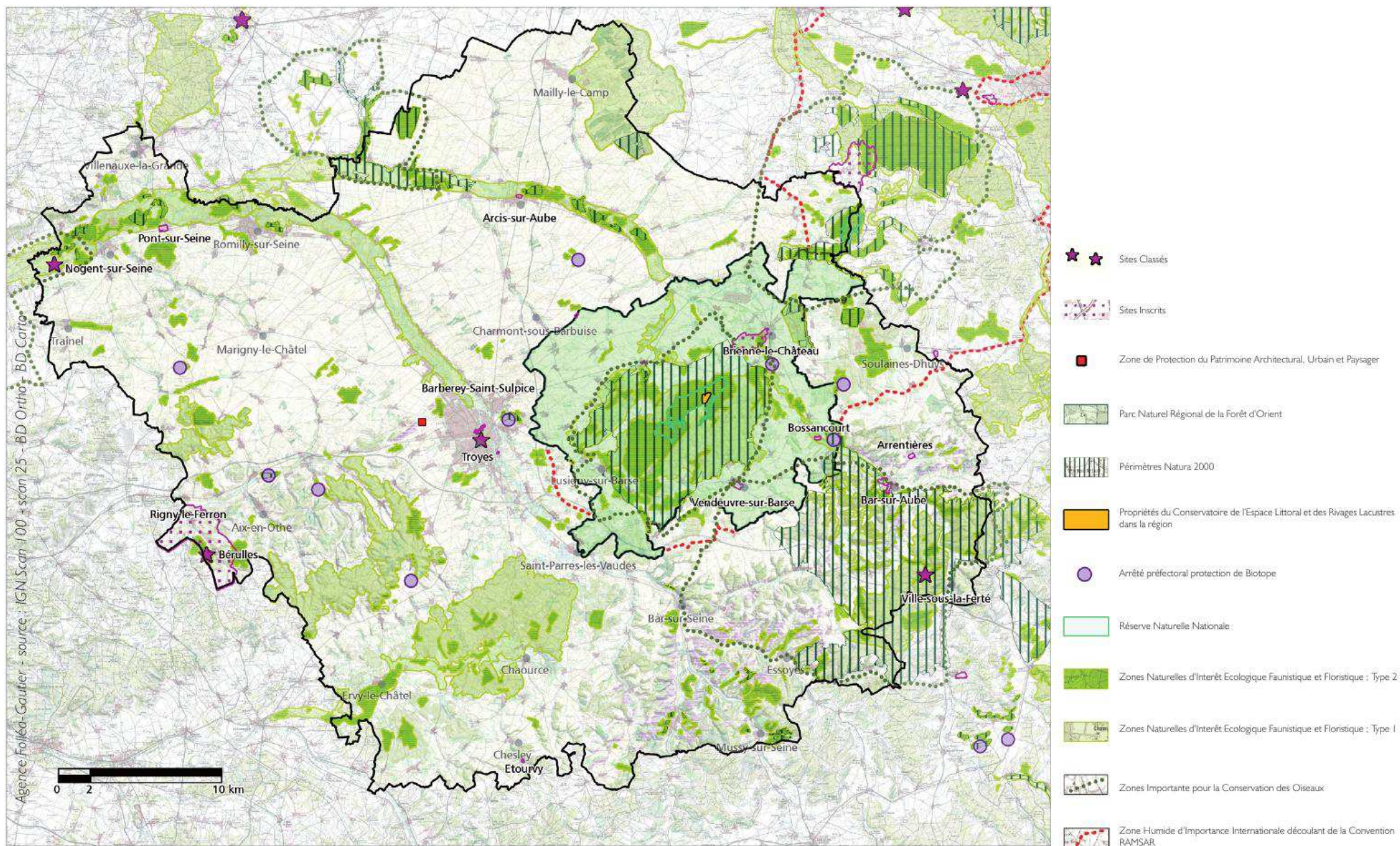
Au regard de la riche diversité paysagère décrite dans les unités de paysage, quelques grands traits de caractères unitaires émergent en synthèse : les valeurs paysagères-clefs. Elles caractérisent et identifient qualitativement les paysages de l'Aube. Elles permettent de saisir en quoi les paysages aubois sont singuliers et se distinguent des autres paysages départementaux. Il ne s'agit pas d'une liste de paysages emblématiques ou remarquables, comme le ferait un guide touristique, mais d'éléments et de structures du paysage qui contribuent à l'identité du territoire aubois : des éléments de reliefs, des organisations agraires, des spécificités naturelles, des formes urbaines, des circulations atypiques,...mais aussi des éléments de patrimoine qui parlent de l'histoire des paysages au travers de l'architecture, du découpage parcellaire, des compositions urbaines ou villageoises.

La reconnaissance partagée de ces valeurs est essentielle. Elle permettra de fonder un regard critique sur les processus de transformation des paysages en cours : participent-ils aux valeurs paysagères identifiées ? Autrement dit, «valorisent-ils» ou «dévalorisent-ils» les paysages ? Représentent-ils une chance, un risque ou un problème pour la personnalité des paysages aubois ? Mais au-delà de l'objectif de fonder une analyse critique des évolutions en cours, les valeurs paysagères peuvent également être source d'inspiration pour agir de façon juste dans le territoire et prolonger la construction de la personnalité et de la qualité du paysage aubois.

La carte précédente localise les valeurs paysagères qui peuvent être repérables à l'échelle de la Région. Certaines valeurs, comme les ceintures végétale et l'image jardinée des villages, ou le patrimoine architectural et urbain se retrouvent sur l'ensemble du territoire, elles ne sont pas spécifiques à un secteur. Aussi ne sont-elles pas représentées sur la carte.

En conséquence, si certaines parties de la région ne sont pas colorées, cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas de valeurs ; elles en ont et cela a été largement développé par unités de paysage. En revanche, leurs valeurs paysagères ne sont pas cartographiables sur ce document de synthèse.

## 4.3 - LES PAYSAGES INSTITUTIONNALISÉS : RECONNAISSANCE ET PROTECTIONS DES ESPACES BÂTIS ET NATURELS



Carte de synthèse des espaces protégés et reconnus du département de l'Aube



## **Les mesures de protections du patrimoine naturel et paysager**

Le territoire départemental est réglementé par différents plans de gestion et mesures de protections. Ces outils ne régissent pas les secteurs de manière homogène, ils interviennent à des échelles et selon des intensités différentes.

Ces dispositions correspondent parfois aux secteurs identifiés comme étant à forts enjeux environnementaux et paysagers.

### **Les sites inscrits et classés :**

L'Aube compte assez peu de sites inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques. Quelques sites présentent une taille importante comme Bérulles et Rigny-Le-Ferron dans le Pays d'Othe, dont la totalité de la commune est couverte (3 594 hectares) ou des villages comme Etourvy, Vendreuvre-sur-Barse ou Bossancourt. Les rives de l'Aube sont aussi concernées à Bar-sur-Aube et Bossancourt. Les autres restent de taille modestes et couvrent quelques hectares autour d'un monument, d'un château ou d'un parc.

Les sites classés au titre de la loi de 1930 sont également peu nombreux. Quatre sites au total sont répartis dans le département : l'allée de peupliers du château de la Motte-Tilly, la chapelle Sainte-Reine et ses abords à Bérulle, le monastère de la visitation à Troyes et la Fontaine Saint-Bernard à Ville-sous-la-Ferté.

### **Les ZPPAUP :**

On dénombre une seule ZPPAUP dans le département, qui concerne un site industriel de 200 hectares à Barberey-Saint-Sulpice, près de Troyes. Un autre secteur est à l'étude dans le centre historique de Troyes, constituée de 6 quartiers au cœur le Bouchon de Champagne.

### **Les protections environnementales :**

Les périmètres Natura 2000 couvrent de grandes surfaces, notamment au nord du Barrois, dans le Parc Naturel Régional et dans plusieurs secteurs des vallées de l'Aube et de la Seine. Cependant, ils ne forment pas réellement de réseau.

Les ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) sont de loin les secteurs reconnus les plus importants dans l'Aube. Elles concernent l'ensemble des vallées de l'Aube et de la Seine à partir de Brienne-le-Château et de Troyes, une grande surface du Parc Naturel Régional, une grande part des forêts du Pays d'Othe, les forêts et prairies du Pays d'Armance, la totalité des savarts du Camps de Mailly ainsi que de nombreux coteaux et boisements du Barrois.

D'autres protections plus ponctuelles s'attachent à des milieux écologiques bien précis, tels les arrêtés de biotopes ou la réserve naturelle nationale. Elles peuvent, en préservant des habitats naturels pour la faune et la flore, permettre de préserver les paysages qui y sont associés.

## **Des protections réglementaires et des inventaires qui correspondent en partie aux grandes valeurs paysagères du département :**

La lecture de la carte montre l'étendue du territoire départemental concernée par des protections réglementaires, par des outils de gestion ou par des inventaires. Leur répartition correspond en grande partie aux secteurs identifiés comme étant des lieux à fortes valeurs paysagères dans l'analyse par unité : les vallées de la Seine et de l'Aube, le Pays d'Othe et la Champagne humide notamment.

Néanmoins, les secteurs répertoriés ne sont pas tous protégés de la même manière ni avec la même intensité. Parmi, les outils recensés l'essentiel correspond en réalité à une identification des secteurs ayant un intérêt naturel (ZNIEFF, ZICO), ce qui ne protège pas à proprement parler le paysage et n'impose pas une gestion de l'espace.

Ce sont néanmoins des espaces reconnus et à ce titre, les projets susceptibles de transformer le territoire y sont plus sensibles qu'ailleurs. Certains outils comme le Parc Naturel Régional, avec ses missions de sensibilisation et sa charte, s'apparentent plus à des plans de gestion assurant une certaine préservation de ses paysages.

## **Des secteurs particulièrement protégés et d'autres marginalisés**

Parmi les secteurs reconnus, une grande part ne sont en réalité qu'identifiés. Ainsi la plupart des petites vallées de Champagne crayeuse ne sont pas protégées ou très partiellement. De la même manière, les savarts, quoique concernés dans leur quasi-totalité par une ZNIEFF, ne sont protégés qu'en partie par un périmètre Natura 2000.

A l'inverse certains secteurs connaissent une impressionnante accumulation de protections. Ainsi, la Champagne humide des grands lacs qui est couverte par le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, cumule réserve naturelle nationale, périmètre appartenant au conservatoire du Littoral, site classé, arrêtés de biotopes, et périmètres Natura 2000, ZNIEFF, ZICO et zones Ramsar.

Il existe donc dans le département un système à deux vitesses. Le secteur des grands lacs concentrent les protections, tandis que le reste du département demeure largement sous-protégé.

## **Conclusion :**

Portées par des préoccupations écologiques ou patrimoniales, les aires de protection garantissent indirectement la reconnaissance, la préservation et la valorisation de certains paysages. Ainsi, la majeure partie des valeurs paysagères de l'Aube sont déjà largement reconnues comme telles.

Quelques lacunes majeures apparaissent cependant :

- la Champagne crayeuse est entièrement exclue des périmètres de protection réglementaire et très peu concernée par les inventaires,
- la vallée de la Seine et en particulier la Bassée ne sont couverts que par des ZNIEFF
- la trame Natura 2000, qui a pour but de constituer un réseau européen, est encore très faible et ne fait pas vraiment apparaître de cohérence à l'échelle départementale,
- le patrimoine bâti, pourtant très riche, est largement sous-protégé.

## 4.4 - SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES MAJEURS DE L'AUBE PAR THÉMATIQUE DE PAYSAGE



### 4.4.1 - Les paysages agricoles :

- Une simplification des paysages agricoles par un appauvrissement des structures agraires
- Une destruction des paysages de coteaux dans le Barrois viticole
- La fragilisation des espaces agricoles autour de l'agglomération troyenne par l'avancée de l'urbanisation
- L'émergence de paysages agricoles patrimoniaux, liés à des pratiques culturelles spécifiques :
  - les vignobles du Barrois
  - les prairies d'élevage du Chaource
  - les vergers du pays d'Othe



### 4.4.3 - Les paysages naturels :

- La fragilisation des espaces de nature par la pression des extensions urbaines
- Une dénaturation des bords de l'eau par le durcissement des berges et des ouvrages hydrauliques
- La diminution des zones humides au bénéfice de l'agriculture
- La fermeture des fonds de vallées par le développement des peupleraies
- La reconnaissance et la valorisation des espaces de nature autour des grands lacs dans le cadre du PNR
- La prise en compte croissante du patrimoine naturel : Znieff, Natura 2000, Zico, Réserve naturelle, ENS et forêts publiques



### 4.4.2 - Les paysages bâtis :

- Des secteurs concentrant du patrimoine architectural et urbain de grande qualité.
- L'étalement urbain autour de Troyes
- L'apparition de nouveaux paysages urbanisés dans les périphéries des villes (Troyes, Romilly-sur-Seine) : nappes de lotissements et zones d'activités
- Une banalisation des paysages des villages par une architecture stéréotypée et par la perte de qualité des espaces publics souvent aménagés au profit de la voiture
- L'amorce récente de cette qualité dans les nouveaux aménagements urbains



### 4.4.4 - Les paysages des infrastructures :

- Le développement urbain lié aux routes et plus particulièrement aux déviations
- La dévalorisation des traversées de villages soumises à un trafic soutenu et à un aménagement « routier » peu adapté à l'image villageoise
- La perte d'agrément des routes avec la raréfaction des plantations d'alignement
- La saturation des paysages par l'accumulation de réseaux aériens (lignes à haute-tension, éoliennes)
- La revalorisation des sites bâtis avec l'enfouissement progressif des réseaux aériens
- Le développement d'itinéraires de découverte au travers de routes thématiques : routes des vins...
- L'émergence de nouveaux paysages avec des projets de parcs éoliens et photovoltaïques